

POLARIS®

L'évasion plein air



Sportsman® 550
Sportsman® 550 EPS
Sportsman® 850 XP
Sportsman® 850 XP EPS

**Manuel d'utilisation
pour l'entretien et la sécurité**

Lire ce manuel attentivement. Il contient des informations importantes sur la sécurité.

Ce véhicule est réservé à l'usage des adultes.

Son utilisation est interdite aux moins de 16 ans.

AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement du moteur de ce produit contiennent des produits chimiques qui sont reconnus par l'état de la Californie comme susceptibles de causer le cancer, des malformations à la naissance ou de nuire au système reproducteur.

Une carte comportant des informations essentielles à la sécurité du VTT doit être fixée à la page suivante du Manuel d'utilisation. Si elle ne s'y trouve pas, composer le 1-800-342-3764 pour en obtenir une nouvelle.

BIENVENUE

Merci d'avoir choisi POLARIS et bienvenue au sein de notre famille mondiale de propriétaires de produits POLARIS. Nous sommes fiers de produire une gamme enthousiasmante de produits utilitaires et récréatifs.

- Motoneiges
- Véhicules tout-terrain (VTT)
- Véhicules utilitaires *RANGER*®
- Motocyclettes Victory®
- Véhicules à émissions faibles (VEF)

Nous sommes convaincus que POLARIS représente la norme d'excellence en ce qui concerne tous les véhicules utilitaires et récréatifs actuellement fabriqués dans le monde. Votre véhicule POLARIS est le résultat de nombreuses années d'expérience dans les domaines de l'ingénierie, de la conception et du développement.

Le respect des instructions et des recommandations contenues dans ce manuel vous permettra de profiter de votre véhicule en toute sécurité. Ce manuel contient les instructions pour les entretiens mineurs, mais les informations relatives aux réparations importantes sont indiquées dans le Manuel d'entretien POLARIS. Ces réparations ne doivent être effectuées que par un technicien détenant l'accréditation de maître-concessionnaire en service technique® (MSD).

Votre concessionnaire POLARIS connaît votre véhicule à fond et souhaite votre entière satisfaction. Confier tous les entretiens et réparations à votre établissement concessionnaire Polaris pendant et après la période de garantie.

Nous sommes aussi très fiers de notre gamme complète de pièces, vêtements et accessoires disponibles par l'intermédiaire de notre boutique en ligne à l'adresse www.purepolaris.com. Les accessoires et vêtements sont livrés à votre porte !



POLARIS®
L'évasion plein air

POLARIS, L'ÉVASION PLEIN AIR et SPORTSMAN sont des marques déposées de POLARIS Industries Inc.

MAXXIS® est une marque déposée de Maxxis International.

Droit d'auteur 2011, POLARIS Sales Inc. Les renseignements contenus dans cette publication, au moment de sa parution, reflètent les plus récentes données sur le produit. Du fait que nous apportons constamment des améliorations à la conception et à la qualité des composants de série, il peut y avoir de légères différences entre les caractéristiques du véhicule réel et les renseignements présentés dans cette publication. Les représentations et/ou procédures contenues dans cette publication n'ont qu'une valeur indicative. Nous ne pouvons accepter aucune responsabilité en cas d'omission ou d'inexactitude. Toute réimpression ou réutilisation des représentations et/ou procédures contenues dans la publication, en entier ou en partie, est expressément interdite.

Les instructions originales pour ce véhicule sont en anglais. Les autres langues sont fournies en tant que traductions des instructions originales.

Imprimé au Canada

Manuel d'utilisation du SPORTSMAN 550/550 EPS/SPORTSMAN 850 XP/
XP EPS 2012

N° de pièce 9923559-fr

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Sécurité	7
Caractéristiques et commandes	24
Fonctionnement	53
Systèmes de contrôle d'émissions	71
Entretien	72
Dépannage	123
Produits POLARIS	127
Spécifications	128
Garantie	132
Registre d'entretien	140
Index	142

INTRODUCTION

Les mots et les symboles de signalisation ci-dessous apparaissent dans l'ensemble de ce manuel et sur votre véhicule. Ces mots et symboles identifient des textes relatifs à votre sécurité. Se familiariser avec leur signification avant de lire le manuel.



Le symbole d'alerte de sécurité indique un risque de blessures.

AVERTISSEMENT

Un AVERTISSEMENT indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, risque d'entraîner des blessures graves ou la mort.

ATTENTION

Une ATTENTION indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, risque d'entraîner des blessures mineures ou modérées.

AVIS

Un AVIS indique une situation qui peut entraîner des dégâts matériels.



L'affichette de sécurité d'interdiction indique une action à NE PAS faire pour éviter les risques.



L'affichette d'action obligatoire indique une action qui DOIT être faite pour éviter les risques.

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des consignes de sécurité contenus dans ce manuel peut entraîner des blessures graves ou la mort. Un VTT POLARIS n'est pas un jouet et sa conduite peut être dangereuse. Le comportement de ce véhicule n'est pas le même que celui d'autres véhicules tels que les motocyclettes ou les voitures. Si les précautions nécessaires ne sont pas prises, une collision ou un retournement peut se produire soudainement, même au cours des manœuvres les plus élémentaires, telles que la prise de virages ou la conduite sur pentes ou obstacles.

- Lire ce Manuel d'utilisation. Bien comprendre tous les avertissements de sécurité, les précautions et les procédures de fonctionnement avant d'utiliser un VTT POLARIS. Conserver ce manuel avec le VTT.
- Ne jamais utiliser un VTT sans avoir reçu la formation nécessaire. Suivre un cours de formation.
- Ce véhicule ne doit être utilisé QUE PAR DES ADULTES. Sa conduite est interdite aux personnes de moins de 16 ans.
- Ne jamais permettre à quiconque de conduire le VTT, à moins que la personne ait lu ce manuel, ainsi que tous les autocollants et suivi un cours de formation sur la sécurité certifié.

Bruit et vibrations pour la communauté européenne

Sur cette machine, les niveaux de bruits perçus par le conducteur et les vibrations qu'il ressent aux mains/bras et sur tout le corps se mesurent à partir du protocole d'essai prEN 15997.

Conditions d'utilisation des machines pendant les essais :

Les véhicules étaient à l'état neuf. L'environnement était contrôlé conformément à ce que les protocoles d'essai indiquaient.

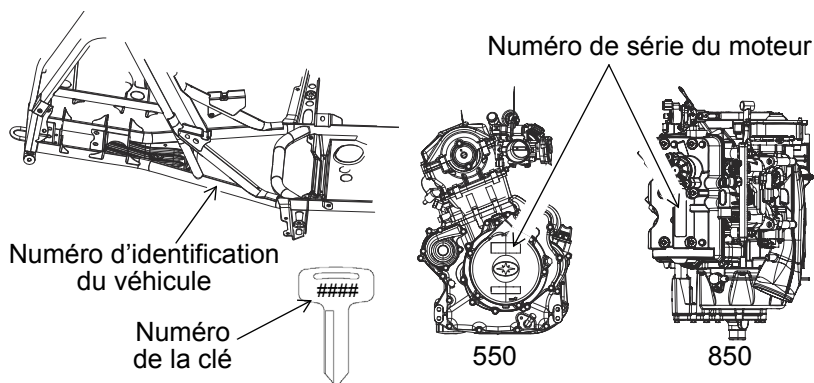
L'incertitude de la mesure de l'exposition aux vibrations dépend de nombreux facteurs comprenant les suivants :

- Imprécision des instruments et du calibrage
- Les variations du véhicule tel que l'usure des composants
- Les variations entre les conducteurs du véhicule comme l'expérience ou les différences physiques
- La capacité du travailleur de reproduire le travail habituel pendant la prise des mesures.
- Les facteurs environnementaux comme le bruit ou la température du milieu ambiant.

INTRODUCTION

Numéros d'identification du véhicule

Noter les numéros d'identification du véhicule et le numéro de la clé dans les espaces prévus. Retirer la clé de rechange et la ranger en lieu sûr. La clé de contact peut être dupliquée uniquement en commandant une ébauche de clé de POLARIS (utilisant le numéro de la clé) et en la façonnant à partir de l'une des clés existantes. Le contacteur d'allumage doit être remplacé, si toutes les clés sont perdues.



Numéro de modèle du véhicule : _____

VIN du châssis : _____

Numéro de série du moteur : _____

Numéro de la clé : _____

Formation de sensibilisation à la sécurité

La formation sur la sécurité des VTT constitue une priorité absolue pour POLARIS. POLARIS vous encourage fortement, ainsi que les membres de votre famille qui seront amenés à conduire le VTT, à suivre un cours de formation.

Si le VTT POLARIS a été acheté neuf aux États-Unis, votre concessionnaire vous a sans doute renseigné sur les cours agréés pour VTT *RiderCourse*sm qui vous sont proposés ainsi qu'aux membres admissibles de votre famille. Cette formation est comprise dans le prix d'achat de votre VTT. On vous a également remis de la documentation décrivant les procédures d'utilisation sécuritaire. Ces informations doivent être relues régulièrement.

Si le VTT POLARIS a été acheté d'occasion aux États-Unis, l'inscription aux cours pour VTT *RiderCourse*sm est possible contre paiement. Appeler la ligne d'inscription expresse pour VTT au 1-800-887-2887 ou consulter le site www.atvsafety.org.

Si le VTT POLARIS a été acheté en dehors des États-Unis, contacter un concessionnaire ou les autorités de police locales pour plus d'informations sur la formation de sécurité.

Un VTT POLARIS est un véhicule hors route. Il faut se familiariser avec toutes les lois et tous les règlements concernant le fonctionnement de ce véhicule dans votre région.

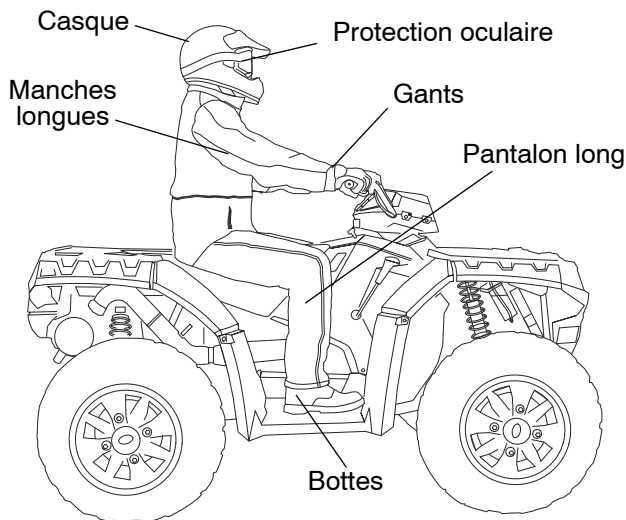
Nous vous conseillons vivement de vous conformer strictement au programme d'entretien décrit dans ce manuel d'utilisation. Ce programme d'entretien préventif est conçu pour assurer que tous les composants critiques de votre véhicule soient complètement inspectés à intervalles spécifiques.

POUR PLUS DE DÉTAILS AU SUJET DE LA SÉCURITÉ EN VTT aux États-Unis, communiquer la Commission sur la sécurité des produits de consommation au 1-800-638-2772, visiter www.cpsc.gov, www.atvsafety.org ou appeler POLARIS au 1-800-342-3764.

SÉCURITÉ

Équipement de sécurité pour la conduite

Porter toujours des vêtements qui conviennent à la conduite de VTT. Porter des vêtements de protection, à la fois pour votre confort et pour réduire les risques de blessure.

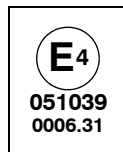


Casque

Porter un casque peut éviter des blessures graves à la tête. Toujours porter un casque qui répond aux normes en vigueur pendant la conduite d'un véhicule POLARIS.

Les casques homologués aux États-Unis et au Canada portent l'étiquette du département des Transports américain (DOT).

Les casques homologués en Europe, en Asie et en Océanie portent l'étiquette ECE 22.05. L'emblème ECE consiste en un cercle entourant la lettre E, suivi du chiffre identifiant le pays qui a approuvé le produit. Le numéro d'approbation ainsi que le numéro de série du casque seront aussi affichés sur l'étiquette.



Équipement de sécurité pour la conduite

Protection oculaire

Ne pas compter sur des lunettes ou des lunettes de soleil pour se protéger les yeux. Toujours porter des lunettes protectrices incassables ou un casque muni d'un écran facial incassable pendant la conduite d'un véhicule POLARIS. POLARIS recommande de porter l'équipement de protection individuelle approuvé portant les identifications VESC 8, V-8, Z87.1 ou CE. S'assurer que la protection oculaire est propre.

Gants

Des gants tout terrain à articulations rembourrées sont les meilleurs au niveau du confort et de la sécurité.

Bottes

Des bottes montantes résistantes à talon, assurent une protection maximum.

Vêtements

Toujours porter de longues manches et un pantalon pour se protéger les bras et les jambes. Des pantalons de moto avec genouillères et un maillot avec épaulières assurent la meilleure protection.

Modifications de l'équipement

Nous recommandons fortement que les consommateurs n'installent pas sur un VTT POLARIS tout équipement qui pourrait augmenter la vitesse ou la puissance du véhicule, et qu'ils n'effectuent aucune autre modification du véhicule dans ce but.

La garantie de votre VTT POLARIS sera annulée lors de l'installation de tels équipements sur votre VTT et de modification destinée à en augmenter la vitesse ou la puissance.

L'ajout de certains accessoires, y compris, mais non limité aux tondeuses, lames, pneus, pulvérisateurs et porte-bagages, peut affecter les caractéristiques de maniabilité du véhicule. Utiliser seulement les accessoires approuvés par POLARIS et se familiariser avec leur fonction et leur effet sur le véhicule.

SÉCURITÉ

Avertissements de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT

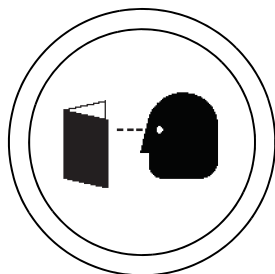
Si le VTT n'est pas utilisé correctement, une collision, une perte de contrôle, un accident ou un retournement risquent de se produire, entraînant des blessures graves ou la mort. Respecter tous les avertissements de sécurité indiqués dans cette section du Manuel d'utilisation. Consulter la section FONCTIONNEMENT dans le Manuel d'utilisation pour connaître les procédures de fonctionnement adéquates.

Utilisation sans formation

L'utilisation de ce VTT sans une formation appropriée accroît le risque d'accident. Le conducteur doit comprendre la manière d'utiliser correctement le VTT dans des situations différentes et sur différents types de terrain.

Les conducteurs débutants et ceux qui manquent d'expérience devraient suivre la formation recommandée sur la sécurité avant d'utiliser ce véhicule. Consulter la page 7.

Ne jamais permettre à quiconque de conduire le VTT, à moins que la personne ait lu ce manuel, ainsi que tous les autocollants et suivi un cours de formation sur la sécurité certifié.



Limitations d'âge

Ce véhicule ne doit être utilisé QUE PAR DES ADULTES. Sa conduite est interdite à des personnes de moins de 16 ans.

Même si un enfant appartient au groupe d'âge recommandé pour conduire certains VTT, il peut ne pas posséder les compétences, les aptitudes ou le jugement nécessaires pour conduire le VTT en toute sécurité et peut causer un accident grave.

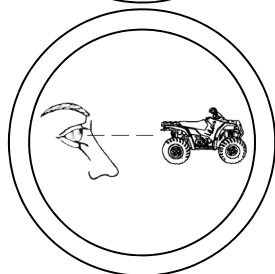


Absence d'inspection avant la conduite

Le fait de ne pas inspecter le VTT et de ne pas s'assurer qu'il est en bon état de fonctionnement avant de l'utiliser accroît les risques d'accident.

Toujours inspecter le VTT avant chaque utilisation pour s'assurer de son fonctionnement sécuritaire.

Toujours suivre toutes les procédures et les programmes d'inspection et d'entretien décrits dans le Manuel d'utilisation.



Avertissements de sécurité

Manutention de l'essence

L'essence est hautement inflammable et explose dans certaines conditions.

- Toujours faire preuve de la plus grande prudence lors de la manutention de l'essence.
- Toujours faire le plein lorsque le moteur est arrêté et à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.
- Ne pas fumer, ni tolérer de flammes nues ou d'étincelles dans ou à proximité de l'endroit d'approvisionnement en carburant ou dans un lieu d'entreposage de carburant.
- Ne pas trop remplir le réservoir. Ne pas remplir le col de remplissage du réservoir.
- Si l'essence entre en contact avec la peau ou les vêtements, laver immédiatement à l'eau et au savon, puis changer de vêtements.

Exposition aux échappements

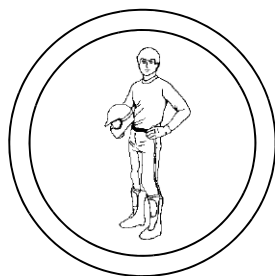
Les échappements des moteurs à essence sont nocifs et peuvent causer une perte de conscience ou la mort en peu de temps. Ne jamais démarrer le moteur ou le laisser tourner dans un endroit clos.

Les gaz d'échappement de ce produit contiennent des produits chimiques susceptibles de causer le cancer, des malformations à la naissance ou de nuire au système reproducteur. Se servir de ce véhicule uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.

Vêtements protecteurs

Conduire ce véhicule sans porter un casque homologué et une protection oculaire accroît les risques de blessures graves en cas d'accident.

Toujours porter un casque homologué, bien ajusté et une protection oculaire (lunettes protectrices ou écran facial).



Consommation d'alcool, de médicaments ou de drogues

La conduite du VTT après avoir consommé de l'alcool, de médicaments ou de drogues peut s'avérer dangereuse en raison de l'altération du jugement du conducteur, de son temps de réaction, de son équilibre et de sa perception.

Ne jamais consommer d'alcool, de médicaments ou de drogues avant ou pendant la conduite d'un VTT.



SÉCURITÉ

Avertissements de sécurité

Transport d'un passager

Lorsque le conducteur transporte un passager, il lui est plus difficile d'équilibrer et de maîtriser le VTT; il y a alors risque d'accident ou de retournement.

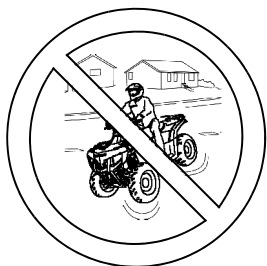
Ne jamais transporter de passager sur ce VTT.



Conduite sur des surfaces pavées

La conduite d'un VTT sur des surfaces pavées (y compris trottoirs, chemins, stationnements et allées) peut nuire à la maniabilité du VTT et entraîner une perte de contrôle et un accident ou un retournement.

Éviter de rouler sur des surfaces pavées avec le VTT. Les pneus VTT sont conçus pour la conduite hors route. Si on ne peut éviter de conduire sur de telles surfaces, rouler lentement et éviter tout virage ou tout arrêt brusque.



Conduite sur des voies publiques

La conduite du VTT sur les routes et voies publiques pourrait causer une collision avec un autre véhicule.

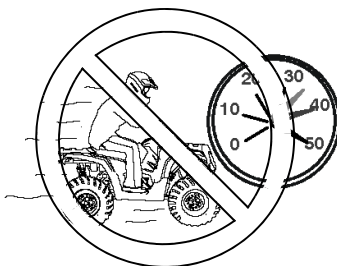
Ne jamais conduire le VTT sur une route ou voie publique, y compris les routes de terre ou en gravier. Dans de nombreux états et provinces, il est illégal de conduire un VTT sur les routes et les voies publiques.



Conduite à des vitesses excessives

La conduite du VTT à des vitesses excessives augmente le risque de perte de contrôle par le conducteur.

Toujours conduire à une vitesse appropriée au terrain, à la visibilité, aux conditions et à sa propre expérience.



Avertissements de sécurité

Contrôle physique du VTT

Le retrait d'une main du guidon ou le retrait des pieds des repose-pieds pendant l'utilisation peut réduire la capacité à contrôler le véhicule ou causer une perte d'équilibre et l'éjection hors du VTT. Si le conducteur n'a pas les pieds fermement appuyés sur les repose-pieds, il peut aussi y avoir contact avec les roues arrière.

Pendant l'utilisation, ne jamais retirer les mains du guidon et toujours garder les pieds sur les repose-pieds.



Virage incorrect

Des virages incorrects pourraient entraîner une perte de traction, une perte de contrôle, un accident ou un retournement.

Toujours suivre les procédures correctes pour les virages décrites dans le Manuel d'utilisation.

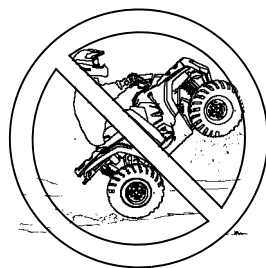
Ne jamais tourner abruptement ni effectuer de virages à angle aigu. Ne jamais prendre les virages à hautes vitesses. Pratiquer les virages lentement avant d'essayer de les prendre à plus grande vitesse.



Sauts et cascades

Les tentatives de cabrés, de sauts et d'autres cascades augmentent le risque d'accident ou de retournement.

Ne jamais tenter de cabrer, de sauts ou d'autres cascades. Éviter la conduite spectaculaire.



Montée de pentes incorrecte

Une technique de conduite incorrecte lors de la montée de pentes peut entraîner la perte de contrôle ou le retournement du véhicule. Toujours suivre les procédures de montée des pentes décrites dans le Manuel d'utilisation. Consulter la page 61. Toujours déplacer le commutateur 4x4 à la position 4x4 avec contrôle de descente active (ADC) avant de monter ou descendre une pente.

SÉCURITÉ

Avertissements de sécurité

Descente de pentes incorrecte

Une technique de conduite incorrecte lors de la descente de pentes peut entraîner la perte de contrôle ou le retournement du véhicule.

- Toujours suivre les procédures correctes de descente de pentes décrites dans le Manuel d'utilisation. **NOTA** : Une technique spéciale doit être utilisée pour le freinage en descente. Consulter la page 63.
- Lors de la descente de pente, mettre la boîte de vitesses en marche avant. Ne jamais descendre une pente avec la boîte de vitesses au point mort. Toujours déplacer le commutateur 4x4 à la position ADC 4x4 avant de monter ou descendre une pente. Consulter la page 33.
- Toujours vérifier le terrain avec soin avant de descendre les pentes.
- Porter votre poids vers l'arrière.
- Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.
- Éviter de descendre les pentes à un angle faisant pencher le véhicule excessivement. Dans la mesure du possible, descendre les pentes en droite ligne.



Traversée des pentes

La conduite à flanc d'une pente n'est pas recommandée. Une mauvaise technique peut entraîner la perte de contrôle ou le retournement du véhicule. Éviter le déplacement en flanc d'une pente à moins que cela ne soit absolument nécessaire.

Si conduire en flanc d'une pente est inévitable, toujours respecter les procédures appropriées décrites dans le Manuel d'utilisation. Consulter la page 62.

Ne jamais essayer de tourner le VTT sur une pente avant d'avoir maîtrisé les techniques de virage sur terrain de niveau décrites dans ce manuel. Consulter la page 64.



Avertissements de sécurité

Calage lors de la montée d'une pente

Le calage, le recul ou la descente incorrecte du véhicule lors de la montée d'une pente risque de causer un retournement.

- Toujours maintenir une vitesse constante lors de la montée d'une pente.
- Toujours déplacer le commutateur 4x4 à la position 4x4 avec contrôle de descente active avant de monter ou descendre une pente. Consulter la page 33.



En cas de perte de vitesse vers l'avant :

- Garder le poids du corps vers l'amont.
- Freiner.
- Verrouiller le frein de stationnement après l'arrêt total.
- Descendre du VTT du côté amont ou d'un côté ou de l'autre si l'avant du véhicule est dirigé droit vers le haut de la pente.
- Tourner le VTT et le remonter selon la procédure décrite dans le Manuel d'utilisation. Consulter la page 64.

Si le VTT se met à descendre la pente :

- Garder le poids du corps vers l'amont.
- Ne jamais accélérer.
- Ne jamais utiliser le frein arrière lorsque le véhicule recule. Serrer les freins avant graduellement (levier droit).
- Une fois complètement arrêté, serrer les freins arrière et verrouiller le frein de stationnement.
- Descendre du VTT du côté amont ou d'un côté ou de l'autre si l'avant du véhicule est dirigé droit vers le haut de la pente.
- Tourner le VTT et remonter sur le véhicule selon la procédure décrite dans le Manuel d'utilisation. Consulter la page 64.

Conduite sur des pentes raides

La conduite sur des pentes trop raides risque de causer un retournement.

Ne jamais conduire sur des pentes trop raides pour le VTT ou pour ses propres capacités. Ne jamais conduire le VTT sur des pentes à plus de 25 degrés.



SÉCURITÉ

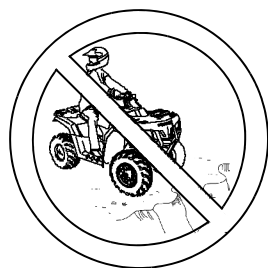
Avertissements de sécurité

Conduite sur terrains inconnus

Ne pas faire preuve de prudence accrue lors de la conduite en terrain inconnu peut causer un accident ou un retournement.

Un terrain inconnu peut cacher des pierres ou dissimuler des bosses ou des trous, ce qui peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, avec risque de retournement.

Rouler lentement et redoubler de prudence en terrain inconnu. Toujours prêter attention aux changements de terrain.



Conduite sur terrain glissant

Le défaut de précaution pendant la conduite sur terrain excessivement accidenté, glissant ou meuble peut entraîner une perte de traction ou de contrôle, avec risque d'accident ou de retournement.

Ne pas conduire sur des terrains excessivement accidentés, glissants ou meubles. Toujours redoubler de prudence sur des terrains accidentés, glissants ou meubles.



Conduite incorrecte en marche arrière

La conduite incorrecte en marche arrière risque d'entraîner une collision avec un obstacle ou une personne. Toujours respecter les procédures opérationnelles appropriées décrites dans ce manuel. Consulter la page 67.

Toujours vérifier la présence d'obstacles ou de personnes derrière le VTT avant de passer en marche arrière. Après avoir vérifié qu'il n'y a aucun danger, reculer lentement.

Entretien inadéquat des pneus

La conduite de ce VTT avec des pneus inappropriés ou avec une pression des pneus inadéquate ou inégale risque d'entraîner une perte de contrôle ou un accident.

Toujours utiliser des pneus de la taille et du type pour votre VTT.

Toujours maintenir la pression des pneus décrite sur les étiquettes de sécurité et dans le Manuel d'utilisation.



Avertissements de sécurité

Conduite sur des obstacles

Le franchissement incorrect d'obstacles peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, avec risque de retournement.

Toujours repérer les obstacles avant de conduire sur un terrain inconnu. Ne pas tenter de franchir des obstacles de grande taille, tels que des rochers ou des troncs d'arbres. Si les obstacles sont inévitables, faire extrêmement attention et respecter les procédures opérationnelles appropriées décrites dans ce manuel. Consulter la page 66.

Dérapage ou glissement

Un dérapage ou un glissement peut provoquer une perte de contrôle ou un retournement (si la traction des pneus se rétablit inopinément).

Sur les surfaces glissantes, telles que la glace ou le gravier meuble, rouler lentement et faire preuve de prudence accrue pour réduire les risques de dérapage ou de glissement. Ne pas conduire sur des surfaces excessivement glissantes.

Conduite au travers d'un cours d'eau profond

La conduite du VTT dans des cours d'eau profonds ou rapides peut causer un flottage des pneus ce qui peut entraîner une perte de contrôle ou un retournement.

Éviter de traverser des cours d'eau profonds ou rapides. S'il est inévitable de traverser des cours d'eau qui dépassent la profondeur maximale recommandée (consulter la page 65) :

- Rouler lentement.
- Bien équilibrer le poids du corps.
- Éviter les mouvements brusques.
- Maintenir un déplacement avant lent et régulier. Ne pas tourner, arrêter, accélérer ou ralentir brusquement.
- Lorsque les freins sont mouillés, leur efficacité peut être réduite. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Freiner légèrement plusieurs fois pendant que vous conduisez lentement. La friction aidera à sécher les plaquettes.



SÉCURITÉ

Avertissements de sécurité

Chargement incorrect

La surcharge du VTT ou le transport/remorquage incorrect de charges risque de modifier la maniabilité et d'entraîner une perte de contrôle ou un accident.

- Ne jamais dépasser la capacité de charge nominale de votre VTT.
- La charge doit être uniformément répartie et solidement assujettie.
- Ralentir lors du transport de charges ou de la traction d'une remorque. Prévoir une plus grande distance de freinage.
- NE JAMAIS dépasser 80 km/h (50 mi/h) lorsque les charges arrière sont au-dessus de 34 kg (75 lb) et/ou les charges avant sont au-dessus de 17 kg (37 lb).
- NE JAMAIS dépasser 16 km/h (10 mi/h) lorsque les charges arrière sont au-dessus de 91 kg (200 lb) et/ou les charges avant sont au-dessus de 45 kg (100 lb).
- Lors du transport de charges ou de la traction d'une remorque, suivre les instructions du Manuel d'utilisation. Consulter les pages 68 et 69.

Conduite sur les plans d'eau gelée

La conduite sur les plans d'eau gelée risque d'entraîner des blessures graves ou la mort si le VTT et/ou le conducteur tombe à travers la glace.

Ne jamais utiliser le VTT sur un plan d'eau gelée avant d'avoir d'abord vérifié indépendamment que la glace est suffisamment épaisse pour supporter le poids du véhicule, de ses passagers, de sa cargaison ainsi que la force de déplacement du VTT, en plus de ceux d'autres véhicules du groupe dont vous faites partie. Des différences de profondeur de neige et/ou des courants dans l'eau peuvent entraîner une épaisseur de glace irrégulière. Toujours se renseigner auprès des responsables et des résidents locaux pour obtenir confirmation de l'état de la glace et de son épaisseur sur tout le parcours prévu. Les conducteurs de VTT assument tous les risques associés à l'état de la glace sur les plans d'eau gelée.

Mauvaise visibilité

La conduite du VTT dans l'obscurité ou lors d'intempéries risque d'entraîner une collision ou un accident, surtout sur une chaussée pavée. Ce VTT n'est pas équipé d'éclairages homologués pour la conduite sur route. N'utiliser ce véhicule qu'hors route. Redoubler de prudence et conduire à vitesse réduite si des conditions telles que le brouillard, la pluie ou l'obscurité réduisent la visibilité. Nettoyer fréquemment les phares et remplacer promptement les ampoules grillées.

Avertissements de sécurité

Conduite d'un VTT endommagé

Conduire un VTT endommagé peut entraîner un accident. Après tout retournement ou accident, demander à un concessionnaire agréé d'inspecter l'ensemble du véhicule pour rechercher les dommages potentiels, y compris, mais non limités aux systèmes de freinage, de l'accélérateur et de direction.

Habiletés physiques

Pour conduire ce véhicule en toute sécurité, le conducteur doit avoir un bon jugement et de bonnes habiletés physiques. Si ce véhicule est conduit par une personne présentant un handicap physique ou intellectuel, les risques de retournement et de perte de contrôle sont accrus.

Systèmes d'échappement brûlants

Les composants du système d'échappement sont brûlants pendant et après l'utilisation du véhicule. Les composants chauds peuvent causer des brûlures et des incendies. Ne pas toucher les composants brûlants du système d'échappement. Toujours garder les matériaux combustibles à l'écart du système d'échappement. Faire attention en traversant de hautes herbes, en particulier des herbes sèches.

Utilisation du VTT sans autorisation

Si les clés sont laissées dans le contact, cela peut mener à l'utilisation non autorisée du véhicule et causer un accident ou un retournement. Toujours retirer la clé de contact lorsque le véhicule n'est pas utilisé.

SÉCURITÉ

Étiquettes de sécurité et emplacements

Des étiquettes d'avertissement ont été apposées sur le véhicule pour la protection de l'utilisateur. Veiller à lire attentivement et respecter les directives sur chaque autocollant. En cas de différence entre l'une des étiquettes illustrées dans ce manuel et celles apposées sur le véhicule, toujours suivre les directives sur les étiquettes apposées sur le véhicule.

Si une étiquette d'information ou d'illustration devient illisible ou se détache, communiquer avec un concessionnaire POLARIS pour acheter une étiquette de rechange. Les étiquettes de rechange concernant la *sécurité* sont offertes gratuitement par POLARIS. Le numéro de pièce est indiqué sur l'étiquette.

Avertissement général

AVERTISSEMENT

L'usage incorrect d'un VTT peut entraîner des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

TOUJOURS PORTER UN CASQUE HOMOLOGUÉ ET UNE TENUE PROTECTRICE.

NE JAMAIS CONDUIRE SUR LES VOIES PUBLIQUES.

NE JAMAIS TRANSPORTER DE PASSAGERS.

NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE DE DROGUES, DE MÉDICAMENTS OU DE L'ALCOOL.

NE JAMAIS conduire :

- Sans avoir reçu la formation ou des instructions appropriées.
- À des vitesses excessives pour ses propres compétences ou l'état de la route.
- Sur les voies publiques – une collision avec un autre véhicule pourrait se produire.
- Avec un passager – les passagers affectent l'équilibre et la direction du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS :

- Utiliser les techniques de conduite appropriées pour éviter un retournement lors des virages, sur les pentes et terrains accidentés.
- Éviter les surfaces pavées qui peuvent sérieusement affecter la maniabilité et le contrôle.

REPÉRER ET LIRE LE MANUEL D'UTILISATION.

SUIVRE TOUTES LES INSTRUCTIONS ET TOUS LES AVERTISSEMENTS.

7175376

Étiquettes de sécurité et emplacements



Avertissement général

Avertissement pour
les moins de 16 ans

Avertissement d'annulation
de limiteur de marche arrière
Avertissement 4x4

Avertissement
discrétionnaire

Avertissement discrétionnaire

AVERTISSEMENT

- Ne jamais conduire ce VTT sur des PENTES à plus de 25 degrés $\leq 25^\circ$. Pour éviter un retournement sur un terrain montagneux, actionner progressivement la commande d'accélérateur et les freins et déplacer le poids vers l'amont.
- L'utilisation de ce véhicule en MARCHE ARRIÈRE peut être dangereuse, même à basse vitesse. La direction devient plus difficile. Pour éviter la perte de contrôle, éviter les freinages brusques et les virages serrés.

7175511

Avertissement pour les moins de 16 ans

AVERTISSEMENT

Si vous avez moins de 16 ans, la conduite de ce VTT augmente vos risques de blessures graves ou de mort.

NE JAMAIS utiliser ce VTT si vous avez moins de 16 ans.

7175374

Avertissement d'annulation de limiteur de marche arrière/avertissement 4x4

AVERTISSEMENT

L'usage incorrect du bouton d'annulation de limiteur peut causer une perte de contrôle entraînant des blessures graves ou la mort. Ne pas actionner l'annulation de limiteur lorsque la commande d'accélérateur est engagée. Toujours actionner progressivement l'accélérateur en marche arrière.

ATTENTION

Ne pas appuyer sur le commutateur pour engager le mode 4x4 (AWD) lorsque les roues arrière patinent. Cela pourrait gravement endommager l'arbre d'entraînement et l'embrayage.

7175512

SÉCURITÉ

Étiquettes de sécurité et emplacements



Avertissement « Aucun passager »

AVERTISSEMENT

NE JAMAIS monter en tant que passager.

Transporter un passager peut causer la perte de contrôle et entraîner des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

7175378

Avertissement de pression des pneus/surcharge

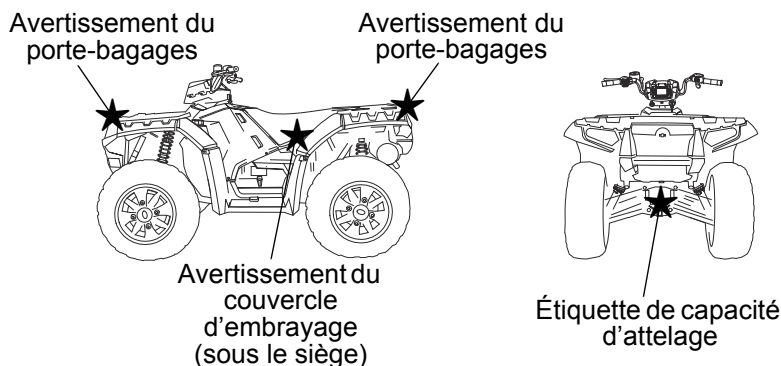
AVERTISSEMENT

Une pression des pneus incorrecte ou une surcharge du véhicule peut provoquer la perte de contrôle.

La perte du contrôle peut entraîner des blessures graves ou la mort.

- Pression des pneus à froid :
 - Avant : 48,3 kPa (7,0 lb/po²)
 - Arrière : 48,3 kPa (7,0 lb/po²)
- Capacité pondérale maximale : 261 kg (575 lb)
- Couples de serrage des écrous de roue :
 - Jantes en acier 61 N·m (45 lb·pi)
 - Jantes en aluminium 102 N·m (75 lb·pi)

Étiquettes de sécurité et emplacements



Avertissement du couvercle d'embrayage

AVERTISSEMENT

- Des pièces mobiles dangereuses sont situées au-dessous du carter de la courroie d'embrayage. Pour éviter des blessures graves, ne pas conduire le véhicule avec le carter retiré.
- Ne pas modifier le moteur ou l'embrayage. Ceci pourrait entraîner une défaillance des pièces, un déséquilibre et un régime excessif du moteur, ce qui pourrait causer des blessures graves ou la mort.

7175488

Avertissements des porte-bagages avant et arrière

AVERTISSEMENT

- NE PAS ATTELER DE REMORQUE AU PORTE-BAGAGES OU AU PARE-CHOCS. Ceci pourrait endommager le véhicule ou causer un retournement, entraînant des blessures graves ou la mort. N'accrocher de remorque qu'aux crochets de remorquage ou à l'attelage.
- Charges maximales sur porte-bagages : Avant 54 kg (120 lb); arrière 109 kg (240 lb)

7175448

Étiquette de capacité d'attelage

POIDS MAXIMUM DE LA REMORQUE :

682 kg (1 500 lb) SUR TERRAIN DE NIVEAU

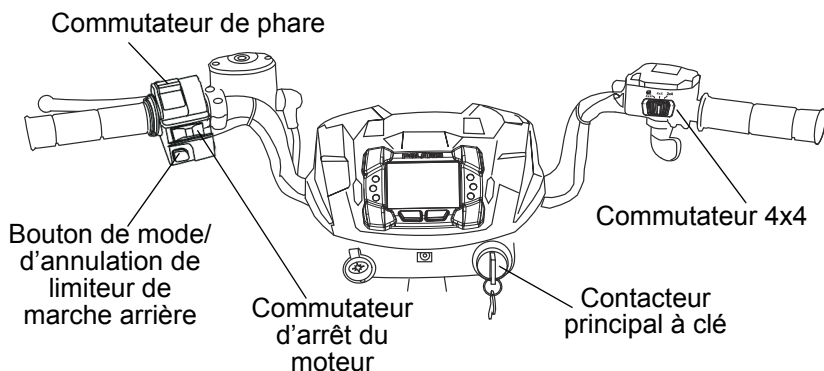
386 kg (850 lb) SUR PENTE JUSQU'À 15°

POIDS VERTICAL MAXIMUM D'ATTELAGE : 68 kg (150 lb)

7170509

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Commutateurs



Bouton de mode/d'annulation de limiteur de marche arrière

Ce véhicule est équipé d'un limiteur de vitesse de marche arrière. Pour faire tourner les roues plus rapidement en marche arrière, relâcher la commande d'accélérateur puis appuyer sur le bouton d'annulation de limiteur.

AVERTISSEMENT ! Appuyer sur le bouton d'annulation de limiteur pendant l'accélération pourrait causer une perte de contrôle entraînant des blessures ou la mort. Toujours relâcher la commande d'accélérateur avant d'appuyer sur le bouton d'annulation de limiteur.

Le bouton d'annulation de limiteur de marche arrière sert aussi de bouton MODE lorsqu'il est maintenu enfoncé pendant environ une demi-seconde. Consulter les informations sur le bloc-instruments commençant à la page 34. La boîte de vitesses ne peut pas être en marche arrière lors de l'utilisation du bouton d'annulation de limiteur comme bouton MODE.

Commutateur 4x4

Utiliser le commutateur 4x4 pour engager le mode 4x4 avec contrôle de descente active, 4x4 ou 2x4. Consulter la page 33. La boîte de vitesses passe automatiquement en 4x4 lors de la marche arrière si le commutateur est à l'une ou l'autre des positions 4x4.

Commutateur de phare

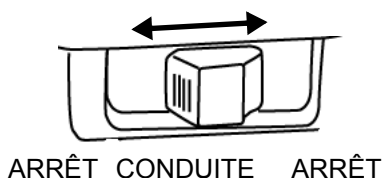
Utiliser le commutateur de phare pour allumer et éteindre les feux, ainsi que pour passer des feux de route aux feux de croisement. La clé doit être à la position marche (ON) et le commutateur d'arrêt du moteur à la position CONDUITE pour faire fonctionner les phares.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Commutateurs

Commutateur d'arrêt du moteur

Pour arrêter rapidement le moteur, pousser le commutateur d'arrêt vers la gauche ou la droite, en position ARRÊT. Mettre le commutateur d'arrêt à la position CONDUITE avant d'essayer de démarrer le moteur. Lorsque ce commutateur est en position ARRÊT le moteur ne peut pas démarrer.



Le contacteur principal et le commutateur d'arrêt du moteur coupent toutes les alimentations électriques du véhicule, y compris celle des phares.

Contacteur principal à clé

Utiliser le contacteur principal à clé pour démarrer le moteur. Consulter la page 57 pour les procédures de démarrage.

Sélecteur de vitesse de la boîte de vitesses automatique

Le sélecteur de vitesse de la boîte de vitesses se trouve du côté droit du véhicule.

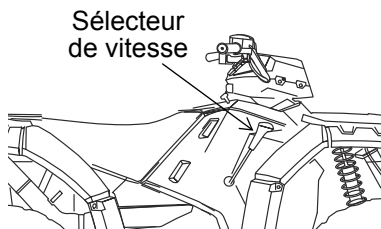
H : haute vitesse

L : basse vitesse

N : point mort

R : marche arrière

P : stationnement



Pour changer de vitesse, freiner jusqu'à l'arrêt complet. Engager le rapport désiré lorsque le moteur tourne au ralenti.

AVIS : Le changement de vitesse lorsque le moteur tourne au-dessus du ralenti ou lorsque le véhicule est en mouvement peut endommager la boîte de vitesses.

Lorsque le VTT est laissé sans surveillance, toujours mettre la boîte de vitesses en position stationnement (P) et serrer le frein de stationnement.

Durée utile de la courroie

Pour prolonger la durée utile de la courroie, utiliser la marche avant basse vitesse lors du remorquage d'objets lourds où le véhicule est conduit à moins de 11 km/h (7 mi/h) pendant de longues périodes de temps, ou lors de montée de pente à basse vitesse.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Commande d'accélérateur

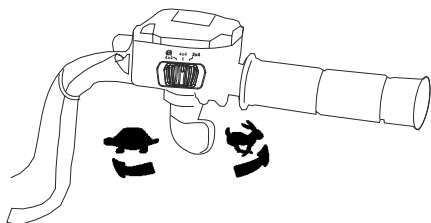
⚠ AVERTISSEMENT

Conduire un VTT alors que les commandes d'accélérateur collent ou fonctionnent mal peut provoquer un accident. Ne jamais démarrer ou conduire un VTT dont l'accélérateur est collé ou fonctionne mal. Toujours communiquer avec votre concessionnaire pour faire réparer le véhicule avant de l'utiliser.

En omettant de vérifier ou de maintenir en bon état de fonctionnement le système d'accélération, on risque un accident si la commande d'accélérateur colle. Toujours vérifier le libre mouvement et le retour en position de ralenti de la commande avant de démarrer le moteur. Le vérifier également de temps en temps durant la conduite.

Toute modification à la commande d'accélérateur électronique peut empêcher cette dernière de fonctionner normalement, ce qui peut causer un accident. Ne pas essayer de modifier le système de commande d'accélérateur ou de le remplacer par un mécanisme d'accélérateur du marché des pièces de rechange. Toujours s'assurer que le câble d'accélérateur est installé et acheminé correctement à la commande d'accélérateur.

Le régime moteur et la vitesse du véhicule sont commandés par la commande d'accélérateur. La commande d'accélérateur est chargée par un ressort. Le régime moteur passe au ralenti lorsqu'on relâche la commande.



Ce VTT est équipé de la commande d'accélérateur électronique (ETC) de POLARIS, conçue pour réduire les risques de grippage ou de blocage de l'accélérateur. Si le câble d'accélérateur se bloque en position ouverte lorsque le conducteur relâche la commande d'accélérateur, la vitesse du moteur sera limitée et la force motrice transmise aux roues arrière sera réduite.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Levier de frein

⚠ AVERTISSEMENT

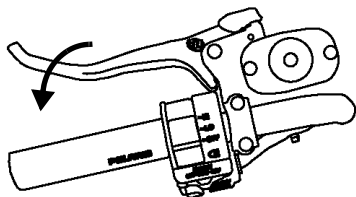
La conduite du VTT avec un levier de frein spongieux peut entraîner la perte de freinage, ce qui peut causer un accident. Ne jamais utiliser le VTT si le levier de frein est spongieux. Toujours communiquer avec votre concessionnaire pour faire réparer le véhicule avant de l'utiliser.

Serrer le levier de frein vers le guidon pour faire fonctionner les freins avant et arrière. Ces freins sont des freins à disque à commande hydraulique contrôlés par un seul levier.

Toujours vérifier la course du levier de frein et le niveau du liquide dans le maître-cylindre

avant d'utiliser le VTT. Lorsqu'il est serré, le levier doit être ferme.

Toute spongieuxité peut être indicatrice d'une fuite ou d'un bas niveau du liquide dans le maître-cylindre, ce qui doit être corrigé avant d'utiliser le véhicule. Communiquer avec votre concessionnaire pour les diagnostics et réparations corrects.



CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Maître-cylindre/liquide de freins

⚠ AVERTISSEMENT

Un maître-cylindre trop plein peut entraîner une résistance de freinage ou un blocage des freins, ce qui peut causer un accident. Maintenir le liquide de freins au niveau recommandé. Ne pas trop remplir le réservoir.

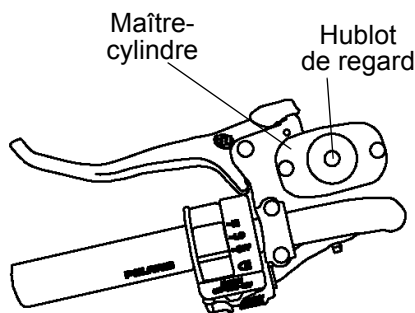
Ne jamais entreposer ou utiliser une bouteille de liquide de freins déjà ouverte. Le liquide de freins est un produit hygroscopique, c'est-à-dire qu'il absorbe rapidement l'humidité contenue dans l'air. L'humidité abaisse la température d'ébullition du liquide de freins, ce qui peut provoquer une perte d'efficacité des freins prématurée et présenter des risques de défaillance des freins, pouvant entraîner un accident. Après avoir ouvert une bouteille de liquide de freins, il faut toujours jeter la portion non utilisée.

Vérifier le niveau du liquide de freins dans le maître-cylindre avant chaque randonnée.

1. Placer le VTT sur une surface de niveau.
2. Placer les guidons de manière à ce que le maître-cylindre soit de niveau.
3. Visionner le niveau du liquide de freins au travers du hublot de regard situé en haut du maître-cylindre.

Lorsque le niveau du liquide est suffisant, ce voyant est sombre.
Lorsque le liquide est bas, il est clair.

4. Si le niveau du liquide est bas, retirer les vis du couvercle et ajouter du liquide jusqu'au repère de remplissage. *Ne pas trop remplir le réservoir.* Utiliser le liquide de freins DOT 4 seulement.
5. Remettre le couvercle. Serrer les vis à un couple de 0,8 N·m (7 lb·po).

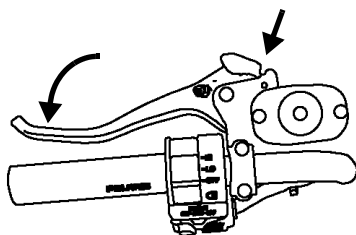


CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Frein de stationnement

Verrouillage du frein de stationnement

1. Mettre la boîte de vitesses à la position stationnement (P).
2. Serrer et relâcher le levier de frein deux ou trois fois, puis le serrer et le maintenir serré.
3. Pousser le verrou de frein de stationnement vers l'avant pour engager le verrou.
4. Relâcher le levier de frein de stationnement.
5. Pour desserrer le verrou de frein de stationnement, serrer et relâcher le levier de frein. Il retourne en position desserrée.



AVERTISSEMENT ! La conduite du VTT lorsque le frein de stationnement est engagé pourrait causer un accident ou un incendie. Ne jamais oublier de desserrer le frein de stationnement avant la conduite.

Le frein de stationnement peut se desserrer s'il est laissé engagé pendant une période prolongée. Toujours caler les roues pour éviter tout déplacement. Toujours caler les roues du côté aval du VTT lorsqu'on gare ce dernier sur une pente. Une autre solution consiste à garer le VTT selon le flanc de la pente. Ne jamais se fier uniquement au frein de stationnement lorsqu'on gare le VTT sur une pente. Toujours caler les roues pour éviter tout déplacement.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Pédale de frein auxiliaire

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais faire marche arrière lors de la descente d'une pente. Serrer le frein auxiliaire lors de la descente d'une pente peut provoquer le retournement de l'arrière et entraîner des blessures graves ou la mort.

Utiliser le frein auxiliaire avec précaution. En marche avant, ne pas serrer le frein auxiliaire trop fort. Les roues arrière pourraient déraiper et glisser de côté, ce qui pourrait entraîner une perte de contrôle et de blessures graves ou la mort.

Le système de freinage auxiliaire est conçu pour être utilisé en cas de défaillance du système de freinage principal. Le cas échéant, la pédale de frein auxiliaire peut être actionnée.

La pédale de frein auxiliaire se situe à l'intérieur du repose-pied droit. Elle est actionnée du pied droit.

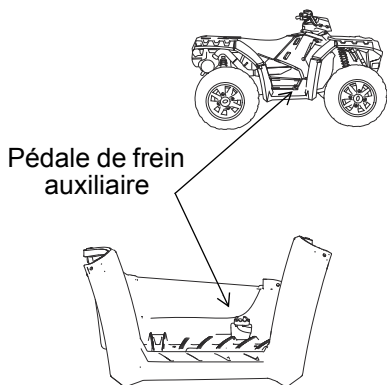
Si les roues arrière dérapent lorsqu'on se sert du frein auxiliaire, *réduire* la pression sur la pédale pour freiner les roues arrière sans déraiper.

Niveau du liquide de freins

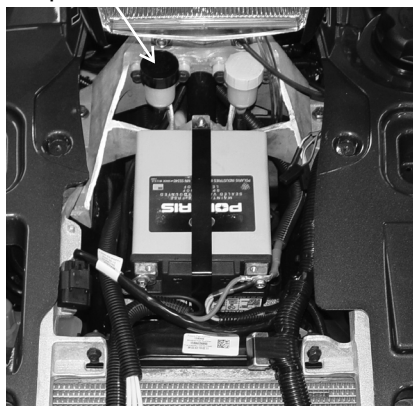
Vérifier fréquemment le niveau du liquide de freins dans le système de freinage auxiliaire. Le réservoir se trouve sous le porte-bagages avant.

Maintenir le niveau du liquide entre les repères maximum et minimum. Utiliser le liquide de freins DOT 4 seulement.

AVIS : Ne pas utiliser de liquide de système de contrôle de descente active dans le réservoir de liquide de freins. Le liquide du système de contrôle de descente active endommagera les pièces en caoutchouc dans le système de freinage.



Réservoir de
liquide de freins



CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Servodirection électronique (EPS)

La servodirection électronique (EPS) s'engage lorsque la clé de contact est tournée à la position marche (ON). Elle reste engagée que le véhicule se déplace ou soit immobile. Consulter la page 35 pour les informations relatives au témoin d'avertissement EPS.

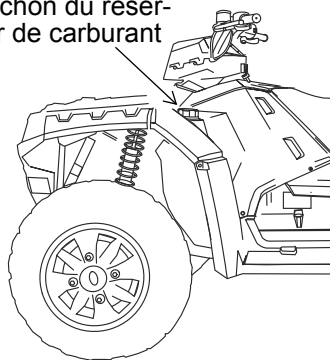
Réservoir de carburant

Toujours faire le plein lorsque le moteur est arrêté et à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré. Faire le plein sur une surface de niveau.

Retirer le bouchon de réservoir de carburant et ajouter du carburant. Utiliser une essence avec ou sans plomb présentant un indice d'octane d'au moins $87 = (R+M/2)$. *Ne pas utiliser un carburant qui contient plus de 10 % d'éthanol, tel que le carburant E-85.*

Le réservoir de carburant est conçu pour accepter l'expansion normale du carburant. Ne pas trop remplir le réservoir. Ne pas remplir le col de remplissage du réservoir.

Bouchon du réservoir de carburant



Batterie de 30 Ah pour usage extrême

Si la batterie de 18 Ah installée en usine ne reste pas chargée à cause d'un fonctionnement à une froideur extrême ou de l'utilisation de nombreux accessoires électriques, veuillez visiter un concessionnaire POLARIS pour faire l'achat d'une batterie de 30 Ah.

1. Charger la batterie complètement avant de l'installer. Consulter la page 116.
2. Pour installer la batterie de 30 Ah, retirer la batterie de 18 Ah. Consulter la page 114.
3. Retirer l'entretoise en plastique située au fond du compartiment de batterie. Conserver l'entretoise pour une utilisation ultérieure.
4. Installer la nouvelle batterie. Consulter la page 115.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Système de traction toutes roues motrices

Le système de traction toutes roues motrices est commandé par le commutateur 4x4.

Mode 4x4 avec contrôle de descente active (ADC)

Lorsque le commutateur est en mode ADC 4x4, le système ADC permet le freinage des quatre roues lorsque le véhicule descend une pente. Toujours déplacer le commutateur 4x4 à la position ADC 4x4 avant de monter ou descendre une pente. Consulter la page 33.

Mode 4x4

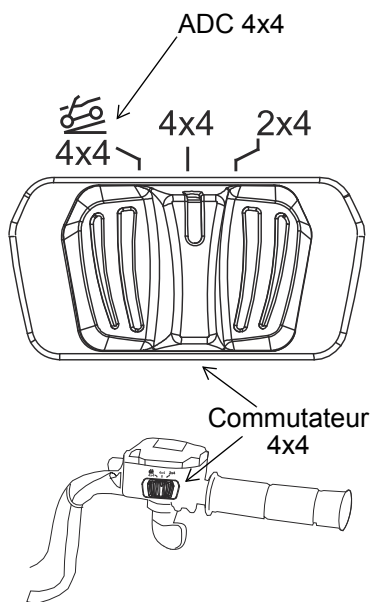
Lorsque le commutateur est en position 4x4, le VTT est en mode 4x4 et le témoin 4x4 sur le bloc-instruments est visible.

En mode 4x4, la traction sur demande s'engage automatiquement lorsque les roues arrière perdent de l'adhérence. Lorsque les roues arrière reprennent leur adhérence, la traction sur demande se désengage automatiquement.

Il n'y a pas de limite de durée de conduite du véhicule en mode 4x4. La boîte de vitesses passe automatiquement en 4x4 lors de la marche arrière si le commutateur est à l'une ou l'autre des positions 4x4.

Mode 2x4

Lorsque ce commutateur est en position 2x4, le VTT est constamment en mode deux roues motrices.



CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Système de traction toutes roues motrices

Engager le mode 4x4

Le commutateur 4x4 peut être activé et désactivé pendant que le véhicule roule. Au début, le système électronique du véhicule n'active pas le mode 4x4 tant que le régime moteur est inférieur à 3 100 tr/min. Une fois le mode 4x4 en fonction, il le reste jusqu'à ce qu'on tourne le commutateur 4x4 à la position désactivée (OFF). Si le commutateur est mis en position désactivée pendant que la traction sur demande est en mouvement, celui-ci ne se désengage que lorsque les roues reprennent de l'adhérence.

Engager le commutateur 4x4 avant que la traction des roues avant devienne nécessaire. Si les roues arrière patinent, relâcher la commande d'accélérateur avant d'engager le mode 4x4.

AVIS : Engager le mode 4x4 ou ADC 4x4 lorsque les roues arrière patinent peut causer des dommages graves à l'arbre d'entraînement et au carter d'engrenages. Toujours passer au mode 4x4 ou 4x4 avec contrôle de descente active lorsque les roues arrière sont sous traction ou arrêtées.

Système de contrôle de descente active (ADC)

Le système ADC permet le freinage des quatre roues lorsque le véhicule descend une pente. Toujours déplacer le commutateur 4x4 à la position ADC 4x4 avant de monter ou descendre une pente.

Engagement du système de contrôle de descente active

Le système ADC sera activé automatiquement en présence des *quatre* conditions suivantes :

- Le commutateur 4x4 doit être en position ADC 4x4.
- La vitesse du véhicule doit être égale ou inférieure à 25 km/h (15 mi/h).
- L'accélérateur doit être fermé (la commande d'accélérateur est relâchée).
- La boîte de vitesses doit être en prise (haute, basse ou marche arrière).

Désengagement du système de contrôle de descente active

Le système ADC sera désactivé automatiquement en présence d'*au moins une* des conditions suivantes :

- Le commutateur 4x4 est déplacé de la position ADC 4x4.
- La vitesse du véhicule dépasse 25 km/h (15 mi/h).
- L'accélérateur est ouvert (la commande d'accélérateur est activée).
- La boîte de vitesses est en position point mort ou stationnement.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Bloc-instruments

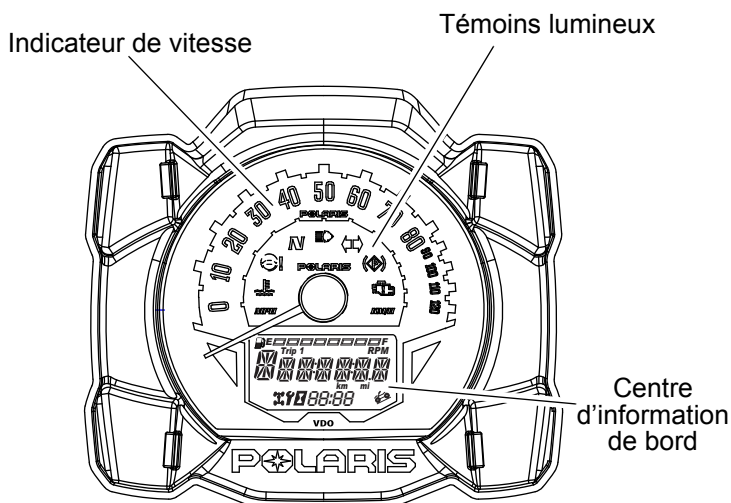
AVIS : Le lavage à l'eau sous haute pression peut endommager les composants du VTT. Le laver à la main ou à l'aide d'un tuyau d'arrosage de jardin avec un savon doux.

Certains produits, notamment les insectifuges, insecticides et produit chimiques, endommagent la lentille de l'indicateur de vitesse et autres surfaces en plastique. Ne pas nettoyer le bloc-instruments avec de l'alcool. Les produits insecticides ne doivent pas entrer en contact avec la lentille. Enlever sans délai toute éclaboussure d'essence sur le bloc-instruments.

Indicateur numérique/analogique

Indicateur de vitesse

L'indicateur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (MPH).



CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Bloc-instruments

Indicateur numérique/analogique

Témoins lumineux

Témoin	Indique	État
	Vitesse du véhicule	Lorsqu'on sélectionne le mode standard, la vitesse s'affiche en milles à l'heure.
		Lorsqu'on sélectionne le mode métrique, la vitesse s'affiche en kilomètres à l'heure.
	Température élevée	Ce témoin clignote pour indiquer que le moteur surchauffe. Si le témoin cesse de clignoter mais reste allumé, l'état de surchauffe persiste et le système réduit automatiquement la puissance motrice.
	Avertissement EPS	Ce témoin s'allume lorsque la clé est tournée à la position marche (ON) et s'éteint une fois que le moteur a démarré. Si le témoin reste allumé après le démarrage du moteur, le système EPS est inopérant. Veuillez consulter votre concessionnaire agréé POLARIS pour l'entretien.
	Point mort	Ce témoin s'allume lorsque la boîte de vitesses est au point mort et que la clé de contact est en position marche (ON).
	Feux de route	Ce témoin s'allume lorsque le commutateur de phare est réglé aux feux de route.
	Vérifier le moteur	Ce témoin s'allume en cas d'anomalie dans le système d'injection électronique du carburant (EFI). Ne pas se servir de ce VTT si ce message d'avertissement apparaît. Ceci peut endommager gravement le moteur. Consulter votre concessionnaire.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

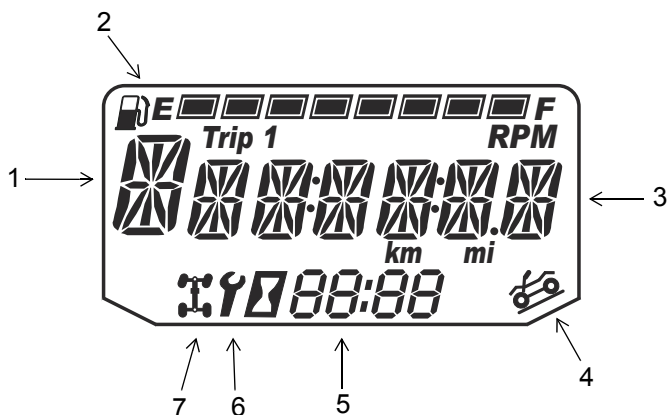
Bloc-instruments

Indicateur numérique/analogique

Centre d'information de bord

Le centre d'information de bord se trouve dans le bloc-instruments. Tous les segments s'allument pendant une seconde au démarrage. Si le bloc-instruments ne s'allume plus, il est possible qu'une surtension de batterie se soit produite et qu'il se soit éteint pour protéger l'indicateur de vitesse électronique. Si cela se produit, conduire le VTT chez votre concessionnaire POLARIS pour qu'il effectue un diagnostic.

Le centre d'information est réglé en usine pour afficher les unités de mesure standard et le cycle de 12 heures sur l'horloge. Pour passer aux unités métriques et/ou au cycle de l'horloge 24 heures, consulter la page 39.



CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Bloc-instruments

Indicateur numérique/analogique

Centre d'information de bord

1. **Indicateur d'embrayage** – Cette zone affiche la position du levier d'embrayage.
H = Haute vitesse
L = Basse vitesse
N = Point mort
R = Marche arrière
P = Stationnement
-- = Erreur de signal de rapport (ou de passage entre rapports)
 2. **Indicateur de niveau de carburant** – Les segments de l'indicateur de niveau de carburant indiquent le niveau de carburant dans le réservoir de carburant. Lorsque le dernier segment est dépassé, un témoin de bas niveau de carburant est activé. Tous les segments y compris le témoin de carburant clignoteront. Refaire le plein immédiatement.
- Conseil :** Si le témoin de carburant n'apparaît pas, c'est qu'il y a un circuit ouvert ou un court-circuit dans le circuit du capteur de carburant. Consulter votre concessionnaire.
3. **Affichage d'information** – Cette zone affiche le compteur kilométrique, le compteur journalier, l'horomètre, le régime du moteur et l'intervalle d'entretien programmable.
 4. **Témoin de contrôle de descente active** – Ce témoin apparaît lorsque le système de contrôle de descente active est activé. Consulter la page 33.
 5. **Affichage de l'horloge** – L'horloge affiche l'heure en cycle de 12 heures ou 24 heures. Si le moteur est arrêté, appuyer sur le bouton MODE. L'heure apparaîtra pendant cinq à dix secondes. Consulter la page 39 pour les instructions de réglage.
 6. **Témoin du rappel d'entretien** – Le témoin clignotant d'une clé avertit le conducteur qu'un intervalle d'entretien pré-réglé est arrivé à échéance. Amener le véhicule chez le concessionnaire pour faire effectuer l'entretien programmé. Consulter la page 39 pour les instructions de réglage.
 7. **Témoin 4x4** – Ce témoin s'affiche lorsque le système 4x4 est activé (le commutateur est à la position ADC 4x4 ou 4x4).

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Bloc-instruments

Indicateur numérique/analogique

Centre d'information de bord

Le bouton d'annulation de limiteur de marche arrière fonctionne comme bouton MODE lorsqu'on appuie dessus et qu'on le relâche rapidement. La boîte de vitesses ne peut pas être en marche arrière lors de l'utilisation du bouton d'annulation de limiteur comme bouton MODE. Cette fonction ne contient pas de verrouillage de vitesse de véhicule et peut être utilisée à n'importe quelle vitesse.

Afficher les unités (standard/métrique)

L'affichage peut être changé pour indiquer les unités de mesure standards ou métriques.

Conseil : Pour sortir du mode de configuration à un moment quel qu'il soit, patienter dix secondes. L'affichage se désactive automatiquement et présente à nouveau le compteur kilométrique.

	Affichage métrique	Affichage standard
Distance	Kilomètres	Milles
Horloge	Horloge 24 heures	Horloge 12 heures

1. Mettre la clé de contact en position arrêt (OFF).
2. Mettre la boîte de vitesses au point mort.
3. Appuyer sur le bouton MODE et le *maintenir enfoncé* tout en mettant la clé de contact en position marche (ON).
4. Lorsque le réglage de distance clignote sur l'affichage, appuyer sur le bouton MODE pour avancer jusqu'au réglage souhaité.
5. Appuyer sur le bouton MODE et le *maintenir enfoncé* pour sauvegarder le réglage et avancer à l'option suivante.
6. Répéter ces étapes pour changer les réglages d'affichage restants.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Bloc-instruments

Indicateur numérique/analogique

Centre d'information de bord

Mode horloge

Conseil : L'horloge doit être remise à l'heure chaque fois que la batterie a été déconnectée ou s'est déchargée.

1. Mettre la clé de contact en position marche (ON). Utiliser le bouton MODE pour passer à l'affichage du compteur kilométrique.
2. Appuyer sur le bouton MODE et le *maintenir enfoncé* jusqu'à ce que l'affichage d'heures clignote. Relâcher le bouton.
3. Lorsque le segment clignote, appuyer sur le bouton MODE pour avancer au réglage souhaité.
4. Appuyer sur le bouton MODE et le *maintenir enfoncé* jusqu'à ce que le prochain segment clignote. Relâcher le bouton.
5. Répéter les étapes 3 et 4 deux fois pour régler les segments des dizaines de minutes et d'unités de minute. Après avoir effectué le réglage d'unités de minute, l'étape 4 sauvegardera les nouveaux réglages et sortira du mode horloge.
6. Mettre la clé de contact en position arrêt (OFF).

Mode compteur kilométrique

Le compteur kilométrique enregistre et affiche la distance parcourue par le VTT.

Mode compteur journalier

Le compteur journalier enregistre la distance parcourue par le VTT s'il est remis à zéro avant chaque trajet. Pour le remettre à zéro, sélectionner le mode compteur journalier. Appuyer sur le bouton MODE et le *maintenir enfoncé* jusqu'à ce que le compteur se remette à zéro. Dans le centre d'information de bord, le compteur journalier affiche une décimale, tandis que le compteur kilométrique n'affiche pas de décimale.

Mode horomètre

Ce mode permet d'enregistrer le nombre total d'heures de fonctionnement du moteur.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Bloc-instruments

Indicateur numérique/analogique

Centre d'information de bord

Intervalle d'entretien programmable

Lorsque le nombre d'heures de fonctionnement du moteur est égal à l'intervalle d'entretien programmable réglé, le témoin de la clé clignotera pendant cinq secondes chaque fois que le moteur sera mis en marche. Lorsque cette fonction est activée, elle sert de rappel pratique pour l'entretien de routine. L'intervalle d'entretien est programmé aux 50 heures en usine. Procéder comme suit pour changer l'intervalle d'entretien.

1. Appuyer sur le bouton MODE jusqu'à ce que le nombre d'heures avant l'intervalle d'entretien s'affiche.
2. Maintenir le bouton MODE enfoncé.
3. Lorsque le nombre d'heures clignote, appuyer et relâcher le bouton MODE pour avancer les heures au réglage souhaité (y compris arrêt [OFF]). Appuyer sur le bouton MODE et le maintenir enfoncé pour régler le nouvel intervalle d'entretien.

Mode d'affichage de diagnostics

Le mode d'affichage de diagnostics EFI ne sert qu'à titre d'information. Consulter votre concessionnaire POLARIS pour toute réparation importante.

Le mode de diagnostics n'est accessible que lorsque le témoin d'avertissement de vérification du moteur s'allume après que la clé est tournée sur marche. Laisser la clé sur marche pour voir le code actif (code de défaillance).

Le mode de diagnostics devient inaccessible si la clé est tournée sur arrêt et sur marche et si le témoin d'avertissement n'est plus actif. Ceci permet de déterminer les anomalies persistantes aussi bien qu'intermittentes.

Les codes inactifs sont enregistrés dans l'historique du système.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

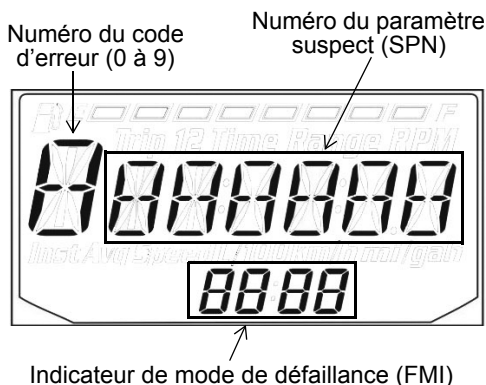
Bloc-instruments

Indicateur numérique/analogique

Centre d'information de bord

Codes d'erreur du moteur

L'écran d'erreur n'apparaît que lorsque le témoin de VÉRIFICATION DU MOTEUR est allumé ou lorsqu'il s'allume et s'éteint pendant un cycle d'allumage. Les codes d'erreur ne sont pas enregistrés dans l'instrument lorsqu'on coupe le contact. Le code et le message sont perdus, mais ils réapparaîtront si l'anomalie se reproduit après le redémarrage du moteur.



Si le témoin de VÉRIFICATION DU MOTEUR s'allume, noter les codes d'erreur montrés sur l'affichage. Consulter votre concessionnaire Polaris pour toute réparation importante.

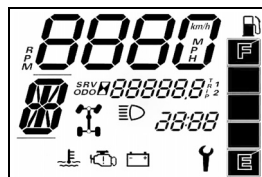
1. Si les codes d'erreur ne sont pas affichés, utiliser le bouton MODE pour faire défiler jusqu'à ce que « Ck ENG » (vérifier le moteur) apparaisse sur la ligne principale de l'affichage.
2. Appuyer sur le bouton MODE et le maintenir enfoncé pour accéder au menu des codes de diagnostic.
3. Noter les nombres qui apparaissent sur les affichages de position vitesse (le cas échéant), d'horloge et de compteur kilométrique.
4. Appuyer sur le bouton MODE et le maintenir enfoncé pour avancer au code d'erreur suivant.
5. Appuyer sur le bouton MODE et le maintenir enfoncé pour quitter le menu des codes de diagnostic.
6. Consulter les pages 48 à 51 pour les définitions des codes et les descriptions des défaillances. Consulter votre concessionnaire Polaris pour toute réparation importante.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Bloc-instruments

Affichage multifonction (modèles EPS)

Le centre d'information de bord se trouve dans le bloc-instruments. Tous les segments s'allument pendant une seconde au démarrage. Si le bloc-instruments ne s'allume plus, il est possible qu'une surtension de batterie se soit produite et qu'il se soit éteint pour protéger l'indicateur de vitesse électronique. Si cela se produit, conduire le VTT chez votre concessionnaire Polaris pour qu'il effectue un diagnostic.



Le centre d'information est réglé en usine pour afficher les unités de mesure standard et le cycle de 12 heures sur l'horloge. Pour passer aux unités métriques et/ou au cycle de l'horloge 24 heures, consulter la page 45.

1. Indicateur d'embrayage –

Cette zone affiche la position du levier d'embrayage.

H = Haute vitesse

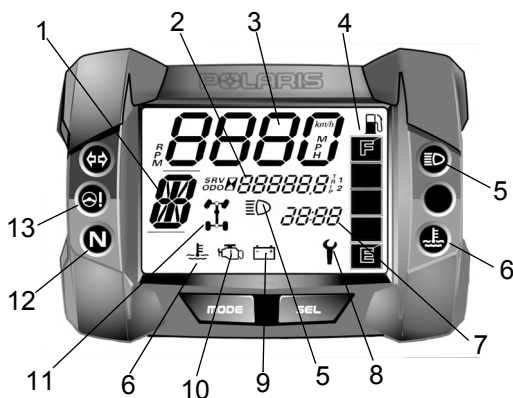
L = Basse vitesse

N = Point mort

R = Marche arrière

P = Stationnement

-- = Erreur de signal de rapport (ou de passage entre rapports)



2. Affichage d'information –

Cette zone affiche le compteur kilométrique, le compteur journalier, l'horomètre, le régime du moteur et l'intervalle de l'entretien programmable.

3. Affichage de la vitesse –

Cette zone affiche la vitesse de déplacement du véhicule ou le régime moteur. Consulter la page 44.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Bloc-instruments

Affichage multifonction (modèles EPS)

4. **Indicateur de niveau de carburant** – Les segments de cet indicateur indiquent le niveau de carburant dans le réservoir de carburant. Lorsque le dernier segment est dépassé, un témoin de bas niveau de carburant est activé. Tous les segments y compris le témoin de carburant clignotent. Refaire le plein immédiatement.
Conseil : Si le témoin de carburant n'apparaît pas, c'est qu'il y a un circuit ouvert ou un court-circuit dans le circuit du capteur de carburant. Consulter votre concessionnaire.
5. **Témoin des feux de route** – Ce témoin s'allume lorsque les phares sont réglés aux feux de route.
6. **Avertissement de surchauffe du moteur** – Ce témoin clignote pour indiquer que le moteur surchauffe. Si le témoin cesse de clignoter mais reste allumé, l'état de surchauffe persiste et le système réduit automatiquement la puissance motrice.
7. **Affichage de l'horloge** – L'horloge affiche l'heure en cycle de 12 heures ou 24 heures. Si le moteur est arrêté, appuyer sur le bouton MODE. L'heure apparaîtra pendant cinq à dix secondes. Consulter la page 46 pour les instructions de réglage.
8. **Témoin du rappel d'entretien** – Le témoin clignotant d'une clé avertit le conducteur qu'un intervalle d'entretien prérégulé est arrivé à échéance. Amener le véhicule chez le concessionnaire pour faire effectuer l'entretien programmé. Consulter la page 46 pour les instructions de réglage.
9. **Sur/sous tension** – Cet avertissement indique généralement que le VTT fonctionne à un régime trop bas pour recharger la batterie. Il peut aussi apparaître si le véhicule tourne au ralenti et si la charge appliquée est élevée (phares, ventilateur de refroidissement, accessoires). Conduire à un régime moteur plus élevé ou charger la batterie pour faire disparaître cet avertissement.
10. **Avertissement de vérification du moteur** – Ce témoin s'affiche si une anomalie relative à l'injection électronique du carburant (EFI) survient. Ne pas se servir de ce VTT si ce message d'avertissement apparaît. Ceci endommagerait gravement le moteur. Consulter votre concessionnaire.
11. **Témoin 4x4** – Ce témoin s'affiche lorsque le système 4x4 est activé (le commutateur est à la position ADC 4x4 ou 4x4).
12. **Témoin de point mort** – Lorsque la boîte de vitesses est au point mort, ce témoin s'allume et apparaît aussi à l'affichage de l'indicateur d'embrayage.
13. **Témoin d'avertissement EPS** – Si ce témoin lumineux reste allumé après le démarrage du moteur, le système EPS est inopérant. Veuillez consulter votre concessionnaire agréé Polaris pour l'entretien.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Bloc-instruments

Affichage multifonction (modèles EPS)

Utiliser le bouton MODE pour passer d'une option à l'autre de l'affichage de vitesse.

Utiliser le bouton de sélection (SEL) pour passer entre les options d'affichage d'informations.

L'activation des boutons MODE et de sélection (SEL) est verrouillée lorsque la vitesse atteinte est supérieure à environ 25 km/h (15 mi/h).

Conseil : Le bouton d'annulation du limiteur de marche arrière sert aussi de bouton MODE lorsqu'il est maintenu enfoncé pendant environ une demi-seconde. Le bouton d'annulation de limiteur de marche arrière sert aussi de bouton de sélection (SEL) lorsqu'on appuie dessus et qu'on le relâche rapidement. La boîte de vitesses ne doit pas être en marche arrière lors de l'utilisation du bouton d'annulation de limiteur comme bouton MODE ou de sélection (SEL). Cette caractéristique ne contient pas de verrouillage de vitesse de véhicule et peut être utilisée à n'importe quelle vitesse.



Bouton
MODE

Bouton de
sélection (SEL)

Affichage de la vitesse ou du régime

Utiliser le bouton MODE pour passer d'une option à l'autre de l'affichage de vitesse.

La vitesse de déplacement est affichée en milles à l'heure (MPH) ou en kilomètres à l'heure (km/h).

Le régime moteur est affiché en tours par minute (RPM).

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Bloc-instruments

Affichage multifonction (modèles EPS)

Afficher les unités (standard/métrique)

Il est possible de faire apparaître des unités de mesure standards ou métriques. Pour changer les unités :

1. Appuyer sur le bouton MODE et le maintenir enfoncé jusqu'à l'affichage de la vitesse du véhicule.
2. Faire défiler les options de la zone d'informations à l'aide du bouton de sélection (SEL) jusqu'à ce que le compteur kilométrique apparaisse.
3. Appuyer sur le bouton MODE et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que les unités affichées changent. Relâcher le bouton.
4. Les nouveaux réglages sont conservés jusqu'à ce qu'ils soient changés en procédant de même.

Affichage de l'horloge 12 heures/24 heures

1. Appuyer sur le bouton MODE et le maintenir enfoncé jusqu'à l'affichage du régime.
2. Faire défiler les options de la zone d'informations à l'aide du bouton de sélection (SEL) jusqu'à ce que le compteur kilométrique apparaisse.
3. Appuyer sur le bouton MODE et le maintenir enfoncé jusqu'à l'affichage du nouveau format d'horloge (cycle 24 ou 12 heures). Relâcher le bouton.
4. Les nouveaux réglages sont conservés jusqu'à ce qu'ils soient changés en procédant de même.

Mode compteur kilométrique

Le compteur kilométrique enregistre et affiche la distance parcourue par le VTT.

Mode compteur journalier

Les compteurs journaliers enregistrent la distance parcourue par le VTT à chaque trajet, si on les remet à zéro à chaque fois. Pour remettre un compteur journalier à zéro, sélectionner le mode compteur journalier 1 ou compteur journalier 2. Appuyer sur le bouton MODE sur le bloc-instruments et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le total passe à 0. Dans le centre d'information de bord, le compteur journalier affiche une décimale, tandis que le compteur kilométrique n'affiche pas de décimale.

Mode horomètre

Ce mode permet d'enregistrer le nombre total d'heures de fonctionnement du moteur.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Bloc-instruments

Affichage multifonction (modèles EPS)

Intervalle d'entretien programmable

Lorsque le nombre d'heures de fonctionnement du moteur est égal à l'intervalle d'entretien programmable réglé, le témoin de la clé clignotera pendant cinq secondes chaque fois que le moteur sera mis en marche. Lorsque cette fonction est activée, elle sert de rappel pratique pour l'entretien de routine. L'intervalle d'entretien est programmé à 50 heures à l'usine. Procéder comme suit pour changer l'intervalle d'entretien.

1. Appuyer sur le bouton de sélection (SEL) jusqu'à l'affichage du nombre d'heures restant.
2. Maintenir le bouton MODE enfoncé.
3. Quand le nombre d'heures clignote, appuyer et relâcher le bouton de sélection (SEL) pour avancer les heures au réglage souhaité (y compris arrêt [OFF]). Une fois que les chiffres cessent de clignoter, l'intervalle a été programmé.

Mode horloge

Procéder de l'une des deux façons suivantes pour régler l'horloge.

Méthode 1

1. Sélectionner le mode horomètre.
2. Appuyer sur le bouton MODE sur le bloc-instruments et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que l'affichage d'heures clignote. Relâcher le bouton.
3. Appuyer sur le bouton de sélection (SEL) pour avancer les heures.
4. Une fois les heures réglées, appuyer sur le bouton MODE et le relâcher pour passer aux minutes. Effectuer la même opération pour remettre les minutes à zéro.
5. Une fois que les chiffres cessent de clignoter, l'horloge a été réglée.

Méthode 2

1. La clé de contact étant sur arrêt, appuyer sur le bouton MODE et le maintenir enfoncé.
2. Tout en continuant à appuyer sur le bouton MODE, tourner la clé à la position marche (ON).
3. Maintenir le bouton MODE enfoncé jusqu'à ce que l'affichage d'heures clignote. Relâcher le bouton.
4. Régler l'heure comme décrit aux étapes 3 et 5 de la méthode 1.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Bloc-instruments

Affichage multifonction (modèles EPS)

Mode d'affichage de diagnostics

Le mode d'affichage de diagnostics EFI ne sert qu'à titre d'information. Consulter votre concessionnaire Polaris pour toute réparation importante.

Le mode de diagnostics n'est accessible que lorsque le témoin d'avertissement de vérification du moteur s'allume après que la clé soit tournée sur marche. Laisser la clé sur marche pour voir le code actif (code de défaillance).

Le mode de diagnostics devient inaccessible si la clé est tournée sur arrêt et sur marche et si le témoin d'avertissement n'est plus actif. Ceci permet de déterminer les anomalies persistantes aussi bien qu'intermittentes.

Les codes inactifs sont enregistrés dans l'historique du système. Consulter le concessionnaire Polaris pour récupérer les codes inactifs.

Procéder comme suit pour voir les codes actifs qui surviennent quand la clé est sur marche.

1. Mettre la boîte de vitesses à la position stationnement (P).
2. Appuyer et relâcher le bouton de sélection (SEL) jusqu'à ce que le témoin d'avertissement de vérification du moteur clignote à l'affichage.
3. Un groupe de deux chiffres apparaîtra aussi à l'affichage.
 - Le numéro du paramètre suspect (SPN) de deux à six chiffres dans la zone d'informations indique le composant qui produit le code d'anomalie.
 - Le numéro de l'indicateur de mode de défaillance (FMI) de un ou deux chiffres dans la zone de l'horloge indique le mode d'anomalie, tel que circuit ouvert ou court-circuit.
4. Consulter les pages 48 à 51 pour les définitions des codes et les descriptions des défaillances.

Conseil : Il peut y avoir plusieurs anomalies. Maintenir le bouton MODE enfoncé pour faire défiler tous les codes de diagnostic actifs.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Bloc-instruments

Définitions des codes de diagnostic

Circuit ouvert : Les fils reliés à un composant figurant sur le tableau (injecteur, pompe à carburant, etc.) sont brisés ou le composant est défectueux.

Court-circuit à la masse : Le fil est court-circuité à la masse entre le module de commande électronique et le composant figurant sur le tableau.

Charge court-circuitée : Les fils reliés au composant figurant sur le tableau sont court-circuités ensemble ou le composant présente un court-circuit interne.

Court-circuité à la batterie : Le fil reliant le composant figurant sur le tableau au module de commande électronique est court-circuité à un fil à la tension de la batterie.

Codes de diagnostic du SPORTSMAN 550/550 EPS			
Composant	État	SPN	FMI
Capteur de position du papillon	Tension trop élevée	51	3
	Tension trop basse	51	4
Capteur de la température du moteur	Tension trop élevée	110	3
	Tension trop basse	110	4
	Température trop élevée	110	16
	Arrêt pour cause de surchauffe du moteur	110	0
Capteur de température d'air d'admission	Tension trop élevée	105	3
	Tension trop basse	105	4
Capteur de pression absolue du collecteur	Tension trop élevée	102	3
	Tension trop basse	102	4
Capteur de position du vilebrequin	Anomalie de circuit	636	8
Signal de capteur d'embrayage	Tension trop basse (pour étalonner)	523	4
	Tension trop élevée	523	3
	Anomalie de signal	523	2
Injecteur 1 (MAG)	Circuit de pilote ouvert/à la masse	651	5
	Circuit de pilote en court-circuit sur B+	651	3
Pilote 1 principal de bobine d'allumage (MAG)	Pilote ouvert/à la masse	1268	5
	Circuit de pilote en court-circuit sur B+	1268	3
Circuit de pilote de pompe à carburant	Circuit de pilote ouvert/à la masse	1347	5
	Circuit de pilote en court-circuit sur B+	1347	3
Circuit de pilote de relais de ventilateur	Circuit de pilote ouvert/à la masse	1071	5
	Circuit de pilote en court-circuit sur B+	1071	3
Commande d'air de ralenti	Circuit de pilote à la masse	520193	5
	Charge en court-circuit*	520193	11
Circuit d'activation du démarreur	Circuit de pilote en court-circuit sur B+	1321	3
Commande toutes roues motrices	Circuit de pilote en court-circuit sur B+	520207	3

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Bloc-instruments

Définitions des codes de diagnostic affichés

Codes de diagnostic du SPORTSMAN 550/550EPS			
Composant	État	SPN	FMI
Alimentation du système	Tension trop élevée	168	3
	Tension trop basse	168	4
Signal de sécurité de commande d'accélérateur	Tension trop élevée	520194	3
	Tension trop basse	520194	4
	Signal hors plage	520194	2
	Commande d'accélérateur bloquée	520194	7
Système de contrôle de descente active	Circuit de pilote en court-circuit sur B+	520203	3
Modèles à EPS uniquement			
Arrêt pour cause de surintensité à la direction	Intensité supérieure à la normale ou à la masse	520221	6
Erreur d'intensité excessive à la direction	Intensité supérieure à la normale ou à la masse	520222	6
Défaillance partielle du capteur T1 de couple de direction	T1 en court-circuit à la masse	520223	4
	T1 en court-circuit au bus	520223	3
Défaillance partielle du capteur T2 de couple de direction	T2 en court-circuit à la masse	520224	4
	T2 en court-circuit au bus	520224	3
Défaillance totale du capteur de couple de direction	T1 et T2 en court-circuit à la masse	520225	4
	T1 et T2 en court-circuit au bus	520225	3
	T1 en court-circuit à la masse et T2 en court-circuit au bus	520225	16
	T2 en court-circuit à la masse et T1 en court-circuit au bus	520225	17
	T1 et T2 en court-circuit	520225	2
Défaillance partielle du capteur P1 de position de direction	P1 en court-circuit à la masse	520226	4
	P1 en court-circuit au bus	520226	3
Défaillance partielle du capteur P2 de position de direction	P2 en court-circuit à la masse	520227	4
	P2 en court-circuit au bus	520227	3
Défaillance totale du capteur de position de direction	P1 et P2 en court-circuit à la masse	520228	4
	P1 et P2 en court-circuit au bus	520228	3
Température d'inverseur EPAS	Supérieure à 110 degrés C	520229	16
	Supérieure à 120 degrés C	520229	0
Erreur de réception de communication de CAN EPAS	Aucun message de réception pendant deux secondes	520230	9
Erreur d'émission de communication de CAN EPAS	Aucun message d'émission pendant deux secondes	520231	9
Capteur de position du papillon	Tension trop élevée	51	3
	Tension trop basse	51	4
Capteur de la température du moteur	Tension trop élevée	110	3
	Tension trop basse	110	4
	Température trop élevée	110	16
	Arrêt pour cause de surchauffe du moteur	110	0

*Suppose une configuration unipolaire du moteur pas à pas

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Bloc-instruments

Définitions des codes de diagnostic affichés

Codes de diagnostic SPORTSMAN 850 XP/850 XP EPS			
Composant	État	SPN	FMI
Capteur de température d'air d'admission	Tension trop élevée	105	3
	Tension trop basse	105	4
Capteur de pression absolue du collecteur	Tension trop élevée	102	3
	Tension trop basse	102	4
	Signal hors plage	102	2
Capteur de position du vilebrequin	Anomalie de circuit	636	8
	Anomalie de plausibilité	636	2
Signal de vitesse du véhicule	Vitesse trop élevée	84	8
	Anomalie de plausibilité	84	2
Signal de capteur d'embrayage	Tension trop basse	523	4
	Tension trop élevée	523	3
	Anomalie de signal	523	2
Injecteur 1 (MAG) (charge partielle SDI)	Circuit de pilote ouvert/à la masse	651	5
	Circuit de pilote en court-circuit sur B+	651	3
	Circuit de pilote à la masse	651	4
Injecteur 2 (PdF) (charge partielle SDI)	Circuit de pilote ouvert/à la masse	652	5
	Circuit de pilote en court-circuit sur B+	652	3
	Circuit de pilote à la masse	652	4
Pilote 1 principal de bobine d'allumage (MAG)	Circuit de pilote en court-circuit sur B+	1268	3
Pilote 2 principal de bobine d'allumage (PdF)	Circuit de pilote en court-circuit sur B+	1269	3
Circuit de pilote de pompe à carburant	Circuit de pilote ouvert/à la masse	1347	5
	Circuit de pilote en court-circuit sur B+	1347	3
	Circuit de pilote à la masse	1347	4
Circuit de pilote de relais de ventilateur	Circuit de pilote ouvert/à la masse	1071	5
	Circuit de pilote en court-circuit sur B+	1071	3
	Circuit de pilote à la masse	1071	4
Commande d'air de ralenti	Circuit de pilote ouvert/à la masse	634	5
	Circuit de pilote en court-circuit sur B+	634	3
	Circuit de pilote à la masse	634	4
	Position hors plage	634	7
Circuit d'activation du démarreur	Circuit de pilote ouvert/à la masse	1321	5
	Circuit de pilote en court-circuit sur B+	1321	3
	Circuit de pilote à la masse	1321	4
Relais de châssis	Circuit de pilote ouvert/à la masse	520208	5
	Circuit de pilote en court-circuit sur B+	520208	3
	Circuit de pilote à la masse	520208	4
Commande toutes roues motrices	Circuit de pilote ouvert/à la masse	520207	5
	Circuit de pilote en court-circuit sur B+	520207	3
	Circuit de pilote à la masse	520207	4

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Bloc-instruments

Définitions des codes de diagnostic affichés

Codes de diagnostic SPORTSMAN 850 XP/850 XP EPS			
Composant	État	SPN	FMI
Alimentation du système	Tension trop élevée	168	3
	Tension trop basse	168	4
Signal de sécurité de commande d'accélérateur	Tension trop élevée	520194	3
	Tension trop basse	520194	4
	Signal hors plage	520194	2
	Commande d'accélérateur bloquée	520194	7
Système de contrôle de descente active	Circuit de pilote ouvert/à la masse	520203	5
	Circuit de pilote en court-circuit sur B+	520203	3
	Circuit de pilote à la masse	520203	4
Régime ralenti	Régime trop élevée	520211	3
	Régime trop bas	520211	4
Modèles à EPS uniquement			
Arrêt pour cause de surintensité à la direction	Intensité supérieure à la normale ou à la masse	520221	6
Erreur d'intensité excessive à la direction	Intensité supérieure à la normale ou à la masse	520222	6
Défaillance partielle du capteur T1 de couple de direction	T1 en court-circuit à la masse	520223	4
		520223	3
Défaillance partielle du capteur T2 de couple de direction	T1 en court-circuit au bus	520224	4
	T2 en court-circuit au bus	520224	3
Défaillance totale du capteur de couple de direction	T1 et T2 en court-circuit à la masse	520225	4
	T1 et T2 en court-circuit au bus	520225	3
	T1 court-circuit à la masse et T2 court-circuit au bus	520225	16
	T2 court-circuit à la masse et T1 court-circuit au bus	520225	17
	T1 et T2 en court-circuit	520225	2
Défaillance partielle du capteur P1 de position de direction	P1 en court-circuit à la masse	520226	4
	P1 en court-circuit au bus	520226	3
Défaillance partielle du capteur P2 de position de direction	P2 en court-circuit à la masse	520227	4
	P2 en court-circuit au bus	520227	3
Défaillance totale du capteur de position de direction	P1 et P2 en court-circuit à la masse	520228	4
	P1 et P2 en court-circuit au bus	520228	3
Température d'inverseur EPAS	Supérieure à 110 °C	520229	16
	Supérieure à 120 °C	520229	0
Erreur de réception de communication de CAN EPAS	Aucun message de réception pendant deux secondes	520230	9
Erreur d'émission de communication de CAN EPAS	Aucun message d'émission pendant deux secondes	520231	9
Communication de CAN IC avec EPAS	EPAS autonome	520230	31

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

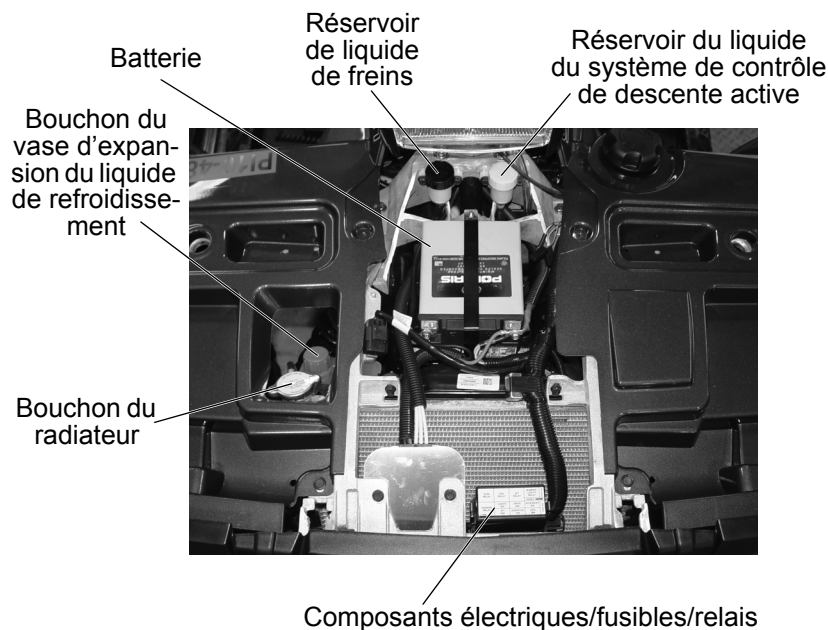
Porte-bagages/compartiment avant

Dégager les loquets du porte-bagages avant et retirer le porte-bagages pour accéder au compartiment avant. Pour remonter le porte-bagages, le maintenir comme sur l'illustration. Positionner le bord avant dans les languettes, puis pousser le porte-bagages vers le bas et fermer les loquets.

Accès aux composants suivants dans le compartiment avant :

- Bouchon du radiateur
- Réservoir de liquide de freins
- Réservoir du liquide du système de contrôle de descente active
- Batterie
- Bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement
- Composants électriques/fusibles/relais

Loquets



⚠ AVERTISSEMENT

Si le VTT n'est pas utilisé correctement, une collision, une perte de contrôle, un accident ou un retournement risquent de se produire, entraînant des blessures graves ou la mort. Lire et bien comprendre tous les avertissements de sécurité figurant dans la section Sécurité de ce Manuel d'utilisation.

Période de rodage

La période de rodage d'un VTT Polaris neuf est définie comme étant les 20 premières heures de conduite. Rien n'est plus important de votre part que de suivre correctement les procédures de rodage. Le traitement soigneux des composants d'entraînement et d'un moteur neufs leur assurera des performances supérieures et une plus longue vie.

AVIS : Une augmentation de température excessive pendant les trois premières heures de conduite endommagera les pièces du moteur et les composants d'entraînement à faible tolérance. Ne pas conduire à plein gaz ou à grande vitesse pendant les trois premières heures d'utilisation.

Rodage du moteur et de la transmission

1. Remplir le réservoir de carburant. Consulter la page 31. Toujours faire preuve de la plus grande prudence lors de la manutention de l'essence.
2. Vérifier le niveau d'huile du moteur sur la jauge. Consulter la page 77. Au besoin, ajouter de l'huile pour maintenir le niveau entre les marques sécuritaire et ajouter.
3. Au début, conduire lentement. Sélectionner une zone dégagée avec suffisamment de place pour se familiariser avec le fonctionnement et la maniabilité du véhicule.
4. Faire varier le régime. Ne pas faire tourner le moteur au ralenti pendant des périodes prolongées.
5. Contrôler régulièrement les niveaux des liquides, les commandes et les sections indiquées sur la liste de vérifications quotidienne avant la conduite. Consulter la page 54.
6. Ne tracter que des charges légères.
7. Changer l'huile et le filtre au bout de 20 heures, un mois ou 800 km (500 mi), selon la première échéance.

Rodage de la transmission variable Polaris (PVT) (embrayages/courroie)

Un rodage correct des embrayages et de la courroie d'entraînement assurera une durée de service plus longue et une meilleure performance. Roder les embrayages et la courroie en conduisant à vitesse plus lente pendant la période de rodage tel que recommandé. Ne tracter que des charges légères. Éviter les accélérations brutales ou une utilisation à haute vitesse durant la période de rodage.

En cas de défaillance de la courroie, retirer toujours tous les débris lors du remplacement de la courroie.

FONCTIONNEMENT

Liste de vérification avant la conduite

Le fait de ne pas inspecter le VTT et de ne pas s'assurer qu'il est en bon état de fonctionnement avant de l'utiliser accroît les risques d'accident. Toujours inspecter le VTT avant chaque utilisation pour s'assurer de la sécurité de fonctionnement.

Élément	Remarques	Page
Système de freinage/course du levier	Vérifier le bon fonctionnement.	27 91
Liquide de freins	S'assurer que le niveau est adéquat.	28
Frein auxiliaire	Vérifier le bon fonctionnement.	30
Suspension avant	Vérifier et lubrifier si nécessaire.	76
Suspension arrière	Vérifier et lubrifier si nécessaire.	76
Direction	Vérifier qu'il fonctionne librement.	–
Pneus	Vérifier l'état et la pression.	94
Roues/attaches	Vérifier que les attaches sont serrées.	94 96
Écrous, boulons et attaches du châssis	Vérifier le serrage.	–
Carburant et huile	S'assurer que les niveaux sont adéquats.	31 77
Niveau du liquide de refroidissement	S'assurer que le niveau est adéquat.	89 90
Tuyaux du liquide de refroidissement	Vérifier s'il y a des fuites.	–
Accélérateur	Vérifier le bon fonctionnement.	26 112
Témoins lumineux/commutateurs	Vérifier le bon fonctionnement.	24
Commutateur d'arrêt du moteur	Vérifier le bon fonctionnement.	25
Filtre à air, préfiltre	Inspecter, nettoyer.	97
Phare	Vérifier le fonctionnement.	24 99
Feu d'arrêt/feu arrière	Vérifier le fonctionnement.	103
Équipement de conduite	Porter un casque homologué, ainsi que des lunettes et des vêtements de protection.	8
Liquide du système de contrôle de descente active	S'assurer que le niveau est adéquat.	84

Pratiques de conduite en toute sécurité

1. Compléter la formation de sécurité recommandée avant d'utiliser ce véhicule. Consulter la page 7.
2. Ne pas permettre à des personnes de moins de 16 ans de conduire ce véhicule. Ne permettre à personne ayant un handicap mental ou physique de conduire ce véhicule.
3. Ne jamais transporter un passager sur ce VTT.
4. Les gaz d'échappement du moteur sont nocifs. Ne jamais démarrer le moteur ou le laisser tourner dans un endroit clos.
5. Avant de conduire, étudier le fonctionnement du frein auxiliaire en cas d'urgence (utile en cas de perte des freins de service).
6. N'utiliser ce véhicule qu'hors route. Ne jamais conduire le véhicule sur une surface pavée ou sur une route ou voie publique, même s'il s'agit de routes de terre ou en gravier.
7. Redoubler de prudence et conduire à vitesse réduite si des conditions telles que le brouillard, la pluie ou l'obscurité réduisent la visibilité. Nettoyer fréquemment les phares et remplacer promptement les ampoules grillées.
8. Conduire d'une manière qui correspond à vos compétences et aux conditions d'utilisation. Ne jamais conduire à des vitesses excessives. Ne jamais tenter de cabrés, de sauts ou d'autres cascades. Pendant l'utilisation, ne jamais retirer les mains du guidon et toujours garder les pieds sur les repose-pieds.
9. Ne jamais consommer d'alcool, de médicaments ou de drogues avant ou pendant la conduite d'un VTT.
10. Toujours utiliser des pneus de la taille et du type pour votre véhicule. Toujours conserver une bonne pression des pneus.
11. Ne jamais utiliser un VTT endommagé. Après tout retournement ou accident, demander à un concessionnaire agréé d'inspecter l'ensemble du véhicule pour rechercher les dommages potentiels.
12. Ne jamais utiliser le VTT sur un plan d'eau gelée avant d'avoir vérifié indépendamment que la glace est suffisamment épaisse pour supporter le poids du véhicule, de ses passagers, de sa cargaison ainsi que la force de déplacement du VTT, en plus de ceux d'autres véhicules du groupe éventuellement.
13. Ne pas toucher les composants brûlants du système d'échappement. Toujours garder les matériaux combustibles à l'écart du système d'échappement.
14. Toujours retirer la clé de contact lorsque le véhicule n'est pas utilisé afin d'empêcher son utilisation non autorisée.

FONCTIONNEMENT

Bien connaître votre secteur de conduite/ conduire respectueusement

Il faut se familiariser avec toutes les lois et tous les règlements concernant le fonctionnement de ce véhicule hors route dans votre région. Respecter votre environnement de conduite. Communiquer avec votre concessionnaire POLARIS, un club de randonnées local ou les responsables locaux pour connaître les secteurs de conduite désignés.

Aider à garder les sentiers ouverts pour la conduite de véhicules récréatifs. En tant qu'enthousiaste de la conduite hors route, vous représentez le sport et pouvez montrer un bon exemple (ou un mauvais exemple) aux autres. Conduire respectueusement. Conduire tout en respectant le terrain, ne pas répandre des déchets et rester toujours sur les sentiers désignés.

Courtoisie concernant les sentiers

Toujours faire preuve de courtoisie pendant la conduite. Garder une distance sécuritaire entre votre véhicule et les autres véhicules circulant dans le même secteur. À l'aide d'un signal, communiquer le nombre de véhicules dans votre groupe aux conducteurs arrivant en sens inverse. Lorsque vous vous arrêtez, placer votre véhicule le plus loin possible sur le bord du sentier pour laisser les autres circuler de manière sécuritaire.

Démarrage du moteur

1. Positionner le véhicule sur une surface de niveau dehors ou dans un endroit bien aéré.
2. Mettre la boîte de vitesses à la position stationnement (P).
3. Serrer le frein de stationnement.

Conseil : Le dispositif de verrouillage du démarreur empêchera le moteur de démarrer si la boîte de vitesses est en prise et le frein n'est pas serré.

4. S'asseoir sur le véhicule et tourner le commutateur d'arrêt du moteur à la position CONDUITE.
5. Ne pas appuyer sur l'accélérateur pendant que le moteur démarre.
6. Tourner la clé de contact au-delà de la position marche (ON) pour actionner le démarreur. Actionner le démarreur pendant un maximum de cinq secondes et relâcher la clé dès que le moteur démarre.
7. Si le moteur ne démarre pas, laisser revenir la clé à la position arrêt (OFF) et attendre cinq secondes avant d'essayer de démarrer de nouveau. Au besoin, actionner ensuite le démarreur pendant cinq secondes supplémentaires. Répéter la procédure jusqu'à ce que le moteur démarre.

AVIS : La conduite du véhicule immédiatement après le démarrage pourrait endommager le moteur. Laisser réchauffer le moteur pendant plusieurs minutes avant de conduire le véhicule.

Fonctionnement par temps froid

Si le VTT est utilisé toute l'année, vérifier fréquemment le niveau d'huile. Une montée du niveau peut être indicatrice d'accumulation d'eau ou de carburant au fond du carter moteur. La présence d'eau dans le fond du carter moteur peut entraîner des dommages au moteur et cette eau doit être vidangée. L'accumulation d'eau augmente à mesure que la température baisse.

FONCTIONNEMENT

Procédures de conduite



1. Porter un casque et une protection oculaire.
2. Se tenir assis bien droit, les pieds sur les repose-pieds et les mains sur le guidon.
3. Démarrer le moteur et le laisser se réchauffer.
4. Engager un rapport.
5. Observer les alentours et déterminer le trajet.
6. Desserrer le frein de stationnement.
7. Appuyer lentement sur la commande d'accélérateur avec le pouce droit pour mettre le véhicule en mouvement.
8. Conduire lentement. Pratiquer les manœuvres ainsi que l'utilisation de la commande d'accélérateur et des freins sur une surface de niveau.

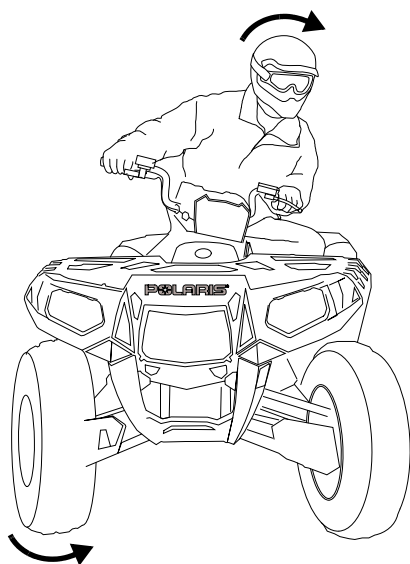
Virage du véhicule

Votre VTT est équipé d'un essieu arrière rigide entraînant simultanément et en tout temps les deux roues arrière. Cela signifie que la roue se trouvant à l'extérieur du virage doit parcourir une plus grande distance que la roue intérieure et que cette dernière doit patiner légèrement.

Pour tourner, braquer dans la direction désirée en penchant le torse vers l'intérieur du virage et en s'appuyant sur le repose-pied extérieur. Cette technique modifie la répartition de l'adhérence entre les roues arrière, ce qui permet de tourner en douceur. Utiliser la même technique pour tourner en marche arrière.

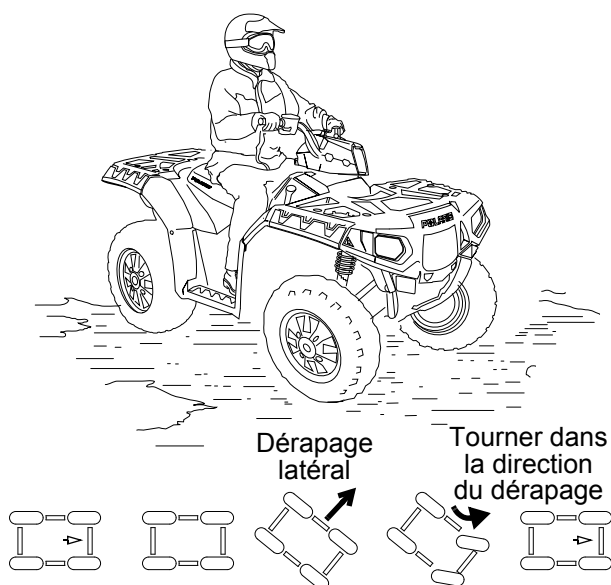
Pratiquer les virages lentement avant d'essayer de les prendre à plus grande vitesse.

AVERTISSEMENT ! L'exécution inappropriée des virages peut causer un retournement du véhicule. Ne jamais tourner abruptement ni effectuer de virages à angle aigu. Ne jamais prendre les virages à hautes vitesses.



FONCTIONNEMENT

Conduite sur surfaces glissantes



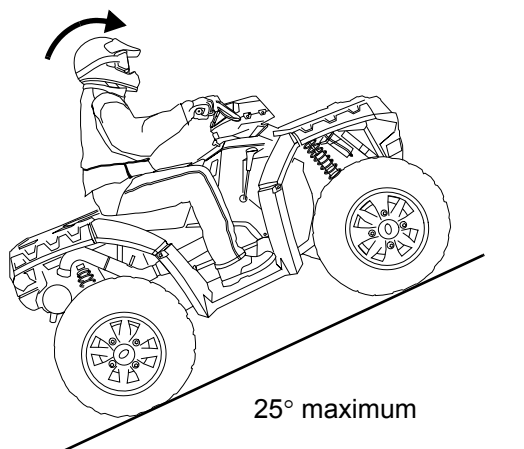
Lorsque vous conduisez sur une surface glissante tel un sentier humide, du gravier meuble ou une surface glacée, prendre les précautions suivantes :

1. Ne pas conduire sur des terrains trop accidentés, glissants ou meubles.
2. Ralentir à l'approche d'endroits glissants.
3. Enclencher le mode 4x4 avant que les roues ne commencent à perdre de l'adhérence.

AVIS : La transmission peut être gravement endommagée si le mode 4x4 est engagé pendant que les roues patinent. Attendre que les roues arrière ne patinent plus avant d'enclencher le mode 4x4 ou enclencher celui-ci avant que les roues ne commencent à perdre de l'adhérence.

4. Se montrer particulièrement attentif, étudier le terrain et éviter les virages brusques et serrés pouvant causer un dérapage.
5. Ne jamais freiner pendant un dérapage. Corriger un dérapage en tournant le guidon dans le sens du dérapage et porter votre poids vers l'avant du véhicule.

Montée de pente

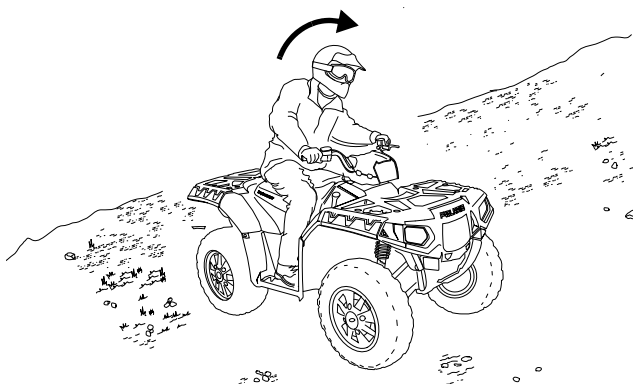


La conduite sur un terrain montagneux a un effet important sur le freinage et la maniabilité. Une mauvaise technique peut entraîner la perte de contrôle ou le retournement du véhicule. Pour monter une pente, suivre les précautions ci-dessous :

1. Toujours déplacer le commutateur 4x4 à la position ADC 4x4 avant de monter ou descendre une pente. Consulter la page 33.
2. Monter la pente en ligne droite.
3. Éviter de monter les pentes raides (25° maximum).
4. Toujours vérifier le terrain avec soin avant de monter une pente.
5. Ne jamais monter des pentes dont les surfaces sont trop glissantes ou meubles.
6. Garder les pieds sur les repose-pieds.
7. Porter le poids du corps vers l'avant.
8. Conduire à une vitesse et un régime constants. L'ouverture soudaine du papillon des gaz risquerait de faire basculer le VTT en arrière.
9. Ne jamais franchir le sommet d'une pente à grande vitesse. Un obstacle, une pente abrupte, un autre véhicule ou des personnes peuvent se trouver de l'autre côté du sommet.
10. Rester vigilant et se tenir prêt à prendre des mesures d'urgence. Il peut être nécessaire de descendre rapidement du véhicule.

FONCTIONNEMENT

Conduite à flanc d'une pente



La conduite à flanc d'une pente n'est pas recommandée. Une mauvaise technique peut entraîner la perte de contrôle ou le retournement du véhicule. Éviter le déplacement en flanc d'une pente à moins que cela ne soit absolument nécessaire.

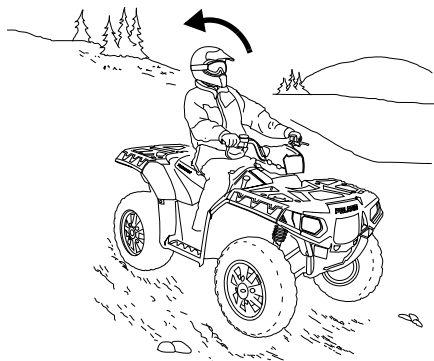
Si conduire à flanc d'une pente est *inévitabile*, suivre les précautions suivantes :

1. Ralentir !
2. Porter le poids du corps vers l'amont.
3. Garder les pieds sur les repose-pieds.
4. Si le véhicule commence à glisser ou basculer, braquer rapidement les roues avant vers le bas de la pente, si possible, ou descendre *immédiatement* du côté amont du véhicule !

Descente de pente

Pour descendre une pente, suivre les précautions ci-dessous :

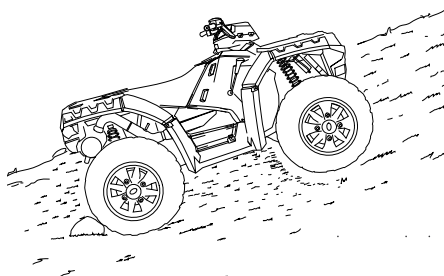
1. Toujours déplacer le commutateur 4x4 à la position ADC 4x4 avant de monter ou descendre une pente. Consulter la page 33.
2. Éviter les pentes raides (25° maximum).
3. Porter le poids du corps vers l'amont.
4. Rouler droit dans le sens de la pente.
5. Ralentir. En cas de vitesse excessive dans la descente d'une pente, il peut y avoir perte de contrôle.
6. Actionner le levier de frein graduellement. Lorsqu'on serre les freins trop fort, les roues arrière peuvent se bloquer, d'où une perte de contrôle possible du véhicule.



Stationnement sur une pente

Éviter le stationnement en pente si possible. Si cela est inévitable, suivre les précautions suivantes :

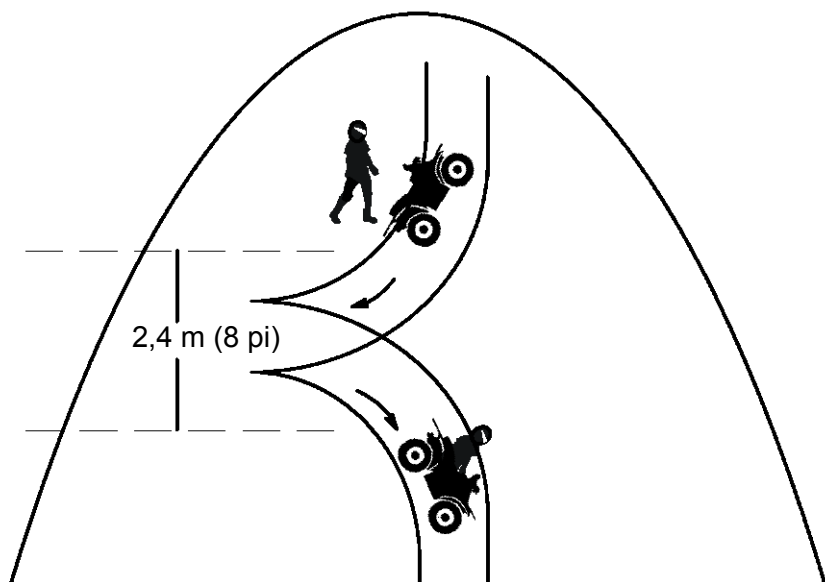
1. Arrêter le moteur.
2. Mettre la boîte de vitesses en position stationnement (P).
3. Serrer le frein de stationnement.
4. Toujours bloquer les roues arrière du côté de la descente.



FONCTIONNEMENT

Virage sur pente (virage sur place)

Si le véhicule cale pendant la montée d'une pente, ne jamais faire marche arrière ! Pour faire demi-tour, utiliser la manœuvre du virage sur place.

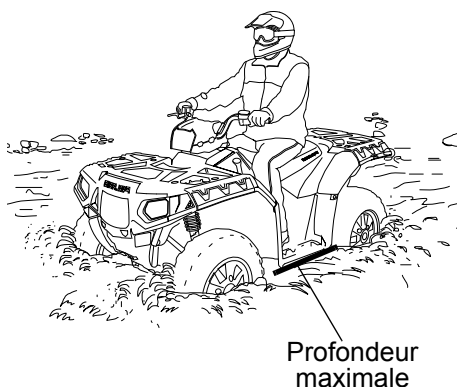


1. Arrêter le véhicule et serrer le frein de stationnement tout en gardant le poids du corps vers l'amont.
2. Toujours déplacer le commutateur 4x4 à la position ADC 4x4 avant de monter ou descendre une pente. Consulter la page 33.
3. Laisser la boîte de vitesses en marche avant et arrêter le moteur.
4. Descendre du véhicule du côté amont. Si l'avant du véhicule est dirigé droit vers le haut de la pente, descendre à gauche du véhicule.
5. Tout en restant en amont du véhicule, tourner le guidon à fond vers la gauche.
6. Tout en maintenant le frein de service serré, desserrer le frein de stationnement et laisser le VTT tourner lentement vers la droite jusqu'à ce que l'avant du véhicule soit orienté de travers sur la pente ou légèrement vers le bas.
7. Serrer le frein de stationnement et remonter sur le véhicule par le côté amont, en maintenant le poids du corps également du côté amont.
8. La boîte de vitesses étant toujours en marche avant, redémarrer le moteur.
9. Desserrer le frein de stationnement et descendre la pente *lentement*, en contrôlant la vitesse avec le frein de service jusqu'à ce que le véhicule se trouve sur un terrain relativement de niveau.

Conduite dans l'eau

Votre VTT peut fonctionner dans l'eau jusqu'à une profondeur maximale recommandée correspondant au dessous des repose-pieds. Suivre ces précautions pour conduire dans l'eau :

1. Déterminer la profondeur de l'eau et le courant avant d'entrer dans l'eau.
2. Choisir un endroit où les deux rives sont en pente douce.
3. Éviter de traverser des cours d'eau profonds ou rapides.



AVIS : Si le véhicule n'est pas soigneusement inspecté après utilisation dans l'eau, le moteur peut subir des dommages très graves. Effectuer l'entretien décrit dans le tableau d'entretien. Consulter la page 73. Prêter une attention particulière à l'huile moteur, à l'huile pour boîte de vitesses, au liquide de traction sur demande, à l'huile de carter d'engrenages arrière, au liquide du système de contrôle de descente active et à tous les graisseurs.

Si le véhicule bascule ou se retourne dans l'eau, ou si le moteur s'arrête durant ou après la conduite dans l'eau, son redémarrage pourrait l'endommager sérieusement. Transporter le véhicule chez le concessionnaire pour le faire réparer avant de redémarrer le moteur. Si cela est impossible, suivre les procédures d'inspection et de séchage après immersion décrites à la page 106, puis communiquer avec le concessionnaire pour les réparations dès que possible.

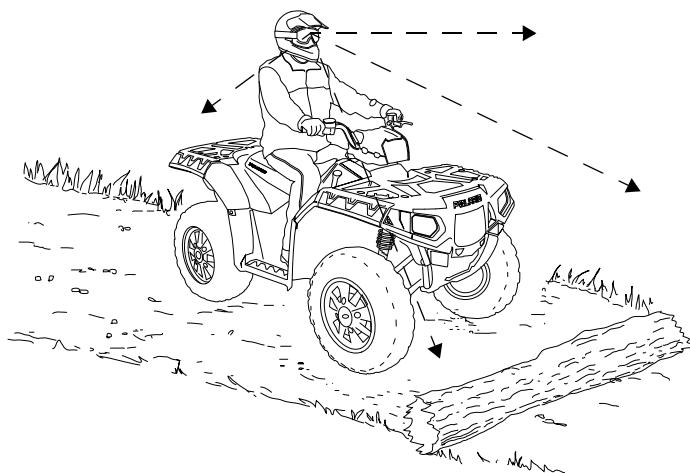
4. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Freiner légèrement plusieurs fois pendant que vous conduisez lentement. La friction aidera à sécher les plaquettes.

S'il est inévitable d'entrer dans de l'eau plus profonde que le niveau des repose-pieds :

- Procéder lentement. Éviter les rochers et les obstacles.
- Bien équilibrer le poids du corps. Éviter les mouvements brusques.
- Maintenir une vitesse constante. Ne pas tourner ni s'arrêter brusquement. Ne pas accélérer ni ralentir brusquement.

FONCTIONNEMENT

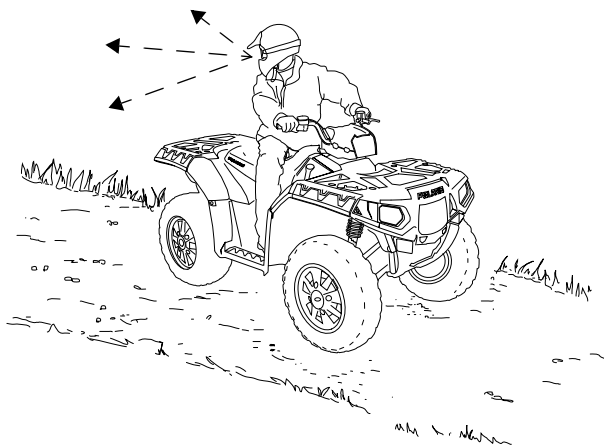
Conduite sur des obstacles



Suivre les précautions suivantes pour conduire sur des obstacles :

1. Toujours repérer les obstacles avant de conduire sur un terrain inconnu.
2. Regarder devant et apprendre à reconnaître le terrain. Rester vigilant aux dangers tels que les troncs d'arbre, les pierres et les branches basses.
3. Rouler lentement et redoubler de prudence en terrain inconnu. Tous les obstacles ne sont pas immédiatement visibles.
4. Ne jamais tenter de franchir des obstacles de grande taille, tels que des rochers ou des troncs d'arbres.

Conduite en marche arrière



Suivre les précautions suivantes pour conduire en marche arrière :

1. Toujours vérifier s'il y a des obstacles ou des personnes derrière le véhicule.
2. Toujours éviter de faire marche arrière sur les pentes.
3. Reculer lentement.
4. Freiner *légèrement* pour arrêter.
5. Éviter de prendre des virages serrés.
6. Ne jamais accélérer brusquement.
7. N'utiliser le bouton d'annulation de limiteur que si une vitesse des roues supérieure est nécessaire pour maintenir le véhicule en marche. L'annulation de limiteur doit être utilisée avec précaution, car lorsqu'elle est actionnée, la vitesse de marche arrière augmente considérablement. Ne pas utiliser l'annulation de limiteur à plein gaz. N'accélérer que de façon à maintenir la vitesse désirée.

AVIS : Lorsqu'on ouvre les gaz plus qu'il ne faut, alors que l'on est en mode de limitation de vitesse, il y a risque d'accumulation de carburant dans le tuyau d'échappement, ce qui donne lieu à des bruits d'explosion dans le moteur et/ou des dommages au moteur.

FONCTIONNEMENT

Transport de charges

⚠ AVERTISSEMENT

La surcharge du véhicule ou le transport ou le remorquage incorrect peut altérer la maniabilité du véhicule et causer la perte de contrôle ou l'instabilité des freins, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou la mort. Toujours suivre les précautions suivantes pour transporter des charges :

LORS DU TRANSPORT DE CHARGES, RALENTIR ET PRÉVOIR UNE PLUS GRANDE DISTANCE DE FREINAGE.

NE JAMAIS DÉPASSER LA CAPACITÉ PONDÉRALE MAXIMALE du véhicule. Pour déterminer le poids ajouté au véhicule, inclure le poids du conducteur, des accessoires, les charges du porte-bagages ou du coffre ainsi que la charge exercée sur le timon de remorque. La somme des poids de ces articles ne doit pas dépasser la capacité pondérale maximale.

LA RÉPARTITION DE LA CHARGE doit être 1/3 sur le porte-bagages avant et de 2/3 sur le porte-bagages arrière. Lors de la conduite en terrain accidenté ou irrégulier, réduire la vitesse et le poids de la charge pour maintenir la stabilité du véhicule. Le transport de charges sur un seul porte-bagages accroît le risque de retournement.

LES CHARGES DOIVENT ÊTRE TRANSPORTÉES LE PLUS BAS POSSIBLE SUR LES PORTE-BAGAGES. Des charges trop hautes sur les porte-bagages élèvent le centre de gravité et réduisent la stabilité du véhicule.

FIXER TOUTES LES CHARGES AVANT DE CONDUIRE. Les charges non arrimées peuvent nuire à la stabilité du véhicule et causer la perte de contrôle.

NE CONDUIRE QUE SI LES CHARGES SONT STABLES ET CORRECTEMENT RÉPARTIES. Les charges qui ne peuvent pas être centrées doivent être solidement arrimées et le conducteur doit redoubler de prudence. Toujours accrocher les charges à remorquer au point d'attelage du véhicule prévu à cet effet.

LES CHARGES LOURDES PEUVENT POSER DES PROBLÈMES DE DIRECTION ET DE FREINAGE. Faire preuve d'une extrême prudence lors du freinage d'un véhicule chargé. Éviter les endroits et les situations pouvant exiger de faire marche arrière en descente.

FAIRE EXTRÊMEMENT ATTENTION pendant la conduite avec des charges qui dépassent des porte-bagages. Ces charges peuvent affecter la stabilité et la maniabilité du véhicule et causer son retournement.

NE PAS OBSTRUER LE PHARE lors du transport de charges sur le porte-bagages avant.

NE PAS DÉPASSER LES VITESSES RECOMMANDÉES.

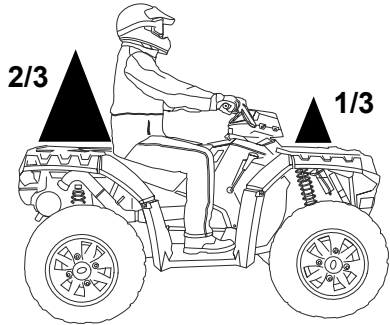
NE JAMAIS dépasser 80 km/h (50 mi/h) lorsque les charges arrière sont au-dessus de 34 kg (75 lb) et/ou les charges avant sont au-dessus de 17 kg (37 lb).

NE JAMAIS dépasser 16 km/h (10 mi/h) lorsque les charges arrière sont au-dessus de 91 kg (200 lb) et/ou les charges avant sont au-dessus de 45 kg (100 lb).

La vitesse du véhicule ne doit pas dépasser 16 km/h (10 mi/h) lors du remorquage de charges sur une surface de niveau. La vitesse du véhicule ne doit pas dépasser 8 km/h (5 mi/h) lors du remorquage de charges sur un terrain accidenté, dans les virages, ni lors de la montée ou de la descente d'une pente.

Transport de charges

1. Ne jamais dépasser les capacités de poids spécifiées pour le VTT sur les étiquettes d'avertissement et à la section Spécifications de ce manuel.
2. Le poids de la charge doit être réparti uniformément (1/3 sur le porte-bagages avant et 2/3 sur le porte-bagages arrière) et cette charge doit être placée le plus bas possible.
3. Lors de la conduite en terrain accidenté ou montagneux, réduire la vitesse et le poids de la charge pour maintenir la stabilité du véhicule.
4. NE JAMAIS dépasser 80 km/h (50 mi/h) lorsque les charges arrière sont au-dessus de 34 kg (75 lb) et/ou les charges avant sont au-dessus de 17 kg (37 lb).
5. NE JAMAIS dépasser 16 km/h (10 mi/h) lorsque les charges arrière sont au-dessus de 91 kg (200 lb) et/ou les charges avant sont au-dessus de 45 kg (100 lb).
6. Ne pas obstruer le faisceau de phare avec la charge.
7. Utiliser la vitesse lente de marche avant pour transporter ou remorquer des charges lourdes, afin de prolonger la durée utile de la courroie.



FONCTIONNEMENT

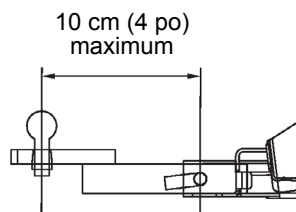
Transport de charges

Remorquage de charges

Toujours fixer une charge remorquée au point d'attelage de remorque. Retirer l'attelage du VTT quand on ne tracte pas de remorque. Si vous remorquez une charge, réduire le poids de la charge sur le porte-bagages arrière de la valeur correspondant au poids de la flèche d'attelage.

- La combinaison du poids de la charge sur le porte-bagages arrière et du poids de la flèche d'attelage ne doit pas dépasser la capacité du porte-bagages arrière.
- Le poids total (conducteur, accessoires, cargaison et poids exercé sur l'attelage) ne doit pas dépasser la capacité de poids maximale du véhicule.

AVIS : Utiliser un attelage inapproprié ou dépasser le poids maximum de la flèche d'attelage peut causer des dommages importants au véhicule et annuler la garantie du VTT. Ne jamais installer un attelage d'une longueur supérieure à 10 cm (4 po). Ne jamais installer des accessoires automobiles sur votre VTT POLARIS. Installer toujours des accessoires approuvés par POLARIS (ou l'équivalent) conçus pour les VTT.



Capacités de remorquage maximales

Lors d'un remorquage, ne pas dépasser les capacités maximales suivantes. Éviter de faire le remorquage sur les pentes.

	550	850
Charge maximale de remorquage (terrain de niveau)	680 kg (1 500 lb)	680 kg (1 500 lb)
Charge verticale maximale sur l'attelage	68 kg (150 lb)	68 kg (150 lb)

SYSTÈMES DE CONTRÔLE D'ÉMISSIONS

Système de contrôle du bruit

Ne pas modifier le moteur, ni les composants d'admission ou d'échappement; autrement, la conformité aux exigences de l'Agence américaine de protection de l'environnement (40 CFR 205) concernant le contrôle du bruit et aux exigences locales concernant le niveau de bruit n'est plus assurée.

Utilisation sur terrains publics aux États-Unis

Le véhicule de POLARIS est équipé d'un pare-étincelles testé et approuvé selon la norme USFS 5100-1c. La loi fédérale exige que ce pare-étincelles soit installé et en bon état de fonctionnement lorsque le véhicule est utilisé sur des terrains publics.

L'utilisation des véhicules hors route sur les terrains publics américains est régie par les dispositions de la section 43 CFR 420. Toute violation peut entraîner des peines pécuniaires. Il est possible de consulter le règlement fédéral en ligne à l'adresse www.gpoaccess.gov/ecfr/.

Système de contrôle d'émissions du carter moteur

Ce moteur est doté d'un carter moteur fermé. Les gaz de fuite sont refoulés vers la chambre de combustion par le système d'admission. Tous les gaz d'échappement sortent par le système d'échappement.

Système de contrôle d'émissions du système d'échappement

Le moteur est conçu pour une réduction des émissions. Un système d'injection électronique du carburant (EFI) commande l'alimentation en carburant. Le moteur et les composants du système d'injection électronique du carburant (EFI) ont été réglés en usine pour des performances optimales et on ne peut plus les régler.

Les étiquettes de conformité du véhicule se trouvent sur le tube de châssis du véhicule.

Interférence électromagnétique

Ce système d'allumage par étincelle est conforme à la norme canadienne ICES-002.

Ce véhicule est conforme aux exigences de compatibilité électromagnétique aux directives européennes 97/24/CE et 2004/108/CE.

Rayonnements non ionisants : Ce véhicule émet une certaine énergie électromagnétique. Les personnes portant des dispositifs médicaux implantables actifs ou inactifs (tels que des dispositifs de surveillance ou de contrôle du cœur) doivent revoir les limitations de leurs dispositifs en considérant les normes et directives électromagnétiques relatives à ce véhicule.

ENTRETIEN

Tableau d'entretien périodique

Un entretien périodique minutieux permettra d'assurer la sécurité et la fiabilité du véhicule. Inspecter, nettoyer, lubrifier, régler et remplacer les pièces selon le besoin. Lorsqu'une inspection indique la nécessité de remplacer des pièces, utiliser des pièces POLARIS authentiques, disponibles auprès de votre concessionnaire POLARIS. Consigner l'entretien et les réparations dans le Registre d'entretien débutant à la page 140.

L'entretien et les réglages sont importants pour le bon fonctionnement du véhicule. Si les procédures sécuritaires de réglage et de réparation ne sont pas familières, confier ces travaux à un concessionnaire qualifié.

Dans le tableau suivant, l'intervalle des entretiens a été défini en fonction de conditions d'utilisation moyennes et d'une vitesse moyenne de 16 km/h (10 mi/h). Les véhicules soumis à une conduite extrême doivent être inspectés et entretenus plus fréquemment.

Définition de conditions de conduite extrême

- Immersion fréquente dans la boue, l'eau ou le sable
- Utilisation à régime élevé moteur, en compétition
- Utilisation prolongée à basse vitesse et charge élevée
- Fonctionnement prolongé au ralenti
- Courts trajets par temps froid

Faire particulièrement attention au niveau d'huile. Une montée du niveau d'huile par temps froid peut être l'indice d'une accumulation de contaminants dans le carter d'huile. Vidanger l'huile immédiatement en cas de montée du niveau. Surveiller le niveau d'huile et, s'il continue à monter, ne plus utiliser le véhicule ou vous rendre chez votre concessionnaire.

Tableau d'entretien périodique

⚠ AVERTISSEMENT

Si les procédures indiquées par un ■ sont mal effectuées, cela pourrait conduire à la défaillance des composants et causer un accident, entraînant des blessures graves ou la mort. Toujours confier les entretiens et les réparations à un concessionnaire agréé POLARIS.

Légende du tableau d'entretien

- Dans des conditions de conduite extrême, effectuer ces entretiens plus souvent sur le véhicule.
- E Entretien du système antipollution (Le non-respect des consignes de maintenance n'entraînera pas l'annulation de la garantie du système antipollution, mais pourra affecter le bon fonctionnement de celui-ci.)
- Confier les entretiens et les réparations à un concessionnaire agréé POLARIS.

Effectuer toutes les actions d'entretien lorsque le premier intervalle d'entretien est atteint.

Élément		Intervalle d'entretien (selon la première éventualité)			Remarques
		Heures	Calendrier	km (mi)	
	Direction	—	Avant la conduite	—	Consulter la liste de vérifications avant la conduite à la page 54.
	Suspension avant	—	Avant la conduite	—	
	Suspension arrière	—	Avant la conduite	—	
	Pneus	—	Avant la conduite	—	
	Niveau du liquide de freins	—	Avant la conduite	—	
	Course du levier de frein	—	Avant la conduite	—	
	Système de freinage	—	Avant la conduite	—	
	Roues/attaches	—	Avant la conduite	—	
	Attaches de châssis	—	Avant la conduite	—	
	Niveau d'huile moteur	—	Avant la conduite	—	Inspecter; nettoyer fréquemment et remplacer selon le besoin. Vérifier le niveau quotidiennement, changer le liquide de refroidissement tous les deux ans. Vérifier le niveau quotidiennement et ajouter au besoin. Inspecter quotidiennement; nettoyer régulièrement. Vérifier le fonctionnement.
► E	Filtre à air, préfiltre	—	Quotidien	—	
	Liquide de refroidissement	—	Quotidien	—	
►	Liquide du système de contrôle de descente active	—	Quotidien	—	
►	Direction assistée (le cas échéant)	—	Quotidien	—	
	Phare/feu arrière	—	Quotidien	—	

ENTRETIEN

Tableau d'entretien périodique

Élément		Intervalle d'entretien (selon la première éventualité)			Remarques
		Heures	Calendrier	km (mi)	
► E	Filtre à air, élément principal	–	Hebdomadaire	–	Inspecter; remplacer au besoin.
►	Vidange d'huile moteur	20 h	1 mois	800 (500)	Faire une vidange d'huile et un changement de filtre à la fin du rodage (consulter la page 53).
►	Usure de plaquettes de freins	10 h	Mensuel	160 (100)	Inspecter périodiquement.
	Batterie	20 h	Mensuel	320 (200)	Vérifier les borne; nettoyer; effectuer un essai.
►	Liquide de traction sur demande	25 h	Mensuel	400 (250)	Vérifier le niveau.
►	Liquide de traction sur demande (utilisation extrême)	25 h	1 mois	400 (250)	Changer le liquide aux 25 heures si l'unité de contrôle de descente active est exposée à une utilisation extrême. Consulter la page 84.
►	Huile de carter d'engrenages arrière	25 h	Mensuel	400 (250)	Vérifier le niveau.
►	Huile de la boîte de vitesses	25 h	Mensuel	400 (250)	Vérifier le niveau.
►	Lubrification générale	50 h	3 mois	800 (500)	Lubrifier tous les graisseurs, pivots, câbles, etc.
	Tringlerie de transmission	50 h	6 mois	800 (500)	Inspecter, lubrifier.
■	Direction	50 h	6 mois	800 (500)	Lubrifier.
►	Suspension avant	50 h	6 mois	800 (500)	Lubrifier.
►	Suspension arrière	50 h	6 mois	800 (500)	Lubrifier.
■ E	Câble de commande de l'accélérateur/commutateur ETC	50 h	6 mois	800 (500)	Inspecter; régler; lubrifier; remplacer selon le besoin.
E	Conduit d'admission du corps de commande	50 h	6 mois	800 (500)	Vérifier le conduit pour voir s'il est étanche et s'il n'y a pas de fuites d'air.
	Courroie d'entraînement	50 h	6 mois	800 (500)	Inspecter; remplacer au besoin.
	Système de refroidissement	50 h	6 mois	1 600 (1 000)	Vérifier l'efficacité du liquide de refroidissement chaque saison; effectuer un essai de pression tous les ans
►	Radiateur	50 h	6 mois	1 600 (1 000)	Inspecter; nettoyer les surfaces extérieures.

► Dans des conditions de conduite extrême, effectuer ces entretiens plus souvent sur le véhicule.

E Entretien du système antipollution

■ Confier les entretiens et les réparations à un concessionnaire agréé POLARIS.

Tableau d'entretien périodique

Élément		Intervalle d'entretien (selon la première éventualité)			Remarques
		Heures	Calendrier	km (mi)	
▶	Tuyaux de refroidissement	50 h	6 mois	1 600 (1 000)	Vérifier s'il y a des fuites.
▶	Vidange d'huile moteur	100 h	6 mois	1 600 (1 000)	Vidanger l'huile et remplacer le filtre.
▶	Liquide de traction sur demande (utilisation normale)	100 h	12 mois	1 600 (1 000)	Changer le liquide.
▶	Huile de carter d'engrenages arrière	100 h	12 mois	1 600 (1 000)	Changer le liquide.
▶	Huile de la boîte de vitesses	100 h	12 mois	1 600 (1 000)	Changer le liquide.
	Système d'alimentation	100 h	12 mois	1 600 (1 000)	Vérifier les fuites possibles au bouchon du réservoir, aux canalisations, au filtre et à la pompe; remplacer les canalisations tous les deux ans.
▶	Supports du moteur	100 h	12 mois	1 600 (1 000)	Inspecter.
	Silencieux/tuyau d'échappement	100 h	12 mois	1 600 (1 000)	Inspecter.
■ E	Bougies	100 h	12 mois	1 600 (1 000)	Inspecter; remplacer au besoin.
▶	Câblage	100 h	12 mois	1 600 (1 000)	Vérifier s'il n'est pas usé, s'il est bien en place et en vérifier la sécurité; mettre de la graisse diélectrique sur les connecteurs en contact avec de l'eau, de la boue, etc.
■	Embrayages (menés et menants)	100 h	12 mois	1 600 (1 000)	Inspecter; nettoyer; remplacer les pièces usées.
■	Roulements de roues avant	100 h	12 mois	1 600 (1 000)	Inspecter; remplacer au besoin.
■	Liquide de freins	200 h	24 mois	3 200 (2 000)	Changer tous les deux ans.
▶ ■	Liquide du système de contrôle de descente active	200 h	24 mois	3 200 (2 000)	Changer tous les deux ans
	Pare-étincelles	300 h	36 mois	4 800 (3 000)	Nettoyer.
■ E	Jeu de soupapes	1 000 h	—	16 000 (10 000)	Inspecter et régler.
■	Pincement	—			Vérifier périodiquement; régler lors du remplacement de pièces.
	Orientation du phare	—			Régler au besoin.

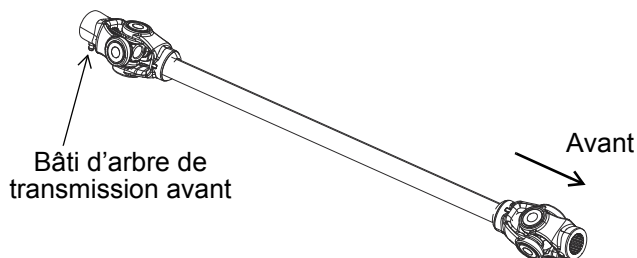
ENTRETIEN

Guide de lubrification

Vérifier et lubrifier tous les composants aux intervalles indiqués dans le Tableau d'entretien périodique à partir de la page 73. Les composants qui ne sont pas mentionnés dans le tableau devraient être lubrifiés selon les intervalles de lubrification générale.

Les bras de suspension triangulaires et les bras de commande inférieurs sont lubrifiés en usine; aucune lubrification supplémentaire n'est donc nécessaire. Cependant, au cas où ces composants seraient soumis à un usage intensif, l'utilisateur dispose de graisseurs pour une lubrification supplémentaire, s'il le jugeait utile.

Élément	Lubrifiant recommandé	Capacité lors de la vidange de liquide	Couple de serrage du bouchon de remplissage	Couple de serrage du bouchon de vidange	Procédure d'inspection
Huile moteur 550	Huile synthétique 2W-50 PS-4 PLUS Performance	1,9 L (2 qt)	–	20 à 23 N·m (15 à 17 lb·pi)	Page 77
Huile moteur 850	Huile synthétique 2W-50 PS-4 PLUS Performance	1,9 L (2 qt)	–	16 N·m (12 lb·pi)	Page 77
Huile de la boîte de vitesses	Liquide pour boîte de vitesses AGL PLUS	1 100 mL (37 oz)	14 à 19 N·m (10 à 14 lb·pi)	14 à 19 N·m (10 à 14 lb·pi)	Page 82
Liquide de traction sur demande (carter d'engrenages avant)	Liquide de traction sur demande Plus	275 mL (9,3 oz)	11 à 14 N·m (8 à 10 lb·pi)	15 N·m (11 lb·pi)	Page 84
Huile de carter d'engrenages arrière	Liquide d'entraînement à renvoi d'angle pour VTT (ou huile d'engrenages massifs GL5 80-90)	210 mL (7,1 oz)	14 à 19 N·m (10 à 14 lb·pi)	14 à 19 N·m (10 à 14 lb·pi)	Page 86
Liquide de freins	DOT 4 seulement	–	–	–	Page 28
Liquide du système de contrôle de descente active	Liquide de traction sur demande Plus	–	–	–	Page 84
Bâti d'arbre de transmission avant	Huile pour joints universels Premium de POLARIS	Graisseurs (3 injections au maximum) tous les 805 km (500 mi), avant l'entreposage à long terme et après submersion dans l'eau.			
Bras de suspension triangulaire, avant et arrière	Utiliser la graisse toutes saisons Premium de POLARIS	Lubrifier les graisseurs après une utilisation extrêmement intensive ou si la suspension commence à grincer.			



Huile moteur

Recommandations concernant l'huile

Polaris recommande l'utilisation de l'huile synthétique PS-4 *PLUS Performance* 2W-50 pour 4-temps de POLARIS ou une huile similaire pour ce moteur. Consulter le tableau à la page 76 pour les recommandations de liquides, les capacités et les couples de serrage des bouchons.

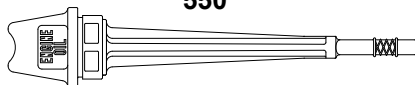
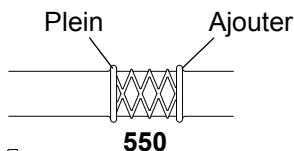
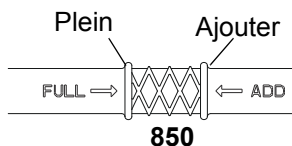
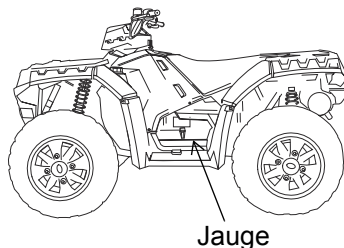
Il peut être nécessaire d'effectuer la vidange plus fréquemment si de l'huile POLARIS n'est pas utilisée. Toujours utiliser l'huile 2W-50. Suivre les recommandations du fabricant pour l'utilisation à la température ambiante. Consulter la page 127 pour les numéros de pièce des produits POLARIS.

AVIS : Le mélange des marques ou l'utilisation d'une huile non recommandée peut causer des dommages graves au moteur. Toujours utiliser les huiles recommandées. Ne jamais utiliser une huile de remplacement ou un mélange d'huiles.

Niveau d'huile

Vérifier le niveau d'huile lorsque le moteur est froid. *Ne jamais vérifier l'huile lorsque le moteur est en marche.*

1. Placer le véhicule sur une surface de niveau.
2. Accéder à la jauge d'huile et au goulot de remplissage du côté gauche du VTT. Retirer la jauge. Essuyer la jauge avec un chiffon propre.
3. Remettre la jauge en place et la serrer.
4. Retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile.
5. Faire l'appoint d'huile recommandée selon le besoin. Maintenir le niveau d'huile dans la plage de sécurité, entre les marques plein (FULL) et ajouter (ADD). Ne pas trop remplir le réservoir.
6. Remettre la jauge en place et la serrer.

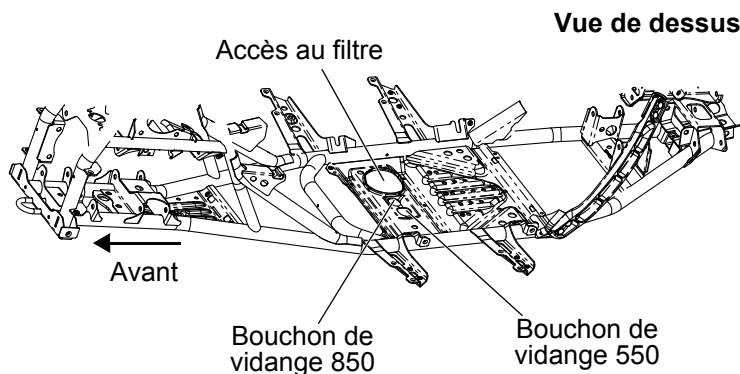


ENTRETIEN

Huile moteur

Vidange d'huile et remplacement du filtre

Consulter le tableau à la page 76 pour les recommandations de liquides, les capacités et les couples de serrage des bouchons. Toujours changer l'huile et le filtre aux intervalles indiqués dans le Tableau d'entretien périodique à partir de la page 73. Toujours remplacer le filtre à huile lors de la vidange.

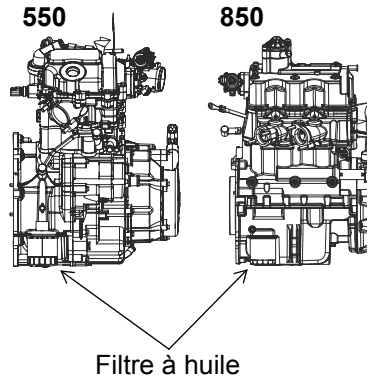


1. Placer le véhicule sur une surface de niveau.
 2. Démarrer le moteur. Le laisser chauffer au ralenti pendant deux à trois minutes.
 3. Arrêter le moteur.
 4. Nettoyer autour du bouchon de vidange.
 5. Placer un bac de vidange sous le carter.
 6. Retirer le bouchon de vidange. Laisser toute l'huile s'écouler.
- ATTENTION !** L'huile chaude peut provoquer des brûlures de la peau. Éviter tout contact entre l'huile chaude et la peau.
7. Installer une rondelle d'étanchéité neuve sur le bouchon de vidange. Les surfaces d'étanchéité du bouchon de vidange et du carter moteur doivent être propres et exemptes d'ébarbures, entailles et éraflures.
 8. Remettre le bouchon de vidange en place. Serrer selon les spécifications.

Huile moteur

Vidange d'huile et remplacement du filtre

9. Placer des chiffons d'atelier au-dessous du filtre à huile. À l'aide d'une clé à filtre à huile (en vente chez votre concessionnaire POLARIS), tourner le filtre dans le sens antihoraire pour le retirer.
10. Nettoyer les surfaces d'étanchéité du filtre sur le carter moteur avec un chiffon propre et sec.
11. Enduire le joint torique du nouveau filtre d'une mince couche d'huile moteur. Vérifier que le joint torique est en bon état.
12. Installer le nouveau filtre et le serrer à la main dans le sens horaire de 1/2 de tour après que le joint ait fait contact avec la surface d'étanchéité.
13. Retirer la jauge. Ajouter la bonne quantité de l'huile recommandée. Ne pas trop remplir le réservoir.
14. Remettre la jauge en place.
15. Mettre la boîte de vitesses à la position stationnement (P).
16. Serrer le frein de stationnement.
17. Démarrer le moteur. Le laisser tourner au ralenti pendant une à deux minutes.
18. Arrêter le moteur.
19. Vérifier les fuites possibles.
20. Contrôler le niveau de l'huile. Ajouter la quantité d'huile nécessaire pour amener le niveau au repère supérieur sur la jauge.
21. Se débarrasser de l'huile et du filtre usés selon une méthode appropriée.



ENTRETIEN

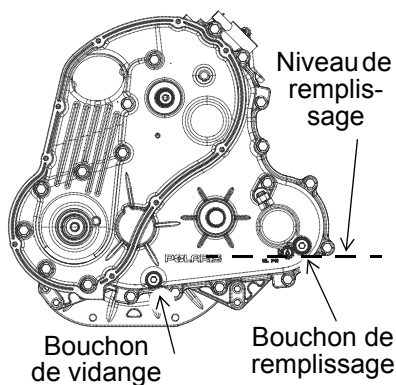
Huile de la boîte de vitesses

POLARIS recommande l'emploi du liquide synthétique pour boîte de vitesses AGL PLUS de POLARIS pour cette boîte de vitesses. Consulter le tableau à la page 76 pour les recommandations de liquides, les capacités et les couples de serrage des bouchons. Toujours vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles indiqués dans le Tableau d'entretien périodique à partir de la page 73. Consulter la page 127 pour les numéros de pièce des produits POLARIS.

Maintenir le niveau d'huile de niveau avec la partie inférieure du trou du bouchon de remplissage. Le bouchon de remplissage se trouve du côté droit du véhicule, derrière le repose-pied. Le bouchon de vidange se trouve au derrière et en bas du carter d'engrenages.

Vérification de l'huile

1. Retirer le repose-pied (consulter la page 93).
2. Retirer le bouchon de remplissage. Contrôler le niveau de l'huile.
3. Amener le niveau de liquide au bas du filetage du trou de remplissage en ajoutant la quantité de liquide recommandée.
4. Remettre le bouchon de remplissage en place. Serrer selon les spécifications.
5. Remettre le repose-pied.



Vidange d'huile

1. Retirer le repose-pied.
2. Placer un bac de vidange sous le carter d'engrenages. Retirer le bouchon de vidange. Laisser toute l'huile s'écouler.
3. Nettoyer et réinstaller le bouchon de vidange. Serrer selon les spécifications.
4. Retirer le bouchon de remplissage. Ajouter la bonne quantité de l'huile recommandée.
5. Remettre le bouchon en place. Serrer selon les spécifications.
6. Vérifier les fuites possibles.
7. Remettre le repose-pied.
8. Se débarrasser de l'huile usée selon une méthode appropriée.

Liquide du carter d'engrenages avant (traction sur demande)

Consulter le tableau à la page 76 pour les recommandations de liquides, les capacités et les couples de serrage des bouchons. Toujours vérifier et vidanger le liquide de la traction sur demande aux intervalles indiqués dans le tableau d'entretien périodique à partir de la page 73. Consulter la page 127 pour les numéros de pièce des produits POLARIS.

Changer le liquide du carter d'engrenages avant aux 25 heures si l'unité de contrôle de descente active est exposée à une utilisation extrême. Une utilisation extrême s'entend par ce qui suit :

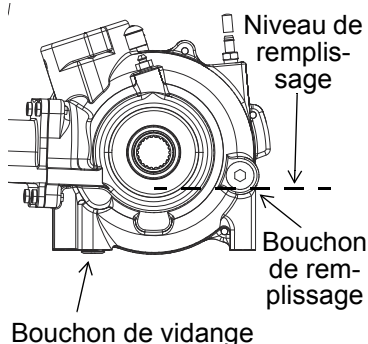
- utilisation au mode de contrôle de descente active pendant des périodes prolongées
- utilisation constante au mode de contrôle de descente active sur des terrains pentus ou montagneux
- le contrôle de descente active est le principal mode d'utilisation en toutes roues motrices

Conseil : Si le carter d'engrenages avant fait un bruit excessif durant l'utilisation du contrôle de descente active, changer le liquide de traction sur demande. Si le bruit continue, consulter un concessionnaire POLARIS pour faire un entretien.

Utiliser le liquide recommandé. L'utilisation de toute autre liquide peut entraîner un mauvais fonctionnement des composants. Maintenir le niveau de liquide de niveau avec la partie inférieure du filetage du trou de remplissage. Le bouchon de remplissage est situé sur le côté droit de l'unité de traction sur demande. Le bouchon de vidange se trouve du côté inférieur droit du véhicule.

Vérification de liquide

1. Placer le véhicule sur une surface de niveau. Retirer le bouchon de remplissage. Vérifier le niveau du liquide.
2. Amener le niveau de liquide au bas du filetage du trou de remplissage en ajoutant la quantité de liquide voulue.
3. Remettre le bouchon en place. Serrer selon les spécifications.



ENTRETIEN

Liquide du carter d'engrenages avant (traction sur demande)

Vidange de liquide

1. Placer le véhicule sur une surface de niveau. Retirer le bouchon de remplissage.
2. Placer un bac de vidange sous l'unité de traction sur demande. Retirer le bouchon de vidange. Drainer complètement.
3. Nettoyer et réinstaller le bouchon de vidange. Serrer selon les spécifications.
4. Ajouter la bonne quantité du liquide recommandé.
5. Remettre le bouchon de remplissage en place. Serrer selon les spécifications.
6. Vérifier les fuites possibles. Se débarrasser du liquide usé selon une méthode appropriée.

Liquide du système de contrôle de descente active (ADC)

Vérifier et modifier le niveau du liquide ADC aux intervalles indiqués dans le Tableau d'entretien périodique à partir de la page 73.

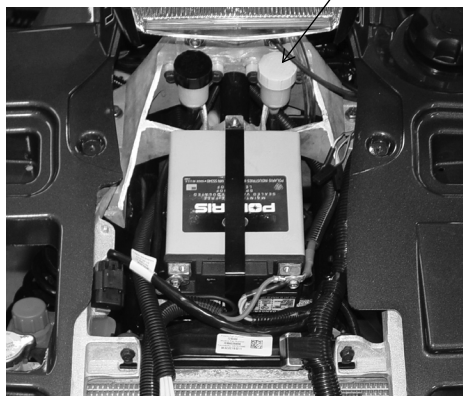
Nous recommandons d'utiliser le liquide de la traction sur demande Plus de POLARIS pour l'unité de contrôle de descente active. Maintenir le niveau du liquide entre les repères minimum et maximum du réservoir. Consulter la page 127 pour les numéros de pièce des produits POLARIS.

AVIS : Ne pas utiliser le liquide de freins. Le liquide de freins endommagera les pièces en caoutchouc dans le système hydraulique.

Vérification de liquide

1. Retirer le porte-bagages avant.
2. Vérifier le niveau de liquide dans le réservoir.
3. Si le niveau se situe sous le repère minimum, enlever le bouchon et ajouter le liquide recommandé.
4. Remettre le bouchon en place.
5. Remettre le porte-bagages avant en place.

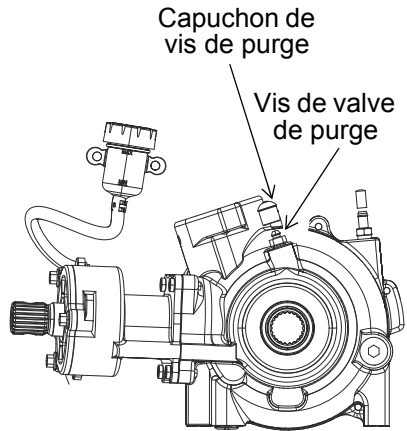
Réservoir du liquide ADC



Liquide du système de contrôle de descente active (ADC)

Vidange de liquide

1. Placer le véhicule sur une surface de niveau. Avant de faire la vidange de liquide, laisser le véhicule immobile pendant au moins 30 minutes.
2. Nettoyer à fond autour du réservoir ADC et des soupapes de purge (une de chaque côté du différentiel).
3. Enlever l'ensemble du bouchon de réservoir et du diaphragme. Utiliser un chiffon ou un outil d'aspiration pour enlever les débris présents dans le liquide et le réservoir. La présence de débris dans le réservoir peut être causée par une purge inappropriée et une performance réduite du système.
4. Remplir le réservoir jusqu'au repère maximum avec du liquide neuf.
5. Retirer les bouchons protecteurs des soupapes de purge.
6. Desserrer lentement l'une des vis de soupape de purge (dans le sens antihoraire) et laisser le liquide et l'air emprisonné s'échapper du raccord. Serrer la vis lorsqu'un liquide propre commence à s'écouler. Répéter cette procédure pour l'autre soupape.



IMPORTANT : Fermer les vis de soupape de purge avant que le niveau du liquide dans le réservoir baisse sous le repère de remplissage minimum. L'ajout de liquide dans un réservoir vide créera de l'air emprisonné. Si le niveau baisse sous le repère minimum, ajouter du liquide jusqu'au repère maximum et répéter l'étape 6 avant de continuer.

7. Serrer les vis de soupape de purge à un couple de 9 N·m (80 lb·po). Réinstaller les bouchons de soupape de purge.
8. Ajouter du liquide ADC frais jusqu'à ce que le niveau soit entre les repères minimum et maximum. S'assurer que le réservoir est libre de tout débris.
9. Remettre le bouchon bien en place. Nettoyer les gouttes ou déversements.

ENTRETIEN

Huile de carter d'engrenages arrière

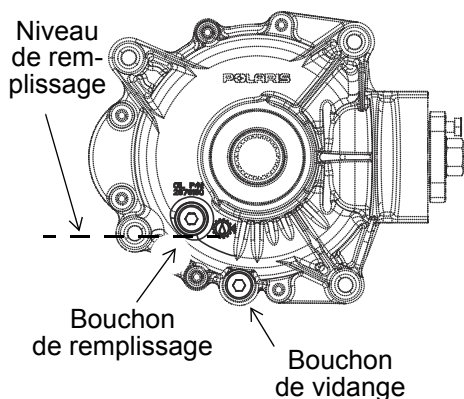
Consulter le tableau à la page 76 pour les recommandations de liquides, les capacités et les couples de serrage des bouchons. Toujours vérifier et vidanger l'huile du carter d'engrenages arrière aux intervalles indiqués dans le Tableau d'entretien périodique à partir de la page 73. Consulter la page 127 pour les numéros de pièce des produits POLARIS.

Le bouchon de remplissage se trouve à l'arrière du carter d'engrenages. Le bouchon de vidange se trouve au bas du carter d'engrenages.

Maintenir le niveau de liquide de niveau avec la partie inférieure du filetage du trou de remplissage. Ne pas trop remplir le réservoir.

Vérification de l'huile

1. Placer le véhicule sur une surface de niveau.
2. Retirer le bouchon de remplissage. Contrôler le niveau de l'huile.
3. Amener le niveau d'huile au bas du filetage du trou de remplissage en ajoutant la quantité d'huile recommandée. *Ne pas trop remplir le réservoir.*
4. Remettre le bouchon en place. Serrer selon les spécifications.



Huile de carter d'engrenages arrière

Vidange d'huile

1. Placer le véhicule sur une surface de niveau.
2. Placer un bac de vidange sous le trou de vidange.
3. Retirer le bouchon de vidange. Laisser toute l'huile s'écouler.
4. Nettoyer et réinstaller le bouchon de vidange, en mettant une rondelle d'étanchéité neuve. Serrer selon les spécifications.
5. Retirer le bouchon de remplissage. Ajouter la bonne quantité de l'huile recommandée. *Ne pas trop remplir le réservoir.*
6. Remettre le bouchon en place. Serrer selon les spécifications.
7. Vérifier les fuites possibles.
8. Se débarrasser de l'huile usée selon une méthode appropriée.

ENTRETIEN

Unité de servodirection

Si le modèle est équipé d'une unité de servodirection, nettoyer fréquemment autour et dessus l'unité de servodirection pour permettre le refroidissement adéquat. Nettoyer entièrement ces zones.

Nettoyer
régulière-
ment



Direction

La direction du VTT doit être inspectée régulièrement pour vérifier si des boulons et des écrous sont desserrés. Si des écrous et des boulons sont desserrés, consulter votre concessionnaire POLARIS pour faire un entretien avant d'utiliser le véhicule.

Système de refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement du moteur est contrôlé par le système d'expansion. Les composants du système d'expansion sont le vase d'expansion, le col de remplissage du radiateur, le bouchon à pression du radiateur et le tuyau de raccordement.

Lorsque la température du liquide de refroidissement monte, l'excédent de liquide dilaté (chauffé) est forcé hors du moteur via le bouchon à pression du radiateur, dans le vase d'expansion. Lorsque la température du liquide de refroidissement diminue, le liquide contracté (refroidi) est refoulé du vase d'expansion au radiateur, via le bouchon à pressions du radiateur.

Dans le cas de certains véhicules récents, une baisse du niveau du liquide de refroidissement est normale lorsque le système se purge de l'air emprisonné. Vérifier le niveau du liquide de refroidissement et faire l'appoint comme recommandé, en ajoutant du liquide dans le vase d'expansion.

POLARIS recommande l'usage du liquide de refroidissement/antigel Premium 60/40 de POLARIS ou d'un mélange 50/50 de liquide de refroidissement/antigel compatible avec l'aluminium et d'eau distillée. Le produit Premium 60/40 de POLARIS est prémélangé et prêt à être utilisé. Ne pas le diluer avec de l'eau. Consulter la page 127 pour les numéros de pièce des produits POLARIS.

Toujours suivre les recommandations de mélange du fabricant pour assurer une protection adéquate contre le gel pour votre région.

Système de refroidissement

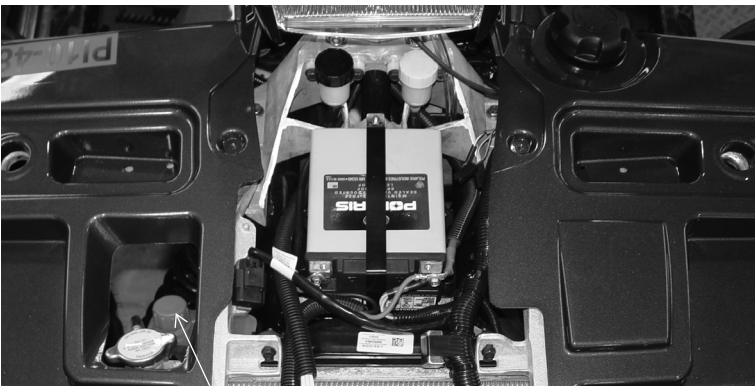
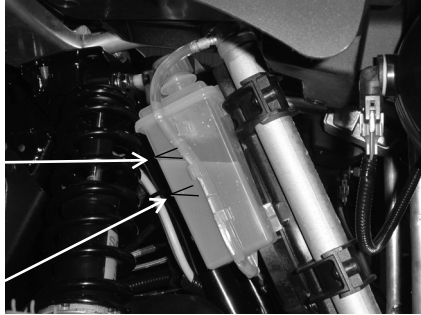
Liquide de refroidissement dans le vase d'expansion

Le niveau du liquide dans le vase d'expansion est visible de l'intérieur du passage de roue avant droit. Accéder au bouchon du vase d'expansion sous le compartiment de rangement avant.

1. Vérifier le niveau de liquide dans le vase d'expansion.
2. Si le niveau est bas, retirer le porte-bagages avant.
3. Retirer le bouchon du vase d'expansion et ajouter du liquide de refroidissement selon le besoin. Conserver le niveau du liquide de refroidissement entre les repères minimum et maximum du vase d'expansion (lorsque le liquide est froid).
4. Remettre le bouchon en place.
5. Remettre le porte-bagages avant en place.

Repère
maximum

Repère
minimum



Bouchon du vase
d'expansion

ENTRETIEN

Système de refroidissement

Liquide de refroidissement dans le radiateur

Pour assurer que le liquide de refroidissement conserve son efficacité de protection du moteur, POLARIS recommande de vidanger complètement le système tous les deux ans et de le remplir d'un nouveau mélange d'antigel et d'eau.

Remplacer le liquide de refroidissement lorsque le système de refroidissement a été vidangé lors d'un entretien ou d'une réparation. Si le vase d'expansion est sec, inspecter le niveau du radiateur. Au besoin, ajouter du liquide de refroidissement.

ATTENTION ! La vapeur s'échappant peut causer des brûlures. Ne jamais enlever le bouchon à pression lorsque le moteur est chaud ou brûlant. Toujours attendre que le moteur soit froid avant de retirer le bouchon à pression du radiateur.

1. Retirer le porte-bagages avant.
2. Retirer le bouchon à pression.
3. À l'aide d'un entonnoir, verser lentement la quantité voulue de liquide de refroidissement dans le col de remplissage.
4. Remettre le bouchon à pression en place. L'utilisation d'un bouchon à pression non standard ne permet pas au système d'expansion de fonctionner correctement. Consulter votre concessionnaire pour la pièce de rechange correcte.
5. Remettre le porte-bagages avant en place.



Bouchon
du radiateur

Freins

Frein à main

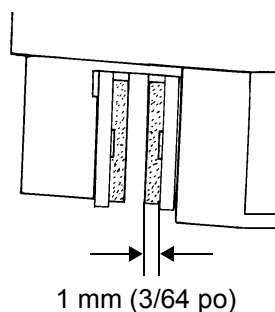
Les freins avant et arrière sont des freins à disque hydraulique, actionnés en serrant le levier de frein unique contre le guidon. Ces freins sont à réglage automatique.

Normalement, la tige se dilate dans le réservoir à mesure que le niveau du liquide baisse. Si le niveau est bas et que la tige n'est pas étendue, il y a une fuite et la tige doit être remplacée. Afin d'assurer le bon fonctionnement de la tige du vase à air comprimé, toujours remplir le réservoir selon le besoin lorsque le couvercle est desserré ou retiré. Ne pas trop remplir le réservoir.

AVERTISSEMENT ! Un maître-cylindre trop plein peut entraîner un excès de freinage ou un blocage des freins, ce qui peut provoquer des blessures graves ou la mort. Maintenir le liquide de freins au niveau recommandé. Ne pas trop remplir le réservoir.

Les vérifications suivantes sont recommandées pour maintenir les freins en bon état de fonctionnement. Vérifier plus souvent lorsque les freins sont habituellement utilisés de façon intensive.

1. Toujours maintenir le liquide de freins à un niveau satisfaisant. Consulter la page 28.
2. Vérifier le circuit de freins en vue de fuites.
3. Vérifier si la commande de freins présente une course excessive ou est spongieuse.
4. Vérifier si les plaquettes sont usées, endommagées ou desserrées. Les plaquettes de freins doivent être remplacées lorsqu'elles sont usées jusqu'à une épaisseur de 1 mm (3/64 po).
5. Vérifier le serrage et l'état de la surface du disque.



Pédale de frein auxiliaire

Le frein hydraulique auxiliaire ne nécessite aucun réglage. Vérifier fréquemment le niveau du liquide de freins dans le système de freinage auxiliaire. Consulter la page 30.

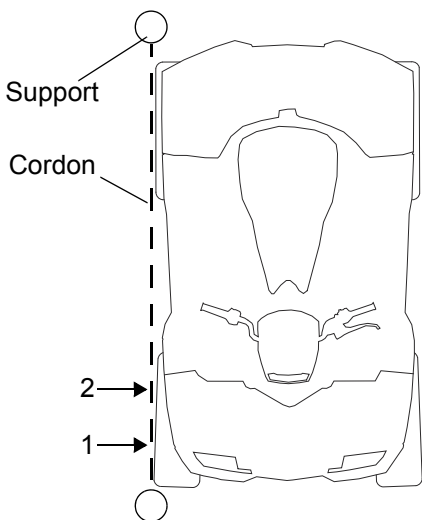
ENTRETIEN

Pincement

Vérifier le pincement du véhicule de la manière suivante. Le pincement négatif recommandé est de 0 à 3 mm (0 à 1/8 po).

AVERTISSEMENT ! Un pincement et un réglage incorrects peuvent entraîner des blessures graves ou la mort. Ne pas essayer de régler l'alignement de la barre d'accouplement. Les réglages de la barre d'accouplement doivent être confiés à un concessionnaire agréé POLARIS.

1. Placer le véhicule sur une surface de niveau.
2. Orienter le guidon droit vers l'avant.
3. Attacher un cordon entre deux supports comme montré sur l'illustration. Placer les supports pour que le cordon soit aligné avec le côté du pneu arrière. Si disponible, vous pouvez utiliser une longue règle rectifiée au lieu d'un cordon.
4. Mesurer la distance entre le cordon et la jante, à l'avant (1) et à l'arrière (2) de la jante avant. La mesure arrière devrait être 1,5 mm de plus que la mesure avant sur chaque côté du véhicule pour obtenir le pincement négatif recommandé de 0 à 3 mm (0 à 1/8 po).
5. Répéter la procédure de mesure de l'autre côté du véhicule.
6. En cas d'alignement incorrect, consulter un concessionnaire POLARIS pour un entretien.

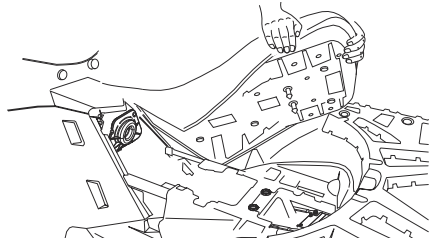


Direction

La direction du VTT doit être inspectée régulièrement pour vérifier si des boulons et des écrous sont desserrés. Si des écrous et des boulons sont desserrés, se rendre chez votre concessionnaire POLARIS pour faire un entretien avant d'utiliser le véhicule.

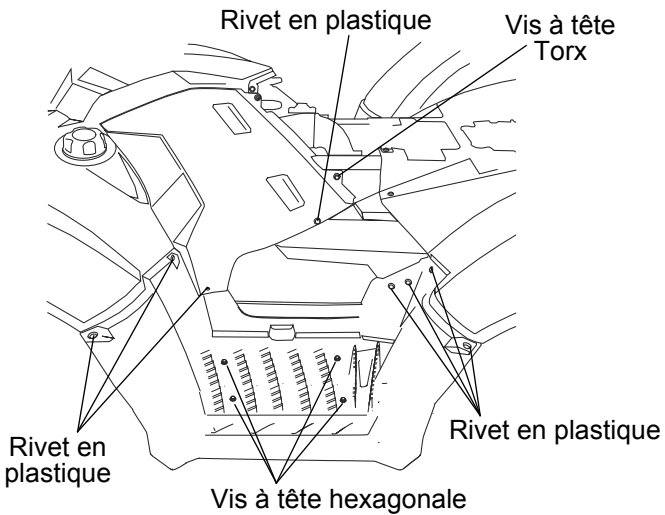
Dépose du siège

1. Saisir un côté du siège près du bord arrière.
2. Tirer vers le haut d'un coup sec pour dégager les fixations du dessous du siège.
3. Retirer le siège.



Retrait du panneau latéral/repose-pied

Retirer le siège avant de retirer un panneau latéral. Pour retirer un panneau latéral ou un repose-pied, enlever les attaches qui le fixent au châssis. Soulever le panneau latéral droit tout en le retirant pour l'écarter du bouton du levier.



ENTRETIEN

Pneus

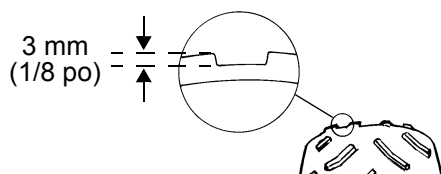
⚠ AVERTISSEMENT

La conduite de votre VTT avec des pneus usés, incorrectement gonflés, non-standard ou incorrectement installés affecte la maniabilité du véhicule, et peut entraîner des blessures graves ou la mort. Toujours suivre toutes les procédures d'entretien des pneus décrites dans ce manuel et sur les étiquettes sur le véhicule. Toujours utiliser des pneus de même taille et de même type que ceux d'origine lors du remplacement.

Consulter la section des spécifications à partir de la page 128 pour le type, la taille et la pression des pneus recommandés.

Profondeur de sculpture de pneu

Toujours remplacer les pneus lorsque la profondeur de sculpture est usée à une épaisseur de 3 mm (1/8 po) ou moins.



Pneus

Serrage du moyeu de roues avant

Le serrage des roulements de roue avant et des écrous de fusée est un réglage critique. Tout entretien doit être confié à un concessionnaire agréé POLARIS.

Retrait des roues

1. Arrêter le moteur.
2. Mettre la boîte de vitesses à la position stationnement (P).
3. Serrer le frein de stationnement.
4. Desserrer légèrement les écrous de la roue.

AVERTISSEMENT ! Ne pas toucher aux écrous d'essieu qui comportent une goupille fendue. Consulter votre concessionnaire POLARIS.

5. Soulever le côté du véhicule en plaçant une chandelle appropriée sous le bâti du repose-pied.
6. Retirer les écrous de roue.
7. Retirer la roue.

ENTRETIEN

Pneus

Installation des roues

1. Mettre la boîte de vitesses à la position stationnement (P).
2. Serrer le frein de stationnement.
3. Placer la roue sur le moyeu en dirigeant la tige de soupape vers l'extérieur et en s'assurant que les flèches de rotation pointent dans le sens de la marche avant (le cas échéant).
4. Installer les écrous de roue et les serrer à la main.
5. Abaisser le véhicule au sol.
6. Serrer les écrous de roue au couple spécifié.

AVERTISSEMENT ! Des écrous desserrés pourraient provoquer le détachement d'une roue durant la conduite, pouvant entraîner un accident ou un retournement. Toujours s'assurer que les écrous sont serrés au couple spécifié.



102 N·m
(75 lb·pi)

Aluminium coulé



61 N·m
(45 lb·pi)

Acier

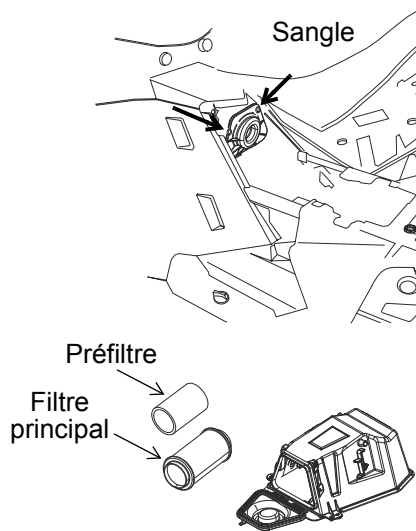
Couples de serrage des écrous de roues

Vérifier le serrage des écrous suivants de temps à autre, ainsi que lorsqu'on les a desserrés pour entretien.

Type de roue	Type d'écrou	Couple de serrage des écrous
Aluminium	Écrou de roue	102 N·m (75 lb·pi)
Acier	Écrou de roue	61 N·m (45 lb·pi)

Filtre à air

1. Retirer le siège.
2. Retirer la sangle du couvercle de la boîte à air et retirer le couvercle.
3. Retirer le filtre.
4. Retirer le préfiltre en tissu du filtre principal. Laver le préfiltre dans de l'eau savonneuse, le rincer et le sécher.
5. Remettre le préfiltre en place sur le filtre principal. Installer un filtre principal neuf au besoin.
6. Remettre le filtre en place dans la boîte à air.
7. Reposer le couvercle de la boîte à air et le siège.

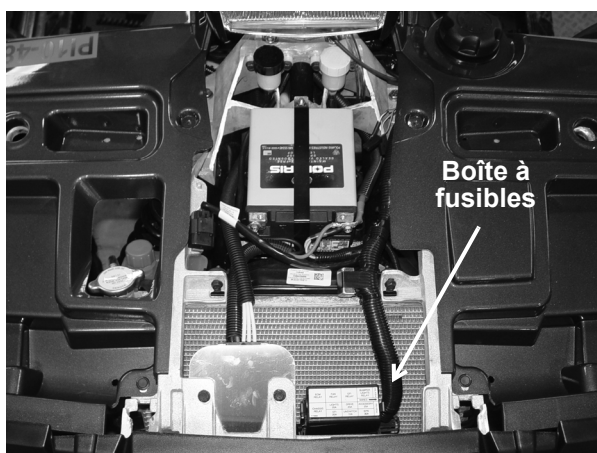


ENTRETIEN

Remplacement du fusible

Si le moteur s'arrête et ne redémarre pas, ou si vous avez d'autres problèmes électriques, le remplacement d'un fusible peut être requis. Localiser et corriger tout court-circuit qui aurait pu causer le fusible sauté, ensuite remplacer le fusible. La boîte à fusibles contient des fusibles de rechange.

1. Retirer le porte-bagages avant.
2. Retirer le couvercle de la boîte à fusibles.
3. Retirer le fusible suspect du panneau de fusibles. Si le fusible est sauté, installer un fusible neuf d'un ampérage équivalent.
4. Remettre le couvercle de la boîte à fusibles.
5. Remettre le porte-bagages avant en place.



ECM RELAY	FAN RELAY	EFI RELAY	BUMPER LIGHTS RELAY	SPARE
WIRES →				SPARE
CHASSIS RELAY	LIGHTS 20A	DRIVE 20A	ACCESSORY 20A	SPARE
7175840	EFI 20A	UNSWITCH 10A	SPARE 20A	

SPORTSMAN 550

START SOLENOID RELAY	FAN RELAY	EFI RELAY	BUMPER LIGHTS RELAY	SPARE
WIRES →				SPARE
CHASSIS RELAY	LIGHTS 20A	DRIVE 20A	ACCESSORY 20A	SPARE
7175841	EFI 20A	UNSWITCH 10A	SPARE 20A	

SPORTSMAN 850 XP

ECU RELAY	FAN RELAY	EFI RELAY	BUMPER LIGHTS RELAY	SPARE
WIRES →				SPARE
CHASSIS RELAY	LIGHTS 20A	DRIVE 20A	ACCESSORY 20A	SPARE
7175808	EFI 20A	UNSWITCH 10A	EPAS 30A	

SPORTSMAN 550 EPS

START SOLENOID RELAY	FAN RELAY	EFI RELAY	BUMPER LIGHTS RELAY	SPARE
WIRES →				SPARE
CHASSIS RELAY	LIGHTS 20A	DRIVE 20A	ACCESSORY 20A	SPARE
7175808	EFI 20A	UNSWITCH 10A	EPAS 30A	

SPORTSMAN 850 XP EPS

Feux

Un éclairage inadéquat peut réduire la visibilité durant la conduite. Les verres des phares et des feux arrière deviennent sales pendant la conduite normale. Nettoyer fréquemment les feux et remplacer immédiatement les ampoules grillées. Toujours vérifier que les feux sont réglés correctement pour avoir la meilleure visibilité.

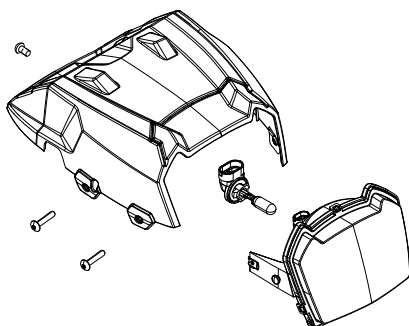
Remplacement de l'ampoule du phare

Lors de l'entretien d'une ampoule à halogène, éviter de toucher l'ampoule avec les mains nues. L'huile de la peau laisse un résidu qui peut causer un point chaud et réduire la durée de l'ampoule. Si des doigts entrent en contact avec une lampe, la nettoyer avec de l'alcool dénaturé.

1. Retirer les cinq (5) vis du boîtier de phare.
2. Soulever le couvercle du boîtier et débrancher le faisceau de fils de l'indicateur de vitesse.

ATTENTION ! Les composants chauds peuvent causer des brûlures de la peau. Laisser les ampoules refroidir avant de faire l'entretien.

3. Débrancher le faisceau de fils du phare. Veiller à tirer sur le connecteur et non sur le câblage.
4. Tourner l'ampoule dans le sens antihoraire pour la retirer.
5. Installer la nouvelle ampoule. S'assurer que la languette de l'ampoule est correctement engagée dans le boîtier.
6. Remonter le boîtier.



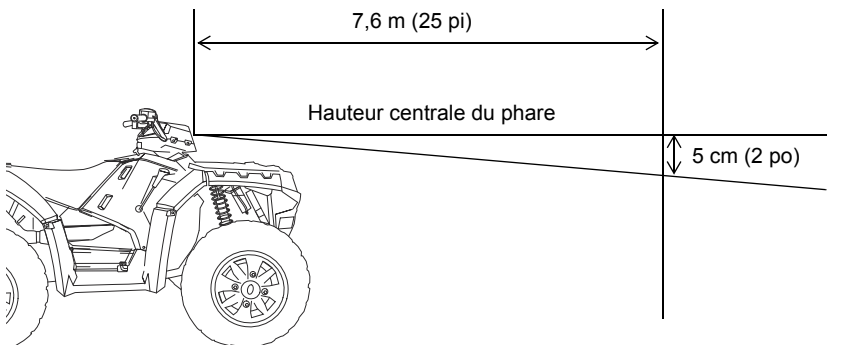
ENTRETIEN

Feux

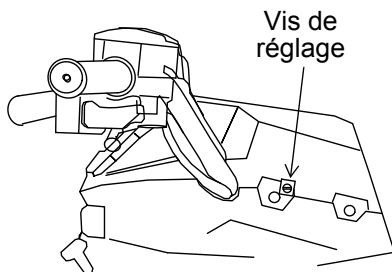
Réglage des feux de route

La hauteur du faisceau du phare est légèrement réglable. Effectuer ce réglage de la manière suivante.

1. Garer le véhicule sur une surface de niveau et placer le phare à environ 7,6 m (25 pi) d'un mur. Mettre la boîte de vitesses à la position stationnement (P).



2. Mesurer la distance du sol au centre du phare et tracer un repère sur le mur à la même hauteur.
3. Démarrer le moteur. Mettre le commutateur de phare en position feux de route.
4. Observer la zone lumineuse créée par le faisceau projeté par le phare sur le mur. La partie la plus intense de cette zone lumineuse doit se trouver à 5 cm (2 po) au-dessous du repère placé sur le mur. Mesurer après avoir placé un poids équivalent à celui du conducteur sur le siège.
5. La vis de réglage se trouve du côté droit du boîtier de phare. Pour régler le faisceau, desserrer la vis. Régler le phare à la position souhaitée, puis resserrer la vis.

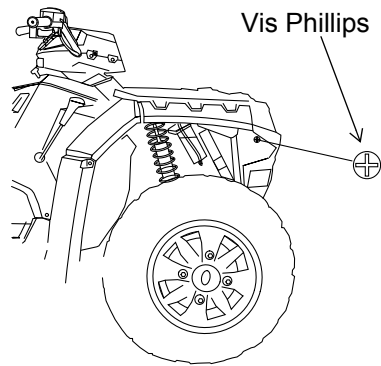


Phares

Réglage des feux de croisement

La hauteur du faisceau du feu de croisement est légèrement réglable.

1. Desserrer la vis Phillips située à l'arrière du phare.
2. Incliner le phare vers le haut ou vers le bas.
3. Resserrer la vis.

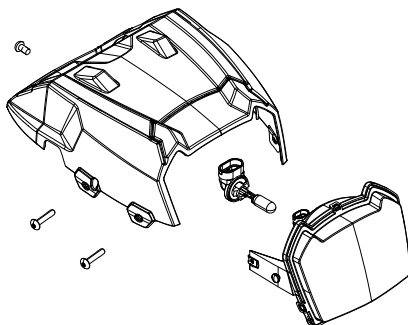


ENTRETIEN

Feux

Remplacement du boîtier de phare

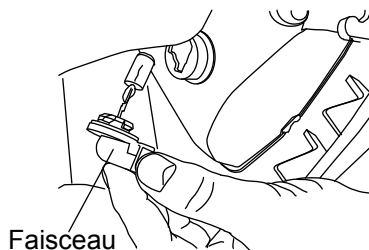
1. Retirer les cinq (5) vis du boîtier de phare.
2. Soulever le couvercle du boîtier et débrancher le faisceau de fils de l'indicateur de vitesse.
3. Débrancher le faisceau de fils du phare.
4. Utiliser un petit tournevis pour retirer les joints toriques des pattes de montage de phare.
5. Tirer le boîtier du phare vers le haut pour le libérer des languettes de blocage.
6. Retirer l'ensemble du module avec précaution.
7. Reprendre la procédure à l'inverse pour installer le nouveau boîtier de phare et réassembler le module.



Feux

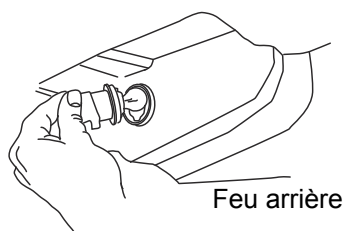
Remplacement du phare inférieur

1. Tourner l'arrière du faisceau de phare dans le sens antihoraire et tirer l'ensemble de faisceau pour l'éloigner de l'ensemble de phare.
2. Retirer le phare et installer le phare neuf.
3. Remettre en place l'ensemble de faisceau dans l'ensemble de phare.
4. Tourner le faisceau électrique du phare dans le sens horaire pour le fixer.



Remplacement de l'ampoule de feu arrière/feu d'arrêt

1. Retirer le connecteur de faisceau de l'arrière de l'ensemble de lampes.
2. Tourner l'ampoule dans le sens antihoraire pour la retirer.
3. Installer la nouvelle ampoule.
4. Remettre le connecteur du faisceau.
5. Effectuer un essai de bon fonctionnement de l'éclairage.



ENTRETIEN

Bougies

Recommandations de bougie

Consulter la section des spécifications à partir de la page 128 pour le type de bougie et l'écartement recommandés pour votre véhicule. Serrer les bougies au couple spécifié.

AVIS : L'utilisation de bougies non recommandées peut gravement endommager le moteur. Toujours utiliser les bougies recommandées par POLARIS.

État de la bougie	Spécification du couple de serrage	
	550	850
Nouvelle bougie	12 à 15 N·m (9 à 11 lb·pi)	24 à 27 N·m (18 à 20 lb·pi)
Bougies installées antérieurement	23 à 27 N·m (17 à 20 lb·pi)	24 à 27 N·m (18 à 20 lb·pi)

Inspection de la bougie

L'état des bougies est indicatif du fonctionnement du moteur. Vérifier l'état de l'extrémité des bougies après que le moteur s'est réchauffé et que le véhicule a été conduit à haute vitesse. Vérifier immédiatement si les bougies présentent la couleur appropriée. Consulter la page 105.

ATTENTION ! Un système d'échappement et un moteur brûlants peuvent infliger des brûlures. Porter des gants de protection pour retirer une bougie afin de l'inspecter.

1. Faire tourner le capuchon de la bougie de 1/4 de tour et l'enlever.
2. Faites tourner la bougie dans le sens antihoraire pour la retirer.
3. Reprendre les étapes à l'inverse pour réinstaller la bougie. Serrer selon les spécifications.

Bougies

Inspection de la bougie

Bougie normale

Le bout de l'isolateur normal est gris, beige ou marron clair. Il peut y avoir quelques dépôts de combustion. Les électrodes ne sont pas brûlées ou érodées. Cela signifie que le type de bougie et la gamme thermique conviennent au moteur et aux conditions d'utilisation du véhicule.

Le bout de l'isolateur ne doit pas être écaillé et blanc. Un bout d'isolateur blanc est indicateur d'une surchauffe causée par l'utilisation d'une bougie ou d'un carburant de type incorrect.

Bougie encrassée et humide

Le bout de l'isolateur est noir. L'électrode est couverte d'huile. Il peut y avoir une couche de calamine. En règle générale, les électrodes ne sont pas usées. En général, le problème d'encrassement est causé par une quantité d'huile excessive, une huile non recommandée ou un mauvais réglage du corps de papillon.

ENTRETIEN

Immersion du véhicule

Si le véhicule est immergé, des dommages majeurs du moteur peuvent résulter s'il n'est pas entièrement inspecté. Emmener le véhicule chez votre concessionnaire avant de démarrer le moteur. S'il n'est pas possible d'emmener votre VTT chez un concessionnaire sans le démarrer, procéder selon les étapes ci-dessous.

1. Amener le VTT en terrain sec ou, tout au moins, à un endroit où l'eau se trouve au-dessous des repose-pieds.
2. Examiner la boîte à air. S'il y a eu entrée d'eau, sécher la boîte à air et remplacer le filtre. Retirer le bouchon de vidange de la boîte à air et laisser l'eau s'écouler, le cas échéant. Remettre le bouchon de vidange en place.
3. Retirer les bougies.
4. Faire tourner le moteur plusieurs fois à l'aide du démarreur électrique.
5. Sécher les bougies. Remettre en place les bougies ou installer des bougies neuves.
6. Essayer de lancer le moteur. Au besoin, répéter la procédure de séchage.

AVIS : De sérieux dégâts peuvent se produire après une immersion si l'on ne change pas rapidement les liquides. Consulter votre concessionnaire tel que recommandé.

7. Confier le VTT à votre concessionnaire dès que possible, qu'il ait été possible de le démarrer ou non.
8. Si de l'eau a pénétré dans la PVT, suivre la procédure de séchage décrite à la page 110.

Pare-étincelles

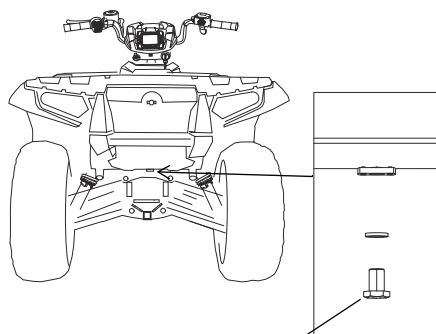
⚠ AVERTISSEMENT

Si les avertissements ci-dessous ne sont pas respectés lors de l'entretien du pare-étincelles, cela pourrait entraîner des blessures graves ou la mort. Ne jamais faire tourner le moteur dans un endroit clos. Retirer tout matériau combustible à proximité. Porter une protection oculaire et des gants en cuir. Ne pas se tenir derrière ou devant le véhicule pendant la purge. Ne jamais passer sous le véhicule lorsqu'il est incliné.

Le système d'échappement devient extrêmement chaud. Ne pas faire l'entretien du pare-étincelles lorsque le système est chaud. Laisser refroidir suffisamment les composants avant de continuer.

Utiliser la procédure ci-dessous pour éliminer régulièrement les dépôts de calamine du tuyau d'échappement/silencieux.

1. Retirer le bouchon de nettoyage du pare-étincelles situé au fond du silencieux.
2. Mettre la boîte de vitesses à la position stationnement (P).
3. Démarrer le moteur.
4. Serrer et relâcher rapidement la commande d'accélérateur à plusieurs reprises pour faire évacuer le carbone du système.
5. Si du carbone sort de l'échappement, recouvrir ou boucher l'orifice des sorties d'échappement. Porter des gants protecteurs.
6. Frapper légèrement sur le tuyau d'échappement avec un maillet en caoutchouc tout en répétant l'étape 4.
7. Si on soupçonne encore la présence de particules dans le silencieux, surélever l'arrière du véhicule de 30 cm (1 pi) par rapport à l'avant. Bloquer les roues.
8. Répéter les étapes 4 à 6 jusqu'à ce que de la calamine ne soit plus expulsée.
9. Arrêter le moteur. Laisser le pare-étincelles refroidir.
10. Réinstaller le bouchon de nettoyage du pare-étincelles et retirer le couvercle ou le bouchon de la sortie d'échappement.



Bouchon de nettoyage

ENTRETIEN

Système de transmission variable Polaris (PVT)

AVERTISSEMENT

Le non-respect des instructions de cet avertissement peut entraîner des blessures graves ou la mort.

Ne modifier aucun composant du système PVT. Cela pourrait réduire sa résistance et causer une défaillance à haute vitesse. Le système PVT a été équilibré avec précision. Toute modification affecterait l'équilibrage, causant des vibrations et une charge accrue sur ses composants.

Le système PVT tourne à haute vitesse, exerçant une force considérable sur les composants de l'embrayage. Ce système a été minutieusement conçu et testé de façon exhaustive pour assurer la sécurité de son fonctionnement. Toutefois, c'est à l'utilisateur qu'il incombe de maintenir cette sécurité.

- Toujours utiliser toutes les procédures d'entretien recommandées. Regarder toujours s'il y a des débris à l'intérieur et autour de l'embrayage et du système de ventilation et les enlever lors du remplacement de la courroie.
- Consulter votre concessionnaire comme le stipule le Manuel d'utilisation.
- Ce système PVT est conçu pour être utilisé sur les produits POLARIS seulement. Ne pas l'installer sur aucun autre produit.
- Toujours s'assurer que le boîtier de la PVT est sécurisé en place pendant la marche.

Système de transmission variable Polaris (PVT)

Le système PVT de POLARIS fonctionne à la base selon le régime moteur et les besoins en couple du véhicule. À mesure que le régime moteur augmente, la force exercée sur la demi-poulie d'entraînement mobile augmente également. Ceci accroît la force de pincement exercée sur la courroie d'entraînement. De même, si le régime moteur ralentit, la force centrifuge diminue, ce qui réduit le pincement de la courroie.

Sur les VTT POLARIS, la différence de vitesse d'engrenage entre la gamme de vitesse haute et la gamme de vitesse basse est d'environ 1:2,25. Le fonctionnement du système étant en fonction du régime moteur, cette différence affecte le fonctionnement du système PVT, particulièrement aux vitesses inférieures à 11 km/h (7 mi/h).

Par exemple, si la vitesse de déplacement en gamme basse est de 5 km/h (3 mi/h), le régime moteur est d'environ 3 000 tr/min. Ceci est bien supérieur à la vitesse d'engagement de 1 600 à 1 800 tr/min. Toutefois, en gamme haute à une vitesse de 5 km/h (3 mi/h), le régime moteur ne serait que de 1 500 tr/min. Lorsque le véhicule roule à une vitesse aussi proche de la vitesse d'engagement, le régime moteur peut être trop bas pour assurer le pincement nécessaire pour empêcher le patinage de la courroie. Le patinage cause une chaleur excessive qui détruit la courroie, abîme les composants de l'embrayage et cause la défaillance des carters d'embrayages extérieurs.

La température de l'air à l'intérieur du couvercle d'embrayage est considérablement réduite lors de l'utilisation d'une gamme de vitesse basse pendant une conduite à basse vitesse. La réduction de la température à l'intérieur du couvercle d'embrayage prolonge considérablement la durée des composants de la PVT (courroie, carter, etc.).

ENTRETIEN

Système de transmission variable Polaris (PVT)

Quand utiliser la gamme basse et la gamme haute

État	Gamme à utiliser
Conduite à moins de 11 km/h (7 mi/h)	Basse
Remorquage de lourdes charges	Basse
Conduite en terrain accidenté (marécages, montagnes, etc.)	Basse
Conduite à plus de 11 km/h (7 mi/h)	Haute

Séchage du système PVT

Il peut arriver que de l'eau pénètre accidentellement dans le système PVT. Pour sécher le système avant d'utiliser le véhicule à nouveau, suivre les instructions ci-dessous.

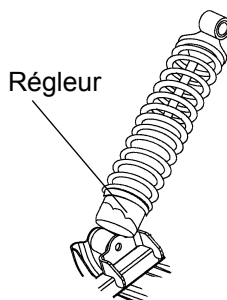
1. Placer le véhicule sur une surface de niveau.
2. Retirer le bouchon de vidange. Laisser toute l'eau s'écouler. Remettre le bouchon de vidange en place.
3. Démarrer le moteur. Mettre la boîte de vitesses à la position stationnement (P).
4. Faire varier l'accélérateur pendant 10 à 15 secondes pour expulser l'humidité et sécher à l'air la courroie et les embrayages. Ne pas rester à plein gaz pendant plus de cinq secondes.
5. Laisser le régime du moteur passer au ralenti, puis changer de vitesse pour utiliser la plage disponible la plus basse.
6. Vérifier si la courroie patine. Si la courroie patine, répéter l'opération.
7. Confier le véhicule à votre concessionnaire le plus tôt possible.

Carrossage et chasse

Le carrossage et la chasse ne sont pas réglables.

Ressorts avant et arrière

La tension des ressorts d'amortisseur avant et arrière peut être ajustée en tournant le régleur dans un sens ou dans l'autre pour augmenter ou réduire la tension du ressort. Des ressorts de rechange sont disponibles chez un concessionnaire POLARIS.

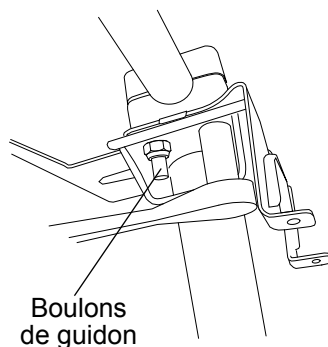


Guidon

Le guidon peut se régler selon les préférences du conducteur.

AVERTISSEMENT ! Un mauvais ajustement du guidon ou un couple de serrage incorrect des boulons du bloc de réglage peut limiter le braquage ou le desserrage du guidon, entraînant la perte de contrôle et des blessures graves ou la mort. Suivre les consignes à la lettre ou vous rendre chez votre concessionnaire POLARIS pour un réglage.

1. Retirer le boîtier de phare supérieur.
2. Desserrer les quatre boulons de guidon.
3. Régler le guidon à la hauteur désirée. Veiller à ce que le guidon ne heurte pas le réservoir de carburant ou toute autre partie du véhicule lorsqu'il est braqué à fond vers la droite ou la gauche.
4. Serrer les deux boulons avant à un couple de 14 à 17 N·m (10 à 12 lb·pi), puis serrer les deux boulons arrière. Un jeu maximum de 3 mm (1/8 po) subsistera au niveau des supports de collier.



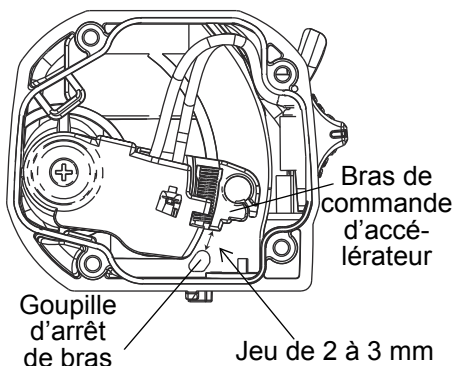
ENTRETIEN

Corps du papillon/régime de ralenti

Le régime de ralenti (RPM) idéal a été réglé par le fabricant. Si le régime ralenti du moteur n'est pas satisfaisant, consulter un concessionnaire POLARIS pour le faire régler.

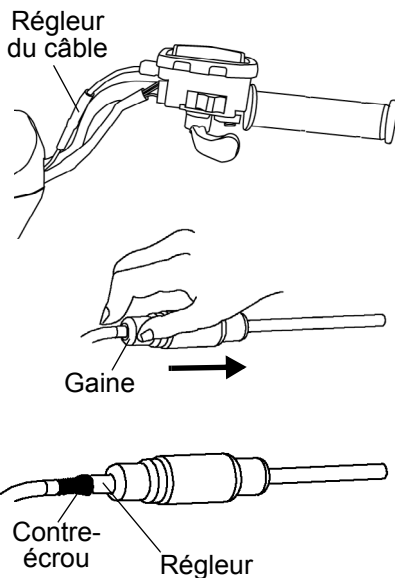
Jeu du câble d'accélérateur

1. Retirer les quatre vis du couvercle de la commande droite du guidon et enlever le couvercle.
2. Le guidon étant dirigé droit vers l'avant, exercer une très légère pression sur la commande d'accélérateur. Un jeu de 2 à 3 mm doit être visible entre la goupille d'arrêt et le bras de la commande d'accélérateur.



Si un réglage est nécessaire :

1. Localiser le régleur du câble d'accélérateur. Serrer l'extrémité de la gaine en caoutchouc et la faire glisser vers l'arrière suffisamment pour exposer le contre-écrou du régleur du câble en ligne.
2. Desserrer le contre-écrou du régleur.
3. Tourner la gaine pour tourner le régleur afin d'obtenir un jeu de 2 à 3 mm entre la goupille d'arrêt et le bras de la commande d'accélérateur. *Lors du réglage, actionner plusieurs fois la commande d'accélérateur d'avant en arrière.*



(suite sur la page suivante)

Jeu du câble d'accélérateur

4. Mettre la boîte de vitesses à la position stationnement (P). Serrer le frein de stationnement.
5. Démarrer le moteur et attendre que le ralenti se stabilise. Si nécessaire, taper légèrement la commande d'accélérateur pour s'assurer que le régime ralenti se stabilise.
6. Si le régime ralenti reste au-dessus ou au-dessous du réglage recommandé (consulter les pages des spécifications), vérifier que le jeu est correct. Si le jeu est correct et si le régime ralenti reste insatisfaisant, consulter le concessionnaire POLARIS pour l'entretien.
7. Le moteur étant en marche, tourner le guidon à fond à gauche et à droite. Appuyer sur la commande d'accélérateur à chaque tour, en vérifiant que le régime de ralenti revient au réglage recommandé. Si le régime ralenti augmente, il peut être nécessaire d'augmenter le jeu entre la goupille d'arrêt et le bras de la commande d'accélérateur, mais ne pas dépasser le jeu recommandé de 2 à 3 mm.
8. Une fois les réglages terminés, resserrer le contre-écrou.
9. Serrer l'extrémité de la gaine en caoutchouc et la faire glisser par dessus le régleur du câble jusqu'à sa position d'origine.
10. Vérifier que le joint du couvercle de la commande est en place, puis reposer le couvercle et les vis.

ENTRETIEN

Batterie

AVERTISSEMENT

Le mauvais raccordement ou débranchement des câbles de batterie peut mener à une explosion et entraîner des blessures graves ou la mort. Lors du retrait de la batterie, toujours débrancher le câble négatif (noir) en premier. Lors de la remise en place de la batterie, toujours brancher le câble négatif (noir) en dernier.

Votre VTT est équipé d'une batterie scellée, qui ne nécessite que peu d'entretien. POLARIS ne recommande pas l'utilisation d'une batterie conventionnelle sur le véhicule. Une orientation incorrecte de la batterie pourrait entraîner une fuite d'électrolyte, ce qui raccourcirait considérablement la durée de service de la batterie.

Toujours éviter que les bornes et les connexions de la batterie se corrodent. Si un nettoyage est nécessaire, éliminer la corrosion avec une brosse métallique rigide. Laver avec une solution d'une cuillère à soupe de bicarbonate de soude dans une tasse d'eau. Bien rincer à l'eau du robinet et sécher avec des chiffons d'atelier propres. Enduire les bornes de graisse diélectrique ou de vaseline.

Retrait de la batterie

1. Retirer le porte-bagages avant.
2. Débrancher d'abord le câble noir (négatif).
3. Enfin, débrancher le câble rouge (positif).
4. Décrocher les pattes de maintien de la batterie.
5. Lever la batterie pour la sortir du VTT.

Batterie

Installation de la batterie

L'utilisation d'une batterie pas complètement chargée peut l'endommager et réduire sa durée utile. Ceci peut également affecter les performances du véhicule. Suivre les directives de charge de la batterie à la page 116 avant d'installer la batterie.

Si la batterie de 18 Ah installée en usine ne reste pas chargée à cause d'un fonctionnement à une froideur extrême ou de l'utilisation de nombreux accessoires électriques, veuillez visiter un concessionnaire POLARIS pour faire l'achat d'une batterie de 30 Ah. Avant d'installer la batterie de 30 Ah, retirer l'entretoise en plastique située au fond du compartiment de batterie. Conserver l'entretoise pour une utilisation ultérieure.

1. Vérifier que la batterie est complètement chargée.
2. Placer la batterie sur son support.
3. Enduire les bornes de graisse diélectrique ou de vaseline.
4. S'assurer que la sangle de retenue de la batterie est bien en place.
5. Rebrancher et serrer le câble rouge (positif) en premier.
6. Rebrancher et serrer le câble noir (négatif) en dernier.
7. S'assurer que les câbles sont correctement acheminés. Les câbles doivent être rangés de manière sécuritaire à l'avant et à l'arrière de la batterie.
8. Installer le porte-bagages avant.

Entreposage de la batterie

Lorsque le véhicule est inutilisé pendant une période d'au moins trois mois, retirer la batterie du véhicule, vérifier qu'elle est complètement chargée et l'entreposer à l'abri du soleil, dans un endroit frais et sec. Vérifier la tension de la batterie tous les mois et la recharger, au besoin, pour maintenir une pleine charge.

POLARIS recommande de maintenir la charge de batterie en utilisant un chargeur Battery Tender de POLARIS ou en la rechargeant tous les mois afin de compenser la décharge normale. Le chargeur Battery Tender peut être laissé brancher pendant toute la période d'entreposage et chargera automatiquement la batterie si la tension baisse au-dessous d'un point prédéterminé. Consulter la page 127 pour les numéros de pièce des produits POLARIS.

ENTRETIEN

Batterie

Charge de la batterie

Les directives de charge indiquées ci-après sont valables uniquement pour une batterie scellée. Lire toutes les directives avant d'installer cette batterie.

La batterie scellée est livrée remplie d'électrolyte; elle a été scellée et *entièrement* chargée à l'usine. *Ne jamais* enlever la bande d'étanchéité ni mettre un autre liquide, quel qu'il soit, dans cette batterie.

Pour conserver une batterie scellée en bon état, la seule opération consiste à la maintenir chargée à fond. Comme la batterie est scellée et qu'il est impossible d'enlever la bande d'étanchéité, il faut mesurer la tension c.c. au moyen d'un voltmètre ou d'un multimètre.

AVERTISSEMENT ! Une batterie surchauffée peut exploser, entraînant des blessures graves ou la mort. Toujours faire bien attention à la durée de charge. Arrêter la charge si la batterie devient très chaude au toucher. La laisser refroidir avant de recommencer à charger.

Pour une charge d'appoint, suivre les directives avec soin.

1. La batterie doit être débranchée d'une charge ou d'un chargeur pendant au moins deux heures avant de vérifier sa tension. Vérifier la tension de la batterie au moyen d'un voltmètre ou d'un multimètre. Sur une batterie bien chargée, on peut lire une tension d'au moins 12,8 V.
2. Si la tension est inférieure à 12,8 V, recharger la batterie à 1,2 A ou moins jusqu'à ce que la tension soit d'au moins 12,8 V.
3. Lorsqu'on utilise un chargeur automatique, se reporter aux directives du fabricant de l'appareil. Lorsqu'on utilise un chargeur à courant constant, respecter les directives à la page suivante.

Batterie

Charge de la batterie

Toujours vérifier l'état de la batterie avant de la charger et une à deux heures après la charge.

État de charge	Tension	Action	Temps de charge (chargeur à courant constant avec intensité standard [ampères] spécifiée sur le dessus de la batterie)
100 %	12,8 à 13,0 V	Aucune, vérifier trois mois après la date de fabrication.	Aucun
75 à 100 %	12,5 à 12,8 V	Légère charge le cas échéant; si aucune charge effectuée, vérifier dans trois mois.	3 à 6 heures
50 à 75 %	12,0 à 12,5 V	Charge nécessaire	5 à 11 heures
25 à 50 %	11,5 à 12,0 V	Charge nécessaire	Au moins 13 heures, vérifier l'état de charge.
0 à 25 %	Inférieure ou égale à 11,5 V	Il faut charger à l'aide d'un chargeur à désulfuration.	Au moins 20 heures

ENTRETIEN

Nettoyage et entreposage

Lavage du véhicule

Non seulement le nettoyage du véhicule améliore son aspect, mais il peut prolonger la durée de ses divers composants.

AVIS : Le lavage à l'eau sous haute pression peut endommager des composants. POLARIS recommande de laver le véhicule à la main ou à l'aide d'un tuyau d'arrosage de jardin avec un savon doux.

Certains produits, tels que les insectifuges, insecticides et produits chimiques, endommagent les surfaces en plastique. Ces produits ne doivent pas entrer en contact avec le véhicule.

La meilleure méthode et la plus sûre pour le nettoyage du véhicule est d'utiliser un seau rempli d'eau et de savon doux et un tuyau d'arrosage de jardin.

1. Utiliser une éponge de lavage professionnel, en commençant par le haut de la carrosserie et en finissant par les parties inférieures.
2. Rincer fréquemment à l'eau propre.
3. Sécher les surfaces avec une peau de chamois pour éviter les taches d'eau.

Conseils pour le lavage

- Éviter d'utiliser des produits de nettoyage abrasifs qui pourraient rayer la peinture.
- Ne pas nettoyer le véhicule à haute pression.
- Ne pas utiliser de composés à action moyenne à forte sur la finition.
- Toujours utiliser des chiffons et tampons propres pour nettoyer et polir. Des chiffons et tampons trop vieux ou déjà utilisés peuvent renfermer des particules risquant de rayer le fini.

Nettoyage et entreposage

Lavage du véhicule

Si on utilise le lavage à haute pression pour le lavage (déconseillé), faire extrêmement attention. L'eau peut endommager les composants et faire décoller la peinture et les étiquettes. Éviter de diriger un jet d'eau sur les composants suivants :

- Roulements de roues
- Radiateur
- Joints de la boîte de vitesses
- Cabine et panneaux de carrosserie
- Composants électriques
- Commutateurs et commandes
- Composants du système d'alimentation
- Étiquettes et autocollants

Si une étiquette d'information ou d'illustration devient illisible ou se détache, communiquer avec un concessionnaire POLARIS pour acheter une étiquette de rechange. Les étiquettes de rechange concernant la *sécurité* sont offertes gratuitement par POLARIS.

Immédiatement après le lavage, graisser tous les graisseurs Zerk. En outre, faire tourner le moteur assez longtemps pour que l'eau risquant d'y avoir pénétré, ainsi que dans le système d'échappement, s'évapore.

Lustrage du véhicule

POLARIS recommande d'utiliser un produit de polissage pour meubles en aérosol standard pour polir le fini sur votre véhicule POLARIS. Suivre les directives du récipient.

Conseils pour le lustrage

- Éviter d'utiliser des produits automobiles car certains peuvent égratigner le fini de votre véhicule.
- Toujours utiliser des chiffons et tampons propres pour nettoyer et polir. Des chiffons et tampons trop vieux ou déjà utilisés peuvent renfermer des particules risquant de rayer le fini.

ENTRETIEN

Nettoyage et entreposage

Conseils pour l'entreposage

AVIS : Lorsqu'on démarre le moteur durant la période d'entreposage, on détériore le film protecteur formé lors de la pulvérisation, ce qui peut entraîner le risque de dommages. Ne jamais démarrer le moteur au cours de la période d'entreposage.

Nettoyage de l'extérieur

Effectuer les réparations nécessaires et ensuite nettoyer le véhicule tel que recommandé. Consulter la page 118.

Filtre et huile

Vidanger l'huile et remplacer le filtre. Consulter la page 80.

Niveaux des liquides

Vérifier le niveau des liquides suivants. Changer les liquides aux intervalles indiqués dans le Tableau d'entretien périodique à partir de la page 73.

- Unité de traction sur demande (carter d'engrenage avant)
- Liquide de contrôle de descente active (modèles munis du système de contrôle de descente active) (changement tous les deux ans)
- Carter d'engrenages arrière
- Boîte de vitesses
- Liquide de freins (changer tous les deux ans ou au besoin si le liquide est noir ou contaminé)
- Liquide de refroidissement (essai de force)

Stabilisation du carburant

1. Remplir le réservoir de carburant.
2. Ajouter le produit de traitement de carburant Carbon Clean de POLARIS ou le stabilisateur de carburant POLARIS. Suivre les instructions de la bouteille pour les doses recommandées. Le produit de traitement Carbon Clean enlève l'eau des systèmes d'alimentation, stabilise le carburant et enlève les dépôts de carbone des pistons, des anneaux, des soupapes et des systèmes d'échappement.
3. Faire tourner le moteur pendant 15 à 20 minutes pour permettre au stabilisateur de se disperser dans le système d'alimentation en carburant.

Nettoyage et entreposage

Conseils pour l'entreposage

Brumiser le moteur

1. Après avoir stabilisé le carburant, retirer les bougies et ajouter deux à trois cuillerées à table d'huile moteur. Pour accéder au trou de la bougie, utiliser un morceau de tuyau de 6 mm (1/4 po) et un petit flacon comprisable en plastique rempli de la quantité d'huile voulue.
2. Remettre les bougies. Serrer selon les spécifications.
3. Mettre de la graisse diélectrique dans le capuchon de chaque bougie et installer ces derniers.
4. Faire tourner le moteur plusieurs fois à l'aide du démarreur électrique. L'huile sera forcée sur les tiges et segments de pistons, les couvrant d'une couche d'huile protectrice.
5. Si on n'utilise pas d'additif POLARIS pour système d'alimentation, vidanger à fond le réservoir et les conduites de carburant, ainsi que les injecteurs.

Filtre à air/boîte à air

1. Inspecter et nettoyer (ou remplacer) le préfiltre et le filtre à air. Consulter la page 97.
2. Nettoyer la boîte à air.

Inspection et lubrification

Inspecter tous les câbles et lubrifier toutes les parties du véhicule, tel que recommandé sur le Tableau d'entretien périodique à partir de la page 73.

Entretien de la batterie

Retirer la batterie et la recharger comme indiqué à la page 116. Entreposer la batterie dans un endroit frais et sec.

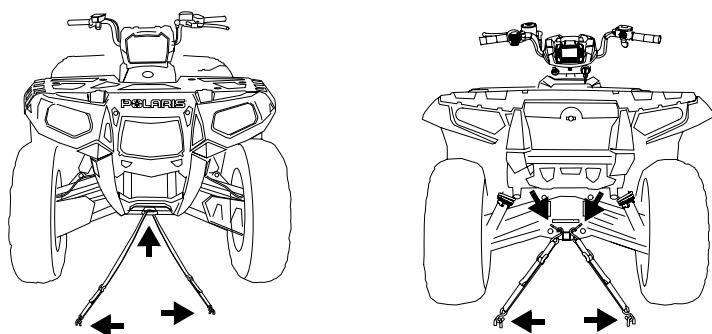
Lieu d'entreposage/housses

Gonfler les pneus à la pression nominale et placer le véhicule sur cales, les pneus se trouvant légèrement au-dessus du sol. Veiller à ce que le local d'entreposage soit bien ventilé. Recouvrir le véhicule d'une housse POLARIS d'origine. Ne pas utiliser une housse en plastique ou en tissu revêtu. Ces matériaux ne permettent pas une ventilation suffisante et peuvent favoriser la corrosion et l'oxydation.

ENTRETIEN

Transport du VTT

1. Arrêter le moteur.
2. Mettre la boîte de vitesses à la position stationnement (P).
3. Serrer le frein de stationnement.
4. Vérifier que les bouchons des réservoirs d'huile et de carburant, ainsi que le siège, sont bien en place.
5. Lors du transport, toujours arrimer le châssis du VTT au moyen de sangles ou de cordes adéquates. Ne pas fixer d'attaches sur les logements des boulons du bras de suspension triangulaire avant, les porte-bagages ou le guidon.
6. Retirer la clé de contact pour ne pas la perdre au cours du transport.



Accessoires

Les prises de courant auxiliaire procurent une alimentation de 12 V pour les accessoires. Des prises accessoires sont disponibles pour tous les modèles. POLARIS offre également un vaste choix d'accessoires supplémentaires pour votre VTT. Installer toujours les accessoires approuvés pour les VTT. Consulter votre concessionnaire POLARIS.

Usure/brûlure de la courroie d'entraînement

Cause possible	Solution
Conduite sur un camion avec le sélecteur de vitesse en gamme haute	Utiliser la gamme basse pendant le chargement.
Démarrage sur une pente raide	Utiliser la gamme basse pour faire demi-tour, utiliser la manœuvre du virage sur place (consulter la page 64).
Conduite à bas régime ou à basse vitesse (5 à 11 km/h [3 à 7 mi/h])	Conduire à une vitesse plus élevée ou se servir plus souvent de la gamme basse. Consulter la page 110.
Réchauffage insuffisant du moteur à basses températures	Réchauffer le moteur au moins cinq minutes. La boîte de vitesses étant au point mort, déplacer la commande d'accélérateur jusqu'à 1/8 de la course, par petits coups, de cinq à sept fois. La courroie s'assouplira et ne risquera pas de brûler.
Engagement lent et facile de l'embrayage	Utiliser rapidement et sans hésiter la commande d'accélérateur.
Remorquage/poussée à bas régime/basse vitesse	Utiliser exclusivement la gamme basse.
Usage utilitaire/labourage	Utiliser exclusivement la gamme basse.
Immobilisation dans la boue ou la neige	Passer en gamme basse et accélérer rapidement et vigoureusement pour engager l'embrayage. AVERTISSEMENT ! Une accélération trop brutale peut causer la perte de contrôle et le retournement du véhicule.
Franchissement d'objets de grande taille, départ arrêté	Passer en gamme basse et accélérer rapidement, brièvement et vigoureusement pour engager l'embrayage. AVERTISSEMENT ! Une accélération trop brutale peut causer la perte de contrôle et le retournement du véhicule.
Patinage de la courroie résultant de la pénétration d'eau ou de neige dans le système PVT	Faire sécher le système PVT. Consulter la page 110. Vérifier les joints de l'embrayage si des fuites répétées se produisent.
Mauvais fonctionnement de l'embrayage	Consulter votre concessionnaire POLARIS.
Mauvais fonctionnement du moteur	Vérifier les bougies encrassées ou la contamination du carburant ou des conduites. Consulter votre concessionnaire.
Patinage dû au non-respect du préchauffage de la courroie	Toujours réchauffer la courroie en conduisant à moins de 48 km/h (30 mi/h) sur une distance de 1,6 km (1 mi) (8 km [5 mi] ou plus lorsque les températures sont sous le point de congélation).
Courroie mauvaise ou manquante	Installer la courroie recommandée.
Rodage inadéquat	Toujours roder une nouvelle courroie et/ou un nouvel embrayage. Consulter la page 53.

DÉPANNAGE

Le moteur ne tourne pas.

Cause possible	Solution
Faible tension de batterie	Recharger la batterie à 12,8 V c.c.
Cosses de batterie desserrées	Vérifier toutes les connexions et les resserrer.
Connexions du solénoïde desserrées	Vérifier toutes les connexions et les resserrer.

Le moteur tourne, mais ne démarre pas.

Cause possible	Solution
Pas de carburant	Faire le plein, amener la clé de contact à la position marche (ON) trois fois, en la laissant cinq secondes à chaque fois, puis démarrer.
Filtre à carburant colmaté	Consulter votre concessionnaire.
Eau dans le carburant	Vidanger le système d'alimentation et faire le plein.
Carburant vieux ou non recommandé	Remplacer par le carburant frais recommandé.
Bougies encrassées ou défectueuses	Vérifier les bougies et les remplacer au besoin.
Pas d'étincelle à la bougie	Inspecter les bougies, vérifier que le commutateur d'arrêt soit en marche.
Eau ou carburant dans le carter moteur	Consulter immédiatement votre concessionnaire POLARIS.
Faible tension de la batterie	Recharger la batterie à 12,8 V c.c.
Panne mécanique	Consulter votre concessionnaire.

Retour d'allumage

Cause possible	Solution
Étincelle faible à la bougie	Inspecter, nettoyer et/ou remplacer les bougies.
Mauvais écartement d'électrode de bougie ou mauvaise plage de chaleur	Régler l'écartement selon les spécifications ou remplacer les bougies.
Carburant vieux ou non recommandé	Remplacer par le carburant frais recommandé.
Câbles des bougies mal installés	Consulter votre concessionnaire.
Calage à l'allumage incorrect	Consulter votre concessionnaire.
Panne mécanique	Consulter votre concessionnaire.
Connexions d'allumage desserrées	Vérifier toutes les connexions et les resserrer.
Eau dans le carburant	Remplacer par le carburant frais recommandé.
Fuite aux pièces de l'échappement	Consulter votre concessionnaire.

Cognements du moteur

Cause possible	Solution
Carburant de qualité médiocre, à faible indice d'octane	Remplacer par le carburant recommandé.
Calage à l'allumage incorrect	Consulter votre concessionnaire.
Mauvais écartement d'électrode de bougie ou mauvaise plage de chaleur	Régler l'écartement selon les spécifications ou remplacer les bougies.

Le moteur tourne irrégulièrement, cale ou a des ratés.

Cause possible	Solution
Bougies encrassées ou défectueuses	Inspecter, nettoyer et/ou remplacer les bougies.
Câbles des bougies usés ou défectueux	Consulter votre concessionnaire.
Mauvais écartement d'électrode de bougie ou mauvaise plage de chaleur	Régler l'écartement selon les spécifications ou remplacer les bougies.
Connexions d'allumage desserrées	Vérifier toutes les connexions et les resserrer.
Eau dans le carburant	Remplacer par du carburant neuf.
Faible tension de batterie	Recharger la batterie à 12,8 V c.c.
Conduite de mise à l'air libre de réservoir de carburant entortillée ou bouchée	Inspecter et remplacer.
Carburant incorrect	Remplacer par le carburant recommandé.
Filtre à air colmaté	Inspecter et nettoyer ou remplacer.
Problème du limiteur de vitesse de marche arrière	Consulter votre concessionnaire.
Problème de commande d'accélérateur électronique	Consulter votre concessionnaire.
Autre panne mécanique	Consulter votre concessionnaire.

Cause possible : mélange de carburant pauvre	Solution
Niveau bas de carburant, ou carburant contaminé	Ajouter du carburant ou changer de carburant, nettoyer le système d'alimentation.
Conduite de mise à l'air libre de réservoir de carburant entortillée ou bouchée	Inspecter et remplacer.
Carburant à faible indice d'octane	Remplacer par le carburant recommandé.
Filtre à carburant colmaté	Consulter votre concessionnaire.
Carburant incorrect	Remplacer par le carburant recommandé.

Cause possible : mélange de carburant riche	Solution
Indice d'octane de carburant très élevé	Remplacer par du carburant à indice d'octane plus faible.
Arrêt/démarrage sans avoir laissé le moteur se réchauffer assez longtemps	Laisser chauffer le moteur avant de conduire et/ou de l'arrêter.
Carburant incorrect	Remplacer par le carburant recommandé.
Filtre à air colmaté	Inspecter et nettoyer ou remplacer.

DÉPANNAGE

Le moteur s'arrête ou perd de la puissance.

Cause possible	Solution
Pas de carburant	Faire le plein, amener la clé de contact à la position marche (ON) trois fois, en la laissant cinq secondes à chaque fois, puis démarrer.
Conduite de mise à l'air libre de carburant entortillée ou encrassée	Inspecter et remplacer.
Eau dans le carburant	Remplacer par du carburant neuf.
Bougies encrassées ou défectueuses	Inspecter, nettoyer et/ou remplacer la bougie.
Câbles des bougies usés ou défectueux	Consulter votre concessionnaire.
Mauvais écartement d'électrode de bougie ou mauvaise plage de chaleur	Régler l'écartement selon les spécifications ou remplacer la bougie.
Connexions d'allumage desserrées	Vérifier toutes les connexions et les resserrer.
Faible tension de batterie	Recharger la batterie à 12,8 V c.c.
Carburant incorrect	Remplacer par le carburant frais recommandé.
Filtre à air colmaté	Inspecter et nettoyer ou remplacer.
Problème du limiteur de vitesse de marche arrière	Consulter votre concessionnaire.
Problème de commande d'accélérateur électronique	Consulter votre concessionnaire.
Autre panne mécanique	Consulter votre concessionnaire.
Surchauffe du moteur	Nettoyer la grille du radiateur et le faisceau, nettoyer l'extérieur du moteur, consulter votre concessionnaire.

Surchauffe du moteur

Cause possible	Solution
Débris dans le filtre	Nettoyer le filtre.
Radiateur colmaté	À l'aide d'un tuyau d'arrosage, enlever tous les débris des ailettes de radiateur. NOTA : Le lavage sous haute pression peut déformer les ailettes du radiateur et réduire l'efficacité du refroidissement.

PRODUITS POLARIS

N° de pièce	Description
Lubrifiant moteur	
2870791	Huile à brumiser (aérosol de 355 mL [12 oz])
2876244	Huile synthétique 2W-50 pour moteur à 4-temps PS-4 PLUS Performance (0,95 L [1 qt])
2876245	Huile synthétique 2W-50 pour moteur à 4-temps PS-4 PLUS Performance (3,8 L [1 gal US])
Lubrifiants pour carter d'engrenages/boîte de vitesses	
2878068	Liquide pour boîte de vitesses AGL PLUS (0,95 L [1 qt])
2878069	Liquide pour boîte de vitesses AGL PLUS (3,8 L [1 gal US])
2877922	Liquide de traction sur demande Plus (0,95 L [1 qt])
2877923	Liquide de traction sur demande Plus (3,8 L [1 gal US])
2871653	Liquide d'entraînement à renvoi d'angle pour VTT Premium (237 mL [8 oz])
2872276	Liquide d'entraînement à renvoi d'angle pour VTT Premium (9,5 L [2,5 gal US])
2870465	Pompe pour bidon de 3,8 L (1 gal US)
Liquide de refroidissement	
2871323	Liquide de refroidissement 60/40 (3,8 L [1 gal US])
2871534	Liquide de refroidissement 60/40 (0,95 L [1 qt])
Graisse/lubrifiants spécialisés	
2871312	Trousse de pistolet graisseur, toutes saisons Premium
2871322	Graisse toutes saisons Premium (cartouche de 89 mL [3 oz])
2871423	Graisse toutes saisons Premium (cartouche de 414 mL [14 oz])
2871460	Graisse d'entraînement de démarreur
2871515	Lubrifiant pour joints universels Premium (cartouche de 89 mL [3 oz])
2871551	Lubrifiant pour joints universels Premium (cartouche de 414 mL [14 oz])
2871329	Graisse diélectrique (Nyogel™)
Additifs/divers	
2871326	Traitement de carburant Carbon Clean Plus
2870652	Stabilisateur de carburant
2872189	Liquide de freins DOT 4
2871956	Produit d'étanchéité de filetage Loctite™ 565
2859044	Chargeur POLARIS Battery Tender™

SPÉCIFICATIONS

SPORTSMAN 550/550 EPS	
Capacité pondérale maximale	261 kg (575 lb) (inclut le conducteur, la charge et les accessoires)
Poids à vide	325,7 kg (718 lb) 328,4 kg (724 lb) (EPS)
Capacité de carburant	20 L (5,25 gal US)
Capacité d'huile moteur	1,9 L (2 qt)
Capacité du liquide de refroidissement	1,9 L (2 qt)
Capacité d'huile de carter d'engrenages arrière	210 mL (7,1 oz)
Capacité de liquide de traction sur demande	275 mL (9,3 oz)
Capacité d'huile de la boîte de vitesses	1 100 mL (37 oz)
Capacité du porte-bagages avant et du coffre de rangement	54 kg (120 lb)
Capacité du porte-bagages arrière	109 kg (240 lb)
Capacité de la flèche d'attelage réceptrice	68 kg (150 lb) (La charge sur le porte-bagages arrière et sur la flèche d'attelage ne doit pas dépasser 109 kg [240 lb].)
Capacité de remorquage nominale	680,4 kg (1 500 lb)
Capacité de remorquage de remorque non freinée*	810 kg (1 786 lb)
Longueur hors tout	211 cm (83,25 po)
Largeur hors tout	121 cm (47,6 po)
Hauteur hors tout	129 cm (50,75 po)
Empattement	134,6 cm (53 po)
Garde au sol	29,5 cm (11,6 po)
Rayon de braquage minimum	213 cm (84 po) à vide
Moteur	ES550PLE
Cylindrée	549,7 cm ³
Course et alésage	96,6 x 75
Puissance de sortie de l'alternateur	490 W à 1 350 tr/min/puissance de pointe 630 W
Taux de compression	9,6:1
Système de démarrage	Circuit électrique
Système d'allumage	Injection électronique du carburant
Régime de ralenti (tr/min)	1 425 +/- 50
Calage à l'allumage	13 +/- 3 avant PMH à 1 350 tr/min, moteur chaud
Bougie d'allumage/écartement	NGK BKR6E/0,9 mm (0,035 po)
Système de lubrification	Carter humide
Type de système de transmission	Transmission variable POLARIS (PVT) automatique
Suspension avant	Bras de suspension triangulaire double, course de 23 cm (9,2 po)
Suspension arrière	Action progressive avec course de 26 cm (10,2 po)

*Selon la directive européenne 76/432/CE

SPÉCIFICATIONS

SPORTSMAN 550/550 EPS

Boîte de vitesses	Gamme haute (H)/gamme basse (L)/point mort (N)/marche arrière (R)/stationnement (P)
Démultiplication, gamme basse	5,034:1
Démultiplication, marche arrière	4,508:1
Démultiplication, gamme haute	2,693:1
Rapport d'entraînement, avant	3,818:1
Rapport d'entraînement, arrière	3,7:1
Pression des pneus, avant	MAXXIS AT 26 x 8-14 (48,3 kPa [7 lb/po ²])
Pression des pneus, arrière	MAXXIS AT 26 x 10-14 AT (48,3 kPa [7 lb/po ²])
Freins, avant et arrière	Freins à disque hydraulique à levier de commande unique, toutes roues
Freins auxiliaires	Disques hydrauliques au pied, roue arrière
Frein de stationnement	Verrouillage hydraulique, toutes les roues
Phare	1 faisceau unique sur le boîtier de phare (50 W) 2 faisceaux uniques sur le pare-chocs (50 W)
Feux arrière	7 W
Feu d'arrêt	27 W
Bloc-instruments	LCD/DÉL numérique Numérique/analogique (EPS)

Embrayage

Altitude		Masselotte	Ressort de l'embrayage à poulie menante	Ressort de l'embrayage à poulie menée	Hélice*
Mètres (pieds)	0 à 1 800 (0 à 6 000)	23-54G N° de pièce 1322914	Bleu foncé N° de pièce 7043803	Rouge/blanc N° de pièce 3235088	105-165 BA3 N° de pièce 3235092
	1 800 à 3 700 (6 000 à 12 000)	23-51 N° de pièce 1322915	Bleu foncé N° de pièce 7043803	Rouge/blanc N° de pièce 3235088	105-165 BA3 N° de pièce 3235092

*Les modèles EBS n'exigent aucun réglage de ressort et de l'hélice.

SPÉCIFICATIONS

SPORTSMAN 850 XP/850 XP EPS

Capacité pondérale maximale	261 kg (575 lb) (inclut le conducteur, la charge et les accessoires)
Poids à vide	344,3 kg (759 lb) (XP) 347,9 kg (767 lb) (XP EPS)
Capacité du réservoir de carburant	20 L (5,25 gal US)
Capacité d'huile moteur	1,9 L (2 qt)
Capacité du liquide de refroidissement	1,9 L (2 qt)
Capacité d'huile de carter d'engrenages arrière	210 mL (7,1 oz)
Capacité de liquide de traction sur demande	275 mL (9,3 oz)
Capacité d'huile de la boîte de vitesses	1 100 mL (37 oz)
Capacité du porte-bagages avant et du coffre de rangement	54 kg (120 lb)
Capacité du porte-bagages arrière	109 kg (240 lb)
Capacité de la flèche d'attelage réceptrice	68 kg (150 lb) (La charge sur le porte-bagages arrière et sur la flèche d'attelage ne doit pas dépasser 109 kg [240 lb].)
Capacité de remorquage nominale	680,4 kg (1 500 lb)
Capacité de remorquage de remorque non freinée*	868 kg (1 914 lb)
Longueur hors tout	211 cm (83,25 po)
Largeur hors tout	121 cm (47,6 po)
Hauteur hors tout	129 cm (50,75 po)
Empattement	134,6 cm (53 po)
Garde au sol	29,5 cm (11,6 po)
Rayon de braquage minimum	213 cm (84 po) à vide
Moteur	EHO850LE
Cylindrée	850 cm ³
Course et alésage	87 x 71,5
Puissance de sortie de l'alternateur	475 W à 1 200 tr/min/puissance de pointe 630 W
Taux de compression	11:1
Système de démarrage	Circuit électrique
Système d'allumage	Injection électronique du carburant (EFI)
Calage à l'allumage	6° +/- 5° avant PMH à 1 200 tr/min, moteur chaud
Régime de ralenti (RPM)	1 200 +/- 50
Corps de papillon/dimension	Alésage double Mikuni/42 mm
Type de bougie/écartement	REA6MCX/0,9 mm (0,035 po)
Système de lubrification	Carter humide
Type de système de transmission	Transmission variable POLARIS (PVT) automatique
Suspension avant	Bras de suspension triangulaire double, course de 23 cm (9,2 po)
Suspension arrière	Action progressive avec course de 26 cm (10,2 po)

*Selon la directive européenne 76/432/CE

SPÉCIFICATIONS

SPORTSMAN 850 XP/850 XP EPS

Boîte de vitesses	Gamme haute (H)/gamme basse (L)/point mort (N)/marche arrière (R)/stationnement (P)
Démultiplication, gamme basse	5,034:1
Démultiplication, marche arrière	4,508:1
Démultiplication, gamme haute	2,367:1
Rapport d'entraînement, avant	3,818:1
Rapport d'entraînement, arrière	3,7:1
Pression des pneus, avant	MAXXIS AT 26 x 8-14 (48,3 kPa [7 lb/po ²])
Pression des pneus, arrière	MAXXIS AT 26 x 10-14 (48,3 kPa [7 lb/po ²])
Freins, avant et arrière	Freins à disque hydraulique à levier de commande unique, toutes roues
Freins auxiliaires	Disques hydrauliques au pied, roue arrière
Frein de stationnement	Verrouillage hydraulique, toutes les roues
Phare	1 faisceau unique sur le boîtier de phare (50 W) 2 faisceaux uniques sur le pare-chocs (50 W)
Feux arrière	7 W
Feu d'arrêt	27 W
Bloc-instruments	LCD/DÉL numérique (XP) Numérique/analogique (XP EPS)

Embrayage

Altitude		Masselotte	Ressort de l'embrayage à poulie menante	Ressort de poulie menée	Hélice*
Mètres (pieds)	0 à 1 800 (0 à 6 000)	24-63 N° de pièce 5632215	Rouge/blanc N° de pièce 7043349	Rouge/blanc N° de pièce 3235088	105-165 BA3 N° de pièce 3235092
	1 800 à 3 700 (6 000 à 12 000)	24-60 N° de pièce 5632216	Rouge/blanc N° de pièce 7043349	Rouge/blanc N° de pièce 3235088	105-165 BA3 N° de pièce 3235092

*Les modèles EBS n'exigent aucun réglage de ressort et de l'hélice.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE

POLARIS Sales Inc., 2100 Highway 55, Medina, MN, 55340 É.-U., offre une GARANTIE LIMITÉE DE SIX MOIS sur tous les composants du véhicule tout-terrain (VTT) POLARIS couvrant tous les vices de matériaux ou de fabrication. POLARIS offre également une garantie limitée de un an en cas de défaillance de la chaîne d'entraînement finale (le cas échéant) due à des vices. Cette garantie couvre le coût des pièces et de la main-d'œuvre pour les réparations ou le remplacement des pièces défectueuses qui sont couvertes. Elle prend effet à la date d'achat. Elle peut être transférée à un autre consommateur au cours de la période de garantie, par l'entremise d'un concessionnaire POLARIS.

ENREGISTREMENT

Au moment de la vente, votre concessionnaire doit remplir le formulaire d'enregistrement de la garantie et le faire parvenir à POLARIS dans les dix jours. Sur réception de ce formulaire, POLARIS effectuera l'enregistrement de la garantie. Aucune vérification d'enregistrement ne sera envoyée à l'acheteur, l'exemplaire du formulaire d'enregistrement attestant du droit à la garantie. Si l'acheteur n'a pas signé l'enregistrement original ni reçu l'exemplaire du client, il devra communiquer avec le concessionnaire immédiatement. **VOTRE VTT NE SÉRA COUVERT PAR LA GARANTIE QUE S'IL A ÉTÉ ENREGISTRÉ AUPRÈS DE POLARIS.**

Il est essentiel que le concessionnaire exécute la préparation et l'assemblage initial de votre VTT afin d'en garantir le bon fonctionnement. La garantie sera invalidée si le véhicule a été acheté dans sa caisse d'expédition ou s'il n'est pas assemblé correctement par le concessionnaire.

GARANTIE ET EXCLUSIONS : LIMITATIONS DE LA GARANTIE ET RECOURS

La garantie limitée de POLARIS exclut toute panne qui n'est pas causée par un vice de matériau ou de fabrication. Cette garantie ne couvre pas les dommages accidentels, l'usure normale ni un emploi abusif ou incorrect. Elle ne couvre pas un VTT dont la construction a été modifiée ou altérée, qui a été négligé, mal entretenu, utilisé pour la course ou à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu; elle ne couvre pas non plus les dommages qui sont causés pendant le transport du véhicule sur une remorque ou par suite du recours à un service de réparation non autorisé ou de l'utilisation de pièces non autorisées. En outre, cette garantie ne couvre pas les dommages matériels à la peinture ou au fini, les fissures de contrainte, les déchirures ou les trous des tissus d'habillement, la corrosion ou tout défaut des pièces, des composants ou du VTT imputable à un incendie, une explosion ou toute autre cause indépendante de la volonté de POLARIS.

La garantie ne s'applique pas aux pièces en contact avec des surfaces de frottement, soumises à des contraintes, ou encore exposées aux intempéries et/ou à la contamination pour lesquelles elles n'ont pas été conçues ou prescrites, y compris mais non de façon limitative, les composants suivants :

- Roues et pneus
- Composants de suspension
- Composants des freins
- Composants des sièges
- Embrayages et composants
- Composants de direction
- Batteries
- Ampoules/feux scellés
- Surfaces finies et non finies
- Carburateur/composants du corps de papillon
- Composants de moteur
- Courroies d'entraînement
- Composants hydrauliques
- Disjoncteurs/fusibles
- Composants électroniques

La garantie ne s'applique qu'au produit et ne couvre pas les pertes à titre personnel. Certains articles sont considérés comme « consommables », c'est-à-dire qu'on les utilise lors de l'entretien normal ou lors d'une réparation. Les articles suivants sont exclus de la garantie en cas de réclamation au titre de la garantie :

- Bougies
- Filtres
- Carburant
- Matériaux d'étanchéité
- Frais d'hébergement
- Frais de remorquage
- Kilométrage
- Locations/perte d'usage du produit
- Lubrifiants tels que l'huile, la graisse, etc.
- Batteries (à moins qu'elles ne soient défectueuses)
- Dommage/réparation à des fins esthétiques
- Liquides de refroidissement
- Repas
- Frais d'expédition/de manutention
- Livraison et ramassage du produit
- Pertes de temps de vacances/temps pour besoins personnels

GARANTIE

LIMITATIONS DE LA GARANTIE ET RECOURS

Cette garantie ne couvre pas non plus les pannes résultant d'une mauvaise lubrification; d'un mauvais réglage de l'allumage; de l'usage d'un carburant inadéquat; des imperfections de surface dues à des contraintes externes, de la chaleur, du froid ou de la contamination; d'une erreur du conducteur ou d'un abus dans l'utilisation; d'un mauvais alignement de composant, d'une tension, d'un réglage ou d'une correction d'altitude incorrects; d'une défaillance due à l'absorption/la contamination de la neige, de l'eau, de la saleté ou d'un autre corps étranger; d'un mauvais entretien; d'une modification des composants; de l'usage de composants obtenus sur le marché des pièces d'occasion entraînant une défaillance; de réparations non autorisées; de réparations effectuées après expiration de la période de garantie ou par un centre de réparation non agréé; de l'utilisation du produit lors d'une compétition ou dans un but commercial. La garantie ne s'appliquera pas à un produit endommagé suite à un usage abusif, un accident, un incendie ou toute autre cause non considérée comme étant un défaut de matériau ou de fabrication.

Cette garantie ne couvre pas l'utilisation de lubrifiants non autorisés, de produits chimiques ou de carburants non compatibles avec le VTT. En cas d'inobservation de la présente garantie, le seul recours de l'acheteur sera la réparation ou le remplacement, au choix exclusif de POLARIS, de toute pièce, de tout composant ou de tout produit défectueux. LES RECOURS ÉNONCÉS DANS LA PRÉSENTE GARANTIE SONT LES SEULS OFFERTS À QUICONQUE EN CAS DE RUPTURE DE LA GARANTIE. POLARIS N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ ENVERS QUICONQUE POUR LES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT COUVERTS PAR TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE OU RÉSULTANT DE TOUT AUTRE CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU D'UN USAGE ABUSIF QUEL QU'IL SOIT. CETTE EXCLUSION DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES ET SPÉCIAUX EST INDÉPENDANTE DE ET SURVIVRA TOUTE CONSTATATION QUE LE RECOURS EXCLUSIF N'A PAS REMPLI SON BUT ESSENTIEL. Certains états n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects ou les garanties implicites, il est possible que les limitations ou exclusions ci-dessus ne s'appliquent pas à votre cas, suivant la législation de l'état applicable.

LA DURÉE DE TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES (Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER) EST LIMITÉE À LA PÉRIODE DE GARANTIE DE SIX MOIS. DE PLUS, POLARIS DÉCLINE TOUTE GARANTIE EXPLICITE NON STIPULÉE DANS LA PRÉSENTE GARANTIE. Certains états et provinces ne permettent aucune limitation de durée d'une garantie implicite; il est possible que la limitation ci-dessus ne s'applique pas à une situation si elle est incompatible avec les lois en vigueur.

COMMENT OBTENIR LE SERVICE SOUS GARANTIE

Si le VTT requiert des réparations couvertes par la garantie, il doit être confié à un concessionnaire POLARIS autorisé à faire des réparations sur les VTT POLARIS. Lors de toute demande de réparations sous garantie, présenter la copie de l'enregistrement de garantie à votre concessionnaire. (LE COÛT DU TRANSPORT ALLER-RETOUR CHEZ LE CONCESSIONNAIRE EST À LA CHARGE DU CLIENT.) POLARIS suggère de s'adresser au concessionnaire qui a vendu le véhicule; cependant, tous les concessionnaires agréés POLARIS peuvent effectuer des réparations sous garantie.

Prière de consulter votre concessionnaire pour tout problème relatif à la garantie. Si votre concessionnaire a besoin de renseignements supplémentaires, il communiquera avec la personne appropriée chez POLARIS.

Cette garantie donne à l'acheteur des droits spécifiques, et il se peut qu'il bénéficie d'autres droits variant selon les lois en vigueur.

Si l'une des conditions précitées devait être invalidée en raison des lois en vigueur, toutes les autres conditions concernant la garantie resteraient valides.

Huile moteur

1. Le mélange des marques d'huile ou l'utilisation d'une huile non recommandée peut causer des dommages au moteur. Nous recommandons d'utiliser l'huile moteur de POLARIS pour votre VTT.
2. Les dommages dus à l'utilisation de lubrifiants non recommandés peuvent ne pas être couverts par la garantie.

Pare-étincelles

POLARIS garantit que le pare-étincelles de ce véhicule satisfait aux exigences de rendement de la norme USFS 5100-1c durant au moins 1 000 heures, sous réserve d'un usage normal, ainsi que d'un entretien et d'une installation selon les recommandations de POLARIS.

GARANTIE

Véhicules exportés

SAUF LORSQUE LA LOI L'EXIGE EXPLICITEMENT, CE VÉHICULE N'EST COUVERT NI PAR UNE GARANTIE, NI PAR UN BULLETIN DE SERVICE, S'IL EST VENDU À L'EXTÉRIEUR DU PAYS DANS LEQUEL LE CONCESSIONNAIRE EST AUTORISÉ À VENDRE.

Cette politique ne s'applique pas aux véhicules ayant fait l'objet d'une autorisation à l'exportation par POLARIS Industries. Les concessionnaires ne peuvent pas donner d'autorisation à l'exportation. Consulter un concessionnaire agréé si vous avez des questions à poser et pour savoir si la garantie et les bulletins de service s'appliquent à ce véhicule.

Cette politique ne s'applique pas aux véhicules enregistrés au nom des représentants du gouvernement ou des militaires affectés à l'extérieur du pays dans lequel le concessionnaire est autorisé à vendre.

Cette politique ne s'applique pas aux bulletins de sécurité.

Comment faire exécuter un entretien ou des réparations

Dans le pays où le véhicule a été acheté :

Les réparations au titre de la garantie ou reliées à un bulletin de service doivent être effectuées par un concessionnaire agréé POLARIS. Si vous déménagez ou vous vous déplacez dans le pays dans lequel votre véhicule a été acheté, vous pouvez faire effectuer les réparations au titre de la garantie ou reliées à un bulletin de service par tout concessionnaire agréé POLARIS qui vend des véhicules de la même gamme que le vôtre.

À l'extérieur du pays où le véhicule a été acheté :

Si vous voyagez temporairement à l'extérieur du pays où votre véhicule a été acheté, emmener ce dernier chez un concessionnaire agréé POLARIS. Vous devez montrer la photo d'identification de concessionnaire agréé qui a vendu le véhicule pour démontrer votre preuve de résidence. Après vérification de votre lieu de résidence, le concessionnaire aura l'autorisation d'effectuer les réparations au titre de la garantie.

Si vous déménagez :

Si vous déménagez dans un autre pays, s'assurer de communiquer avec le Service à la clientèle de POLARIS et l'administration des douanes du pays de destination avant de partir. Les règles d'importation de véhicules diffèrent énormément d'un pays à l'autre. On pourrait vous demander de présenter les documents confirmant votre déménagement à POLARIS Industries afin que vous puissiez conserver votre garantie. On pourrait exiger que vous demandiez à POLARIS Industries la documentation nécessaire à l'enregistrement de votre véhicule dans votre nouveau pays. Il est recommandé d'enregistrer la garantie du véhicule chez un concessionnaire POLARIS local, dans le nouveau pays, immédiatement après le déménagement, afin d'obtenir la poursuite de la couverture de la garantie et de s'assurer de recevoir des informations et avis de sécurité concernant le véhicule.

Véhicules exportés

Comment faire exécuter un entretien ou des réparations

Véhicule acheté d'un particulier :

Lorsqu'on achète un produit POLARIS d'un particulier pour utilisation à l'extérieur du pays dans lequel le véhicule a été acheté à l'origine, la couverture au titre de la garantie s'annule. Il est néanmoins nécessaire d'enregistrer la garantie du véhicule à vos noms et adresse, chez un concessionnaire POLARIS local, dans le pays, afin de pouvoir recevoir les informations et avis de sécurité concernant le véhicule.

Remarque

Si votre véhicule est enregistré à l'extérieur du pays dans lequel il a été acheté, et que vous n'avez pas suivi la procédure ci-dessus, votre véhicule n'est plus admissible à la couverture au titre de la garantie, ni à une quelconque protection relevant des bulletins de service, autre que les bulletins de *sécurité*. (Les véhicules enregistrés au nom des représentants du gouvernement ou des militaires affectés à l'extérieur du pays dans lequel ces véhicules ont été achetés continueront à être couverts par la garantie de base.)

Pour toute question, appeler le Service à la clientèle de POLARIS :

États-Unis : 1-888-704-5290

Canada : +1 204-925-7100

GARANTIE

Garantie limitée de conformité aux règlements sur les émissions de l'agence américaine de protection de l'environnement

Cette garantie limitée sur les émissions s'ajoute à la garantie limitée standard de POLARIS sur ce même véhicule. POLARIS Industries Inc. garantit qu'au moment de l'achat initial, ce véhicule certifié pour le contrôle des émissions est conçu, construit et équipé d'une manière conforme aux règlements sur les émissions de l'agence américaine de protection de l'environnement. POLARIS garantit le véhicule contre tout vice de matériau ou de fabrication pouvant causer la non-conformité à ces règlements.

La période de garantie de ce véhicule certifié pour le contrôle des émissions débute à la date d'achat initial du moteur et prend fin après 500 heures d'utilisation du moteur, 5 000 km (3 100 mi) de conduite du véhicule ou 30 mois civils suivant l'achat, selon la première occurrence.

Cette garantie limitée sur les émissions du moteur couvre les composants dont la défectuosité augmente les émissions réglementées du véhicule, ainsi que les composants des systèmes dont le seul but consiste à contrôler les émissions. La responsabilité de remplacer ou de réparer d'autres composants non couverts par cette garantie revient au propriétaire de la motoneige. Cette garantie limitée sur les émissions ne couvre pas les composants dont la défectuosité n'augmente pas les émissions réglementées du véhicule.

En ce qui concerne les émissions d'échappement, les composants reliés aux émissions comprennent toutes les pièces du moteur associées aux systèmes suivants :

- Système d'admission d'air
- Système d'allumage
- Système d'alimentation
- Système de recirculation des gaz d'échappement

Les pièces suivantes sont aussi considérées comme étant des composants reliés aux émissions d'échappement :

- Appareils de traitement secondaire
- Capteurs
- Soupapes de ventilation du carter
- Blocs de commande électronique

Les pièces suivantes sont considérées comme étant des composants reliés aux émissions par évaporation :

- Réservoir de carburant
- Membranes de contrôle du vide*
- Bouchon de réservoir de carburant
- Câbles de commande*
- Conduite de carburant
- Timoneries de commande*
- Raccords de la conduite de carburant
- Soupapes de purge
- Brides*
- Tuyaux de vapeur
- Soupape de décharge de pression*
- Séparateur de liquide/vapeur
- Soupapes de commande*
- Réservoir à charbon actif
- Solénoïdes de commande*
- Supports de réservoir
- Commandes électroniques*
- Connecteur d'orifice de purge du carburateur

*Tel que relié au système de contrôle des émissions par évaporation.

Garantie limitée de conformité aux règlements sur les émissions de l'agence américaine de protection de l'environnement

En cas d'inobservation de la présente garantie limitée, le seul recours de l'acheteur sera la réparation ou le remplacement, au choix exclusif de POLARIS, de toute pièce, de tout composant ou de tout produit défectueux. LES RECOURS ÉNONCÉS DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE SONT LES SEULS OFFERTS À QUICONQUE EN CAS DE RUPTURE DE LA GARANTIE. POLARIS N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ ENVERS QUICONQUE POUR LES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT COUVERTS PAR TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE OU RÉSULTANT DE TOUT AUTRE CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU D'UN USAGE ABUSIF QUEL QU'IL SOIT. CETTE EXCLUSION DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES ET SPÉCIAUX EST INDÉPENDANTE DE ET SURVIVRA TOUTE CONSTATATION QUE LE RECOURS EXCLUSIF N'A PAS REMPLI SON BUT ESSENTIEL.

LA DURÉE DE TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES (Y COMPRIS TOUTES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER) EST LIMITÉE À LA PÉRIODE DE GARANTIE DÉCRITE DANS LES PRÉSENTES. POLARIS DÉCLINE TOUTE GARANTIE EXPLICITE NON STIPULÉE DANS LA PRÉSENTE GARANTIE. Certains états et provinces ne permettent aucune limitation de durée d'une garantie implicite; il est possible que la limitation ci-dessus ne s'applique pas à une situation si elle est incompatible avec les lois en vigueur.

Cette garantie limitée exclut les dommages qui ne sont pas dus à un défaut de matériaux ou de fabrication. Cette garantie limitée ne couvre pas les dommages accidentels, ni ceux dus à un emploi abusif ou à une manipulation, un entretien ou un usage incorrects. Cette garantie limitée ne couvre pas non plus un moteur dont la structure a été modifiée ou si l'on a utilisé le véhicule dans une compétition. Cette garantie limitée ne couvre pas non plus les dommages physiques, la corrosion ou les défauts dus à un incendie, une explosion ou à toute autre cause indépendante de la volonté de POLARIS.

Les propriétaires sont responsables d'effectuer l'entretien prévu indiqué dans le manuel d'utilisation. POLARIS peut refuser des réclamations au titre de la garantie pour des défaillances causées par un entretien ou un usage inapproprié de la part du propriétaire ou du conducteur ou par un accident pour lequel POLARIS n'a aucune responsabilité ou par une catastrophe naturelle.

Tout atelier de réparation reconnu ou toute personne qualifiée peut faire l'entretien, remplacer ou réparer les appareils ou systèmes de contrôle d'émissions de cette motoneige. POLARIS recommande de communiquer avec un concessionnaire agréé POLARIS pour l'entretien requis du véhicule. POLARIS recommande aussi d'utiliser seulement les pièces Pure POLARIS. L'offre de pièces qui réduisent l'efficacité du système de contrôle des émissions de la part d'un fournisseur du marché de pièces de rechange constitue un abus potentiel de la loi sur l'assainissement de l'air. L'altération non autorisée du système de contrôle d'émissions est interdite par la loi fédérale.

En cas de questions concernant les droits et les responsabilités relevant de la garantie, veuillez contacter le service de garantie POLARIS au 1-888-704-5290.

REGISTRE D'ENTRETIEN

Présenter cette section de votre manuel à votre concessionnaire chaque fois que votre véhicule fait l'objet d'un entretien. Vous aurez ainsi un registre exact de l'entretien effectué pour vos dossiers et les futurs propriétaires.

DATE	km (mi) OU HEURES	TECHNICIEN	ENTRETIEN EFFECTUÉ/ COMMENTAIRES

REGISTRE D'ENTRETIEN

[illegible]

REGISTRE D'ENTRETIEN

DATE	km (mi) OU HEURES	TECHNICIEN	ENTRETIEN EFFECTUÉ/ COMMENTAIRES

REGISTRE D'ENTRETIEN

DATE	km (mi) OU HEURES	TECHNICIEN	ENTRETIEN EFFECTUÉ/ COMMENTAIRES

INDEX

A

Accès, compartiment avant	52
Accessoires	120
Affichage métrique	38, 45
Affichage multifonction (modèles EPS)	42-47
Affichage, définitions des codes	48-51
Affichage, numérique/ analogique	34-41
Afficher les unités, standard/métrique	38, 45
Auxiliaire, pédale de frein	30
Avertissements de sécurité	10-19
Vêtements de protection	11

B

Batterie	112-115
Charge	114-115
Entreposage	113
Installation	113
Retrait	112
Utilisation extrême, 30 Ah	31
Batterie de 30 Ah d'utilisation extrême	31
Bloc-instruments	34-51
Bottes	9
Bouchon du réservoir de carburant	31
Bougies	102-103
Brumiser le moteur	119

C

Capacités de remorquage	70
Carter d'engrenages avant (traction sur demande)	81-82
Casque	8
Centre d'information de bord	36-41
Charges	68-70
Codes d'erreur, moteur	41
Codes de diagnostic, XP EPS 550	48-49
Codes de diagnostic, XP EPS 850	50-51
Commande d'accélérateur	26
Commission de surveillance des produits de consommation	7
Commutateurs	24-25
4x4	24, 32
Annulation de limiteur de marche arrière	24
Arrêt du moteur	25

C

Commutateurs	24-25
Contacteur principal à clé	25
Mode	24
Phare	24
Compartiment avant	52
Compartiment/porte-bagages, avant	52
Conduire respectueusement	56
Conduite à flanc d'une pente	62
Conduite dans l'eau	65
Conduite en marche arrière	67
Conduite extrême	72
Conduite sur des obstacles	66
Conduite sur surfaces glissantes	60
Conseils pour l'entreposage	118-119
Couples de serrage des écrous de roues	94
Courtoisie concernant les sentiers	56

D

Démarrage du moteur	57
Descente de pente	63
Désengagement du système de contrôle de descente active	33
Direction	86, 90
Durée utile de la courroie	25

E

Embrayage	
550 XP	127
850 XP	129
Engagement du système de contrôle de descente active	33
Engager le mode 4x4	33
Entreposage	116-119
Équipement de conduite	8-9
Étiquettes de sécurité	20-23
Avertissement « Aucun passager »	22
Avertissement d'annulation de limiteur de marche arrière	21
Avertissement de couvercle d'embrayage	23
Avertissement de porte-bagages avant et arrière	23
Avertissement de pression des pneus/surcharge	22
Avertissement discrétionnaire	21
Avertissement général	20
Avertissement pour les moins de 16 ans	21
Étiquette de capacité d'attelage	23

F

Feux	97-101
Ampoule de phare	97
Feu arrière/feu d'arrêt	101
Réglage des feux de croisement	99
Réglage des feux de route	98
Remplacement du boîtier de phare	100
Remplacement du phare inférieur	101
Filtre à air	95
Fonctionnement à basse vitesse	108
Fonctionnement à haute vitesse	108
Fonctionnement par temps froid	57
Formation de sensibilisation à la sécurité	7
Frein à main	89
Frein de stationnement	29
Freins	89

G

Gants	9
Garantie limitée sur les émissions	136-137
Guide de lubrification	76

H

Huile	
Boîte de vitesses	80
Carter d'engrenages arrière	84-85
Moteur	77-79

I

Immersion	104
Immersion du véhicule	104
Indicateur de vitesse	34
Inspection de la bougie	102-103
Installation des roues	94
Interférence électromagnétique	71

L

Lavage du véhicule	116-117
Levier de frein	27
Levier de frein à main	89

L

Liquide

Carter d'engrenages arrière	84-85
Frein	28
Huile moteur	77-79
Huile pour boîte de vitesses	80
Refroidissement	86-88
Système de contrôle de descente active	82-83
Traction sur demande	81-82
Liquide de freins, système de freinage principal	28
Liste de vérification avant la conduite	54
Liste des produits Polaris	125
Lustrage du véhicule	117

M

Maître-cylindre	28
Manutention de l'essence	11
Modifications de l'équipement	9
Montée de pente	61
Mots de signalisation	4

N

Nettoyage et entreposage	116-119
--------------------------------	---------

Niveau d'huile

Boîte de vitesses	80
Carter d'engrenages arrière	84
Moteur	77

Niveau de liquide

Boîte de vitesses	80
Carter d'engrenages arrière	84
Huile moteur	77
Système de contrôle de descente active	82
Traction sur demande	81
Numéros d'identification du véhicule	6

P

Pare-étincelles	105
Pédale de frein	30, 89
Pédale de frein auxiliaire	89
Pédale de frein auxiliaire, liquide de freins	30

INDEX

P

Période de rodage	53
Pincement	90
Pneus..... 92-94	
Installation des roues	94
Retrait des roues	93
Serrage des écrous de roue ...	94
Porte-bagages/compartiment avant ..	52
Pratiques de conduite sécuritaire ...	55
Procédures de conduite	58
Profondeur de sculpture de pneu ...	92
Protection oculaire	9

R

Radiateur, liquide	
de refroidissement	88
Randonnée de sentier, courtoisie ...	56
Recommandations concernant	
l'huile	77
Recommandations de bougie	102
Réglage de l'angle de chasse	109
Réglage des feux de croisement ...	99
Réglage des feux de route	98
Réglage du carrossage	109
Réglage du corps de papillon	110
Réglage du guidon	109
Réglage du jeu du câble	
d'accélérateur	110-111
Réglage du régime de ralenti	110
Réglage du ressort, amortisseur ...	109
Remorquage de charges	70
Remplacement de l'ampoule	
du phare	97
Remplacement du boîtier	
de phare	100
Remplacement du fusible	96
Remplacement du phare	
inférieur	101
Retrait des roues	93
Retrait du panneau latéral	91
Retrait du repose-pied	91
Rodage de la transmission variable	
Polaris (PVT)	53
Rodage du moteur	53

S

Séchage du système PVT	108
Secteur de conduite	56
Sécurité d'utilisation du carburant ..	11
Sélecteur de la boîte de vitesses ...	25
Sélecteur de vitesse	25
Serrage du moyeu de roues	93

S

Servodirection électronique	31
Stationnement sur une pente	63
Symboles d'avertissement	4
Système de contrôle d'émissions	
du carter moteur	71
Système de contrôle d'émissions	
du système d'échappement	71
Système de contrôle	
de descente active (ADC)	33
Système de contrôle du bruit	71
Système de refroidissement	86-88
Système de traction toutes roues	
motrices	32-33
Système de transmission	
variable Polaris (PVT)	106-108

T

Tableau d'entretien périodique ..	72-75
Témoin de vérification moteur	41
Témoins lumineux	35
Transport de charges	68-70
Transport du VTT	120

U

Unité de servodirection	
(nettoyage)	86
Usure/brûlure de la courroie	
d'entraînement	121
Utilisation sur terrains publics	71

V

Vase d'expansion	87
Vêtements	9
Vidange d'huile	
Boîte de vitesses	80
Carter d'engrenages arrière ...	85
Vidange d'huile et remplacement	
du filtre	78-79
Vidange de liquide	
Boîte de vitesses	80
Carter d'engrenages arrière ...	85
Huile moteur	78-79
Système de contrôle	
de descente active	83
Traction sur demande	82
Virage du véhicule	59
Virage sur pente	64
Virage sur place	64

X

XP EPS	31
--------------	----



Le texte est imprimé sur du papier
recyclé à 100 % contenant 40 %
de déchets de consommation.

AVERTISSEMENT

L'usage incorrect du véhicule peut entraîner des
BLESSURES GRAVES ou la **MORT**.



**TOUJOURS
PORTER UN
CASQUE
HOMOLOGUÉ
ET UNE TENUE
PROTECTRICE.**



**NE JAMAIS
CONDUIRE SUR
LES VOIES
PUBLIQUES.**



**NE JAMAIS
TRANSPORTER
DE PASSAGERS.**



**NE JAMAIS
CONDUIRE SOUS
L'INFLUENCE
DE DROGUES, DE
MÉDICAMENTS
OU DE
L'ALCOOL.**

NE JAMAIS conduire le véhicule :

- sans avoir reçu la formation ou des instructions appropriées.
- à des vitesses excessives pour ses propres compétences ou l'état de la route.
- sur les voies publiques – une collision avec un autre véhicule pourrait se produire.
- avec un passager – cela pourrait affecter l'équilibre et la direction du véhicule, accroissant le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS :

- utiliser les techniques de conduite appropriées pour éviter un retournement sur les pentes et terrains accidentés et lors des virages.
- éviter les surfaces pavées – ces surfaces peuvent sérieusement affecter la maniabilité et le contrôle.

LIRE LE MANUEL D'UTILISATION.

**SUIVRE TOUTES LES INSTRUCTIONS ET TOUS
LES AVERTISSEMENTS.**



POLARIS®
L'évasion plein air

Pour connaître le concessionnaire
Polaris le plus proche, composer
le 1-800-POLARIS ou visiter
www.polarisindustries.com.
Polaris Sales Inc.
2100 Hwy. 55, Medina, MN 55340 É.-U.
Téléphone 1-888-704-5290
N° de pièce 9923559-fr, rév. 02
Imprimé au Canada

